

Violence et sécurité

Les expériences citoyennes sur l'agglomération

Au-delà des dispositifs institutionnels de type conseil communal de prévention de la délinquance ou contrat local de sécurité qui viennent soutenir les politiques de la ville, les initiatives locales sont indispensables pour faire violence à la violence et s'attaquer à ses causes profondes.

Faire connaître et mettre au débat ces initiatives est un enjeu essentiel.

<http://www.millenaire3.com>

Pour en savoir plus :

[rubrique bibliothèque](#)

Pour faire connaître votre propre projet :

[rubrique initiatives innovantes](#)

Pour partager votre expérience :

[rubrique forums](#)

Inf.
Equité
Environnement
Création
Recherche
Diversité
Entreprise
Mobilité
Solidarité
Citoyenneté
Projet
Humanisme
Arbitrage
Innovation
Rayonnement
Internet
Politique
Communication
Développement
Pollution
Emploi
Consommation
Confluence
Rupture
Ouverture
Centralité
Identité
Habitat



les cahiers Millénaire 3

Violence et sécurité

Mission
"prospective
et stratégie
d'agglomération"
Grand Lyon
20, rue du Lac
69003 LYON

Contacts :
Patrick LUSSON
Tél. 04 78 63 46 65
Jean-Loup MOLIN
Tél. 04 78 63 46 78
Fax : 04 78 63 48 80
Mel :
millenaire3@grandlyon.org



Direction de la Communication du Grand Lyon - septembre 1999





les cahiers Millénaire trois

Le thème de l'homme, à la convergence de l'identité lyonnaise et du projet d'agglomération	N°1
L'analyse socio-culturelle des habitants de l'agglomération lyonnaise : spécificités et évolutions	N°2
L'économie dans l'agglomération lyonnaise	N°3
Les impératifs de l'environnement aujourd'hui	N°4
Le vieillissement de la population et ses conséquences	N°5
L'avenir du travail et de la formation	N°6
Quelle éducation pour le XXIème siècle ?	N°7
Citoyenneté et insertion	N°8
La gouvernance	N°9
La société lyonnaise en mouvements : sports, cultures, solidarités, entreprises	N°10
Les loisirs, reflets des nouvelles pratiques sociales et source de développement économique	N°11
Construire le développement sans exclure - Club Prospective Rhône-Alpes -	N°12
La santé, enjeux de développement humain et source de développement économique	N°13
L'agglomération lyonnaise en perspectives (l'exemple du quartier Moncey)	N°14
Violence et sécurité	N°15

Si vous souhaitez recevoir les Cahiers Millénaire 3, faites parvenir votre demande à l'adresse ci-dessous.

Grand Lyon
Mission "prospective et stratégie d'agglomération"
20, rue du Lac 69003 LYON

Invitation au débat

La réflexion prospective et stratégique sur le devenir de l'agglomération lyonnaise engagée par le Grand Lyon est par essence collective. Elle concerne et doit impliquer, outre les élus et les services du Grand Lyon, les partenaires de ce dernier, les habitants de l'agglomération et de nombreux acteurs d'horizons divers.

A partir d'une vision des enjeux à long terme, la démarche doit permettre de construire les options stratégiques de développement de l'agglomération pour le début du siècle prochain. Pour ce faire, elle doit favoriser à la fois l'émergence d'une vision partagée des enjeux, et la constitution d'une culture commune sur un ensemble de questions centrales pour la société locale aujourd'hui : l'environnement, le lien social, la citoyenneté, les technologies de l'information, etc.

La réussite d'une telle entreprise passe nécessairement par un véritable partage des informations et des diagnostics des situations, et par une confrontation et une expression des points de vue et des idées, dans leur diversité.

les cahiers Millénaire

Avec les "Cahiers Millénaire 3", diffusés gratuitement, le Grand Lyon s'inscrit dans cette perspective.

Ces cahiers sont le support par lequel :

- sont diffusées les informations fondamentales concernant les différents sujets de la réflexion prospective,
- sont rendues publiques les réflexions et études réalisées par le Grand Lyon dans ses domaines de compétence, intéressantes pour la réflexion prospective,
- est donnée l'actualité de la démarche (comptes-rendus de colloques ou de manifestations...),
- les partenaires et les experts indépendants peuvent exprimer un point de vue, sous leur propre responsabilité.

Les cahiers Millénaire 3 ne sont donc pas des oeuvres définitives et achevées qui concluent des processus de réflexion ; ce sont des documents de travail, qui invitent à la discussion ; des petites pierres mises à la disposition de la construction collective.

Préambule : Violence en France *

La violence et l'insécurité sont perçus aujourd'hui par les citoyens et par les élus comme un problème de société grave qui appelle des réponses éclairées mais fermes. Ce cahier présente certaines solutions qui sont proposées aujourd'hui. Mais cela ne doit pas nous faire oublier que la violence a des causes profondes et multiples qui ont à voir avec la transformation structurelle de la société qui est en cours. Comme l'explique Michel Wieviorka dans l'extrait suivant, c'est l'ensemble des institutions de notre société qui doit s'interroger, sans uniquement stigmatiser les seuls fauteurs de troubles comme on tend trop souvent à la faire aujourd'hui.

En fait, de toutes parts, est en jeu l'affaiblissement généralisé du modèle français d'intégration républicaine. Ce modèle repose sur la dissociation radicale du public et du privé, sur un principe d'égalité et de liberté qui aboutit à ne reconnaître dans l'espace public que des individus, et sur un mode de fonctionnement dans lequel les personnels concernés s'identifient non seulement à leur organisation, mais aussi à l'intérêt supérieur de la nation. Dire du modèle républicain qu'il est aujourd'hui en difficulté ne signifie pas nécessairement que ses valeurs sont devenues obsolètes ou contestées. Mais il est de plus en plus inadapté à ces valeurs, et de moins en moins conforme dans la pratique à son concept. La République n'offre plus à toute la population l'espoir d'une société plus égalitaire, plus libre et plus fraternelle, elle n'est plus en phase, dans son fonctionnement réel, avec ses promesses. L'une des sources de la violence est à rechercher dans cette disjonction entre l'idéal républicain et la réalité.(...)

Ce qui nous ramène à la question de l'individualisme. A partir du moment où les institutions - et, au-delà, l'ensemble des organisations incarnant les principes de la République, donc une certaine conception de l'être-ensemble - s'affaiblissent, donnant l'image d'une crise de la socialisation, de l'ordre et de la solidarité, l'individualisme non seulement se renforce, mais, de plus, il laisse l'individu face à lui-même, soumis à la nécessité, et souvent à l'urgence, de vivre dans ce que Ulrich Beck a appelé la « société du risque ». Là où l'individu est admis, mais en échec ou en

difficulté, il peut éprouver le sentiment d'être responsable de cet échec et de ces difficultés, et il ne peut reprocher à l'institution ou à l'organisation, au fond, que de le mettre en face de ses propres limites et carences, ce qui, dans certains cas, débouche sur une violence qui peut être destructrice mais aussi autodestructrice. Là où il est sommé d'être efficace, il ne peut tenir sa place qu'au prix d'une tension permanente, comme l'a bien vu Alain Ehrenberg ; or l'affaiblissement des logiques républicaines de socialisation, d'ordre et de service public renforce l'impératif de performance dans toutes les sphères de l'existence, créant une émulation et un stress que libèrent certaines conduites de violence plus ou moins ludiques par exemple les rodéos des banlieues lyonnaises. Là où l'individu participe de la culture dominante, qui veut que chacun soit autonome et capable de projet personnel alors que les moyens ou les perspectives lui font défaut, il est d'autant plus susceptible de devenir violent que les institutions ne lui proposent plus ni les normes et les règles ni les ressources qui lui permettraient de s'orienter et de se construire. Là où il est rejeté, il se sent méprisé, atteint dans sa personne, non reconnu, laissé-pour-compte de changements ou de processus que la République non seulement est impuissante à traiter, mais dont souvent la puissance publique exacerbe les effets en tentant d'y apporter des solutions : une des critiques touchant les politiques de la ville, par exemple, consiste à leur reprocher de stigmatiser les groupes ou les territoires auxquels elles s'appliquent, et qu'elles sont bien obligées de nommer.

Disons-le d'une phrase, la crise des institutions et des organisations incarnant l'idée républicaine contribue à la production de la violence en privant certains individus de l'accès aux ressources culturelles et sociales dont ils ont besoin pour construire leur trajectoire personnelle. La violence contemporaine n'est pas une spécificité française ; ce qui l'est bien davantage, c'est l'affaiblissement d'un système institutionnel qui suscite d'autant plus le ressentiment et la rage que bien des intellectuels et des acteurs politiques continuent de vanter les mérites abstraits de la République.

* © " Violence en France ", éditions du seuil, Paris, janvier 1999



Sommaire

Violence urbaines dans les quartiers sensibles

par Sophie Body-Bendrot

p 5

Ce que fait la police

par Jean-Marc Erbès

p 15

D'une rive à l'autre

par Michel Wieviorka

p 23

De l'analyse à l'action

par Michel Wieviorka

p 39

Quelques propositions pour réguler les violences urbaines : le refus du manichéisme

par Sophie Body-Bendrot, Nicole Le Guennec
et Michel Herrou

p 51

Entre violence et action collective : la banlieue lyonnaise

par Michel Wieviorka

p 61

Regards croisés

Entretien avec Sébastien Roché P 12

Propos recueillis par Sylvain Allemand

**Changeons les réponses à la délinquance
juvénile. Pour une responsabilisation
des personnes par une stratégie civiliste**

Par Michel Marcus P 20

**La République contre la ville
Essai sur l'avenir de la France urbaine**

Par François Ascher P 35

**Charles Rojzman, thérapeute des banlieux
"Les violents et les racistes ont des choses
à nous dire que nous devons entendre"**

Par Marie-Pierre Subtil P 48

"Pour une police de la qualité de vie"

Par Philippe Goujon P 59

Violences urbaines dans les quartiers sensibles* (extrait)

par Sophie Body-Gendrot

Dès qu'il se produit un fait divers dans les quartiers sensibles, un accrochage entre des bandes de jeunes et la police, un rodéo qui tourne mal, les médias français, les hommes politiques, les journalistes, voire certains chercheurs évoquent le syndrome américain de la violence dans les ghettos. Pourquoi ce phénomène ? Pourquoi comparer la France, pays de taille moyenne, fortement centralisé et qui n'avoue pas ouvertement son multiculturalisme, aux États-Unis ? Ces parallèles rapides entre les quartiers français défavorisés et les ghettos américains ont-ils quelque fondement ? Le terme ghetto est-il approprié ? Et la criminalité que nous avons décrite pour le cas américain s'apparente-t-elle à ce que les professionnels français appellent les « violences urbaines » ?

Définissons-les d'abord. Il s'agit d'actions faiblement organisées de jeunes agissant collectivement contre des biens et des personnes liés en général aux institutions dans des quartiers dits sensibles. La commissaire Bui-Trong aux Renseignements généraux dirige la section « Villes et quartiers » et reçoit tous les jours des informations relatives aux désordres qui s'y produisent. Elle affine la description de cette violence dite urbaine : « Collective, ouverte et provocatrice, [elle] est à la fois destructrice (incendies d'écoles et d'infrastructures socio-éducatives, rodéos, tapage), émotionnelle (attroupements hostiles, émeutes), spectaculaire, parfois ludique, très souvent crapuleuse (razzias, vols avec violence, rackets, vols à l'étalage), toujours juvénile. » Ces caractéristiques s'expliquent par la jeunesse des auteurs qui vivent en cercle fermé et se livrent à des surenchères de « jeux » dangereux pour eux-mêmes et pour autrui. « [La violence urbaine] prend deux formes totalement distinctes, en fonction des lieux dans

lesquels elle se déroule. Certains délits sont commis en centre-ville, dans les centres commerciaux, dans les transports en commun par des bandes mobiles, de type " zoulou ", composées essentiellement de jeunes en provenance de banlieues parfois lointaines. Typiquement francilien, ce phénomène a fait son apparition à Lyon également, et se rattache à la culture américaine (tenues vestimentaires, rap, tag, smurf, idéologie anti-Blancs). Par ailleurs, des phénomènes de type anarchisant, émotionnel se déroulent au sein de certains quartiers sensibles, de la part de jeunes appartenant en majorité à la " seconde génération ", agissant sous forme de groupes, instables, éphémères... et développant une sous-culture de quartier hostile aux représentants des institutions. » Ces précisions montrent que les violences urbaines ne se confondent pas avec la seule délinquance des mineurs (rouler en état d'ébriété dans une voiture volée n'est pas une violence urbaine) ni avec les incivilités qui ne sont pas des infractions punissables par le Code pénal.

Pendant longtemps, les pouvoirs publics ont refusé de faire le lien entre l'insécurité et les conditions dans ces grands ensembles, bâtis à la hâte en périphérie urbaine pour y loger les familles ouvrières. Certes, en 1977, le rapport de la commission Peyrefitte a ouvert un débat sur la violence, la criminalité et la délinquance. Il constatait une « soudaine montée de la violence en France [qui] s'inscrit dans les chiffres de la criminalité », l'apparition d'« un sentiment d'insécurité général » et pointait les dysfonctionnements des cités où existaient des tensions entre les habitants. Cent cinq recommandations ont été avancées :

- Dix-huit propositions prônaient une croissance plus harmonieuse des cités, la mixité



sociale des habitants, l'intégration des cités par rapport à la ville, la nécessaire appropriation de leur habitat et de leur quartier par les habitants. Elles n'ont été que partiellement entendues.

- Quatre propositions suggéraient de déterminer les effectifs minimaux des forces de police pour que les besoins en sécurité des citoyens soient satisfaits ; d'instituer de petits postes de police de quartier et de recourir à l'ilotage ; de rechercher l'efficacité avec des matériels mieux adaptés ; d'améliorer la relation entre police et citoyens en informant mieux sur l'action de la première ; d'approfondir la formation professionnelle et civique des fonctionnaires.

Au rapport Peyreffite qui politisait le débat à droite a succédé, à gauche, le rapport Bonnemaison sur le sentiment d'insécurité en 1982. Au moyen de budgets appropriés, il proposait la mise en œuvre d'outils de prévention : transfert vers les collectivités locales de missions de police, accueil du public dans les commissariats, formation des policiers, développement prioritaire de l'ilotage, allègement des dispositifs policiers lors des manifestations de rue et des rassemblements sportifs, amélioration de la dissuasion préventive plutôt que l'intervention intensive des CRS, rapprochement entre élus et police dans les Commissions communales de prévention de la délinquance. Ces différentes mesures montraient que le sentiment d'insécurité des citoyens avait été compris et que l'on souhaitait y remédier. Pourtant, seize ans plus tard, comment ne pas avoir l'impression d'être confronté à la même réalité ? Nous pourrions même reprendre à notre compte la réflexion du sociologue afro-américain Kenneth Clark devant la commission Kemer, réunie par le Président Johnson à la suite des grandes émeutes raciales des années soixante : « Je lis ce rapport... sur les émeutes de Chicago en 1919 et c'est comme si je lisais le rapport de la commission d'enquête sur les troubles à Harlem en 1935, le rapport de la commission d'enquête sur les troubles à Harlem en 1943, le rapport de la commission Mc Cone sur les émeutes à Watts. Je dois sincèrement vous dire, Membres de la commission, qu'on se croit dans Alice au pays des

merveilles, avec le même film qu'on nous repasse éternellement: même analyse, mêmes recommandations, même inaction » Mais, si la violence fait partie de la culture américaine, la société française, elle, la refuse à grand renfort de gestes symboliques. Le Président Mitterrand se rend le 3 mai 1995 sur les bords de Seine pour y déposer un bouquet de muguet après la noyade d'un Marocain par des skinheads; le ministre de l'Education nationale, François Bayrou, impose une réflexion nationale dans les écoles après l'assassinat d'un adolescent en 1996 ; et des études sont demandées aux chercheurs pour esquisser une politique contre les violences à l'école.

Et pourtant la violence urbaine fait partie des préoccupations majeures de nos contemporains. En 1998, elle inquiète huit Français sur dix. 82 % des Français pensent que les violences dans les villes et les banlieues ont atteint un niveau angoissant jamais connu auparavant. 70 % des moins de vingt-cinq ans, 93 % des plus de soixante-cinq ans confirment ce diagnostic. 66 % des sondés estiment qu'il faut renforcer massivement la présence de la police pour améliorer la sécurité dans les quartiers sensibles. Un tiers d'entre eux et 41 % des moins de trente-cinq ans attendent d'un gouvernement de gauche qu'il fasse mieux que les gouvernements de droite précédents (contre 31 %). On ne saurait négliger ces perceptions, même si elles grossissent la réalité. En effet, selon l'INSEE, seulement 5 % des Français de vingt-cinq ans et plus affirment avoir été victimes de violences, y compris verbales. Neuf fois sur dix l'agresseur était connu ou identifié par la victime.

L'exaspération de l'opinion vient du fait que l'insécurité urbaine frappe les plus démunis, les plus âgés et les plus pauvres de nos concitoyens. Elle est nourrie par le témoignage des conducteurs, des policiers et des pompiers dans les cités, par les dégradations des autobus ou de tout autre espace collectif, par les attaques contre les institutions. L'émotion est sans cesse réactivée par les médias. Dans ce climat d'inquiétude, chaque fait divers produit un électrochoc dans l'ensemble du pays.



Les institutions, cible de la violence dans les quartiers français

Dès la fin des années soixante-dix, la violence de jeunes s'est manifestée sporadiquement sur quelques territoires précarisés. Puis, au début des années quatre-vingt, les rodéos des Minguettes et les affrontements entre jeunes et police ont fait découvrir à l'opinion « la crise des banlieues ». Ce phénomène n'a plus véritablement quitté l'actualité et s'est accentué alors que perdurait la crise économique, durement ressentie dans les anciens quartiers ouvriers désormais voués à l'agonie. La politique de la Ville mise en place par le nouveau ministre de la Ville en 1990 a sous-estimé la gravité de la situation : on a traité une crise

majeure avec des outils mineurs et à coups de dispositifs inflationnistes. La dispersion des dispositifs destinés à impliquer la société dans la solution de ses problèmes a été perçue comme un désengagement de l'État en matière sociale, tandis que son pouvoir de régulation continuait symboliquement à s'exercer pour le maintien de l'ordre. Or, c'est là que le maillon a cédé et que s'est révélée la crise d'autorité d'un État soumis aux coups de boutoir de l'économie mondiale, de la complexité de tâches contradictoires et de la montée des individualismes.

Des statistiques inquiétantes

La violence s'est progressivement banalisée, « dans les banlieues » - le terme est impropre puisque certains quartiers sensibles sont situés dans la ville comme à Marseille ou à Strasbourg. Les chiffres des Renseignements généraux, signalant la gravité des incidents selon une échelle de Richter à huit niveaux (voir tableaux 23 et 24, infra), font état en 1995 de 684 quartiers à l'échelon 1 (délits attentatoires à la qualité de la vie) et de 18 à l'échelon 8 jets de pierres contre les forces de l'ordre et les employés du service public, guets-apens, émeutes, tirs d'armes à feu).

En 1997, un millier de quartiers sont classés au niveau un et le nombre de ceux qui se situent entre les échelons 7 et 8 est en augmentation (dans ces endroits, les guets-apens contre les forces de police et autres agents sont minutieusement préparés). Selon un document statistique établi par la

direction centrale de la Sécurité publique, au cours de l'année 1997 et dans quinze départements, les agressions contre les policiers ont crû de 6 %, et celles contre les commerçants, de 14 %. Les affrontements entre bandes, qu'elles soient ou non armées, sont en recrudescence, ainsi que les détériorations ou les incendies des locaux de la poste, des installations de l'EDF-GDF (+ 44 %). Des centaines d'attaques à l'aide de voitures béliers et plus de deux mille attaques contre les policiers ont été recensées. « Que peuvent trois, cinq, dix ilotiers au milieu de trente-cinq tours, douze mille âmes et 25 % de chômeurs ? Comment chasser la peur qui a plaqué des rideaux de fer aux fenêtres de la crèche et qui oblige maintenant la police municipale à suivre la tournée du facteur ? » s'exclame Laurent Davenas, procureur à Ivry. (...)



Indicateurs de la violence des quartiers sensibles

Degrés	Formes caractéristiques
1	Vandalisme sans connotation anti-institutionnelle Razzias dans les commerces Rodéos de voitures volées puis incendiées Délinquance crapuleuse en bande contre des particuliers (racket, dépouille) Rixes, règlements de comptes entre bandes
2	Provocations collectives contre les vigiles Injures verbales et gestuelles contre les adultes du voisinage, les porteurs d'uniforme, les enseignants Vandalisme furtif anti-institutionnel (contre écoles, postes de police, voitures des professeurs, locaux publics)
3	Agressions physiques anti-institutionnelles sur porteurs d'uniforme (contrôleurs, pompiers, militaires, vigiles) et sur les enseignants
4	Attroupements lors d'interventions de police Menaces téléphoniques aux policiers Lapidation des voitures de patrouille Manifestations devant les commissariats Chasses aux dealers
5	Attroupements vindicatifs, freinant les interventions Invasion du commissariat Traffics divers visibles (recel, drogue)
6	Agressions physiques contre les policiers Attaque ouverte du commissariat Guets-apens contre les policiers, « pare-chocages »
7	Vandalisme ouvert, massif : saccage de vitrines, de voitures, jets de cocktails Molotov Escalade rapide, durée brève
8	Saccage et pillages, agressions de particuliers, affrontements avec les forces de l'ordre Guérilla, émeute



Les tentatives d'explication globales

1) L'approche structurelle qui fonde la singularité française porte le blâme sur la société. En accord avec elle, 63 % des Français sont convaincus que l'absence de travail et le chômage constituent la première des causes explicatives des violences urbaines. Ils soulignent le manque de perspective qui pousse les jeunes désœuvrés à la révolte. La moitié d'entre eux mettent en avant la démission des parents, mais ils ne sont que 13 % dans le sondage de janvier 1998 à accuser les défaillances du système scolaire, 12 % le manque d'action de l'État, 10 % les médias, 6 % les défaillances de la police.

L'insistance sur les effets du chômage et de la précarité des emplois participe de la démarche d'analyse structurelle : les nouvelles logiques d'emploi sont porteuses de segmentation, de fractures, à l'image d'une ville qui ne peut plus prétendre à la réconciliation. Des populations cumulant des handicaps économiques, sociaux et culturels se trouvent concentrées dans les mêmes espaces bétonnés, dégradés, souvent « à la marge » de la ville. A l'entassement dans ces grands ensembles de populations d'origine française et étrangère peu qualifiées - les « normaux inutiles », pour reprendre l'expression de R. Castel -, s'ajoute la carence des services publics, particulièrement en matière de sécurité. Tous ces phénomènes tendent à se cumuler dans des quartiers dépréciés de l'extérieur, souvent dénigrés de l'intérieur et porteurs de conflictualité sociale. Les classes moyennes (avec un revenu de 13 700 francs par mois pour une famille et de 11 000 francs pour un salarié, soit 60 % de la population) sont désormais devenues des classes anxieuses, selon le mot de R. Reich, susceptibles de basculer dans la pauvreté et elles partagent l'inquiétude des 20 % les plus pauvres dans les quartiers sensibles.

2) Le diagnostic macro-sociologique déplore l'élargissement de la fracture sociale en raison de la perte du lien symbolique entre des catégories reléguées et les autres nantis d'un capital

économique, social et culturel. Selon cette perspective, ce serait l'absence de propositions faites aux jeunes des quartiers, le manque de projets communs qui les inciteraient à casser et à détruire. Où sont le rêve, le sens, l'identité républicaine auxquels on leur demande d'adhérer ? Si on leur répond « école, emploi et SICAV, remarque un enseignant, ne soyez pas surpris que, demain, cela explose encore ». La sociologue Véronique de Rudder ajoute : « Comment les majorités ou leurs élites peuvent-elles exiger des catégories sociales les plus démunies et les plus isolées qu'elles restaurent un " lien social " ? C'est au mieux contradictoire : produisez une utopie, semblent-elles dire, que nous aurons ensuite le privilège de refuser... Dans un rapport asymétrique, la charge du désenclavement semble porter sur les épaules des seuls dominés, laissant aux dominants l'illusion d'être extérieurs à la question, le pouvoir d'accepter ou de rejeter et la possibilité de continuer de « blâmer les victimes »

3) L'approche psychologique part du constat suivant fréquemment repris par les juges pour enfants : les jeunes agresseurs ont souvent été agressés par le passé. Agresseurs et agressés sont les mêmes personnes et leur perception des valeurs nous est devenue étrangère. « Tout se joue dans un aller-retour entre mépris et provocation. L'autre est en soi une provocation : ces jeunes n'ont pas conscience d'autrui comme d'un semblable. Ils sont méprisants, mais à la mesure du mépris dont ils sont l'objet. Plus ils se sentent déconsidérés et moins l'autre a d'existence », remarque J. Bordet. « À partir de cette spirale, les rapports deviennent explosifs », observe un juge du tribunal pour enfants de Nanterre. Le rapport à l'autre est brouillé : si l'on n'a pas de considération pour soi-même, on ne peut accorder à l'autre la place qui lui revient. À ce contexte social problématique, s'ajoute un manque de référents familiaux, pourtant nécessaires à la structuration de la personnalité. La famille en crise ne peut ou n'a pas su transmettre à l'enfant un sentiment de sécurité.



4) La violence peut être également perçue comme un pouvoir dans une vie sans pouvoir, une vie où l'on ne sera jamais quelqu'un ailleurs que sur un bout de territoire relégué. D'où des bagarres collectives, voire des lynchages pour défendre ou annexer un territoire, des phénomènes d'autodestruction récurrents.

Pour un chef de projet, chargé de mettre en œuvre la politique de la ville à Saint-Denis, « tout le monde voudrait ignorer les quartiers, les transformer en ghettos, en milieu clos inexistant pour les autres, que cela ne fasse pas partie de la ville, que cela reste en marge, à côté, ailleurs, à l'étranger ». Mais, comme le remarquait un des chefs des Black Panthers dans les années soixante, « nous avons le pouvoir de priver l'Amérique blanche d'un bien très précieux, la tranquillité sociale ». Et un autre d'ajouter après les émeutes de Watts à Los Angeles en 1965: « Nous avons obligé le monde entier à faire attention à nous. Le chef de police est venu ici pour la première fois, et le maire qui, jusqu'ici, n'avait jamais quitté son hôtel de ville . »

Les adolescents ont compris que les émeutes et les intimidations sont payantes : quelques voitures brûlées devant les caméras de télévision attirent plus l'attention que tous les rapports d'experts. S'opposer aux symboles d'autorité, c'est exister et retourner la violence d'une société qui exclut. Il suffit de casser pour devenir visible et entrer rapidement dans le jeu politique. Ce sont les plus entreprenants, ceux qui ne veulent pas sombrer dans l'exclusion qui s'expriment par la violence. Dans cette perspective instrumentale, les violences contre les institutions ont pour fonction a priori d'affirmer leur résistance au sein de la démocratie. Lorsque des municipalités passent sous la coupe du Front national, plus aucune agression n'est enregistrée contre les machinistes : faut-il s'en réjouir ? Le problème du comment, qui punir et à quelles fins est au cœur de la démocratie locale. Ceux qui ne se battent plus sont déjà endormis devant leur télévision à longueur de journée, prisonniers de la « défonce » ou passés dans l'économie parallèle. « Toute une classe d'âge a son avenir bouché et ça fait peur », s'indignait le sociologue Christian Bachmann. La crois-

sance d'une pauvreté de masse dans une société de plus en plus riche est explosive. D'où les tentatives, remarque-t-on, pour acheter la paix sociale avec les emplois-jeunes, le RMI, le recrutement d'agents d'ambiance, la cooptation des « grands frères » pour des tâches de gardiennage et de police parallèles. Toutes ces mesures ne traitent pas les causes de la violence et ne permettent pas aux jeunes d'être des interlocuteurs critiques, ce qui aurait été possible en les intégrant, par exemple, dans la représentation politique, associative ou sociale, comme ont su le faire les Américains, après les étés chauds des années soixante.

5) Enfin, un autre type d'explication globale repose sur la difficulté de cohabitation de populations socialement homogènes mais qui refusent de mêler leurs identités.

L'exclusion, s'il faut reprendre ce terme, n'est pas seulement un phénomène statique, mais est produite et reproduite socialement, politiquement, économiquement, idéologiquement. Les pratiques sont interprétées à l'aide de lunettes bi- ou multifocales par des sujets pensant et agissant simultanément à plusieurs niveaux (l'immeuble, le grand ensemble, la ville, le pays), a fortiori s'ils ont migré d'un pays à l'autre, de la campagne à la ville, d'une région à l'autre, lorsqu'ils sont, comme on le dit facilement, entre deux cultures.

Dans les quartiers, les populations qui coexistent présentent toutes un malaise visible. Les habitants les plus enracinés tentent de poursuivre une trajectoire qui leur permettra une promotion sociale et investissent logement et voisinage. La proximité de groupes marginalisés ou plus récemment installés leur apparaît non plus comme une « gêne », mais comme une menace individuelle et collective, identitaire et statutaire, notent les sociologues. Des frontières réelles ou imaginaires sont ainsi instituées par les différents groupes et ce découpage de l'espace (cages d'escalier, immeubles, grands ensembles, pavillons, etc.) fonde en fait l'identité. Dans les lieux négativement connotés, à forte homogénéité sociale, les différenciations culturelles sont survalorisées.



Une hiérarchie entre les relations sociales s'établit alors, qui tente de compenser la représentation que les populations ont de leur propre marginalisation. Il est bon de se rappeler que des conflits de ce type ont eu lieu aux États-Unis à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix. Petits Blancs et minorités raciales logées dans des espaces contigus s'affrontaient à propos du Logement, des écoles, des transports et des emplois. Dans les Etats du Nord-Est, le départ massif des Blancs vers la périphérie a résolu les problèmes, mais des conflits subsistent ailleurs entre immigrants et minorités, en particulier en Californie. Ils n'ont souvent aucune base objective et ne manifestent qu'une résistance au risque de disqualification et de marginalisation. En France, les marginalisés anciennement implantés dans un quartier prennent pour cible les jeunes d'origine étrangère, images d'une identité fragmentée et figures emblématiques d'un devenir inacceptable. Plus les jeunes d'origine étrangère s'intègrent et deviennent

semblables, plus ils apparaissent menaçants. La culture devient alors l'ultime facteur de différenciation, qui, dans d'autres pays, va se traduire en termes ethniques ou raciaux. « Rien ne va. On ne peut pas s'entendre. On n'a pas les mêmes goûts, les mêmes habitudes. [...] Alors on ne peut pas être d'accord, on n'est pas d'accord [...] sur rien », rapporte une mère de famille interrogée par A. Sayad. Le vacarme des enfants, l'occupation intempestive de l'espace, les odeurs sont autant de manières de contester la légitimité des immigrés et de leurs enfants à être près de soi. Le sentiment d'abandon et d'impuissance des habitants anciennement installés est partagé par des jeunes gens à qui la société refuse toute perspective d'avenir valorisant. Ces frustrations génèrent une conflictualité sociale porteuse de violence et d'extrémisme. Qui sont les interlocuteurs de ces populations ? Les non-réponses ne peuvent que favoriser le développement de « communalismes possessifs » et de profondes discordes.



Regard croisé

Entretien avec Sébastien Roché

Propos recueillis par Sylvain Allemand - Revue Sciences Humaines N°89 Décembre 1998

Il y a encore quelques années, les incivilités n'étaient guère prises en considération dans les débats sur la violence. Pour Sébastien Roché, elles sont pourtant un des principaux facteurs explicatifs de la montée du sentiment d'insécurité.

Sciences Humaines : A la suite de Norbert Elias, l'historien Jean Claude Chesnais a souligné la baisse tendancielle de la violence dans les sociétés modernes. Selon vous, on assisterait depuis quelques décennies à un retournement de cette tendance. Sur quels constats vous fondez-vous ?

Sébastien Roché : Je ne suis pas le seul à défendre cette thèse. A la suite des travaux de l'historien américain Ted Gurr, presque tous les spécialistes s'accordent pour reconnaître une augmentation de la criminalité dans la plupart des sociétés modernes, et ce depuis au moins l'après-guerre. Même constat pour les vols, les agressions ou la délinquance. On a certes longtemps contesté la fiabilité des statistiques officielles. Reste qu'elles permettent de constituer des séries, qui mettent en évidence une tendance générale à l'augmentation. En France, cette montée de la violence s'observe dès le milieu des années 50. Elle est indépendante du contexte économique. La délinquance en particulier augmente durant les années de reconstruction et de prospérité. Depuis le milieu des années 80, elle tend à stagner, et ce malgré l'augmentation du chômage de longue durée et les phénomènes d'exclusion.

SH : Comment interprétez-vous ces évolutions ?

S.R. : Elles pourraient résulter d'un phénomène insuffisamment pris en compte par Norbert Elias, à savoir la disjonction des scènes sociales où sont appelés à évoluer les individus. Ceux-ci sont en effet de plus en plus amenés à passer d'un statut à l'autre, comme d'une situation familiale ou professionnelle à une autre. La rationalisation du contrôle des pulsions est alors à géométrie variable. Selon la situation, les individus libèrent ou non leur agressivité. Ils peuvent faire de l'usage de la violence un instrument. Les « jeunes des cités », par exemple, sont capables de commettre certains actes dans tels lieux en se gardant de les commettre en d'autres circonstances.

L'augmentation de la violence que l'on connaît depuis l'après-guerre n'est pas imputable à une catégorie particulière d'individus, mais à la généralisation des comportements agressifs dans les différentes couches de la population. Des observations ont relevé par exemple que de bons élèves pratiquent le racket à l'extérieur de l'école. Aussi convient-il d'abandonner cette notion de « profil de délinquance », qui suggère l'idée qu'il y aurait des individus prédisposés à la violence une fois pour toutes, soit génétiquement soit socialement. La délinquance est aussi bien le fait de jeunes des banlieues que de personnes « biens sous tout rapport ».

SH : Augmentation de la criminalité et de la délinquance donc. Pourtant, c'est sur les incivilités que vous mettez l'accent pour expliquer la montée du sentiment d'insécurité. Comment en êtes-vous venu à mettre en avant ces incivilités ?

S.R. : Il y a une dizaine d'années, j'ai réalisé des entretiens auprès d'habitants de Grenoble, dans la perspective d'un rapport sensé traiter de la violence « réelle » (délinquance et criminalité). A ma grande surprise, il y était davantage question d'incivilités : telle dame se plaignait surtout de ce que les gens jettent leur ticket de tramway, un autre de ce qu'un

extincteur ait été vidé dans l'escalier de son immeuble. Ces incivilités renvoient à des faits peu graves mais qui ont des conséquences sociales importantes : elles remettent en cause l'idée de l'existence d'un « monde commun », pour reprendre l'expression d'Hannah Arendt, l'idée qu'il y a une vie collective possible, fondée sur l'échange, la communication, le respect mutuel. Or, à une époque marquée par la crise des institutions (Etat, Eglise...), cela a un effet dévastateur.

Aux Etats-Unis, la réflexion sur les incivilités remonte à la fin des années 70. En France, on ne parlait guère d'incivilité il y a encore dix ans. La notion a néanmoins fini par se diffuser dans le monde de la recherche et dans le discours politique. On prend désormais les incivilités au sérieux pour comprendre la montée du sentiment d'insécurité. Il y a encore cinq ans, beaucoup prétendaient que ce dernier n'était pas fondé, qu'il n'était que pur fantasme. En fait, incivilité, sentiment d'insécurité et violence sont liés. Plus d'incivilités, c'est plus de sentiment d'insécurité, plus de défiance à l'égard des institutions et, à terme, plus de délinquance.

SH : Sur quoi vous -vous pour apprécier la réalité du phénomène?

S.R. : Les incivilités sont en partie « infractionnelles » (relevant du pénal), comme les tags qui font partie des délits, mais aussi en partie légales, lorsque quelques jeunes se rassemblent dans un escalier d'immeuble, ou quand il s'agit de simple impolitesse. Or, les statistiques officielles ne prennent en compte que les premières. Aussi en est-on réduit à consulter des données secondaires collectées par des organismes directement confrontés au problème, comme la SNCF, la RATP... Il y a ensuite des enquêtes de terrain fondées sur des protocoles d'observation in situ qui permettent de recenser dans un milieu donné les indices d'incivilités (boîtes aux lettres fracturées, vitres brisées ...). Il y a enfin les enquêtes par sondage, dans lesquelles on demande aux sondés de décrire la qualité de leur environnement. Depuis peu, des municipalités se dotent de moyens internes afin de suivre l'évolution du phénomène.

SH : Quelles solutions préconisez-vous ?

S.R. : Selon moi, il faut affirmer la nécessité d'une « maîtrise collective » de ces multiples lieux que les individus sont de plus en plus amenés, au cours de leur existence quotidienne, à fréquenter : zones commerciales, autoroutes, grands ensembles, transports en commun, etc. En l'absence d'une mobilisation sociale des habitants, cette maîtrise collective peut être assurée par ce que j'appelle des « professionnels de l'hospitalité » : des professionnels qui jouent le rôle de médiateur ou de gardien des règles d'usage. Cette professionnalisation se traduit d'ores et déjà par la revalorisation de métiers anciens : concierge, gardien de parc ou d'immeuble... Elle se traduit aussi par l'apparition de nouveaux emplois dans le domaine de la médiation : les îlotiers, les agents d'ambiance dans les bus, les correspondants de nuit (des bénévoles qui se proposent de dénouer des situations tendues en dehors des heures d'ouverture d'une administration)... Insensiblement, des règles d'usage commencent à s'unifier sous l'action de ces nouveaux acteurs.



Ce que fait la police *

Par Jean-Marc Erbès

A partir des années soixante, la progression de la délinquance urbaine provoque la montée d'une inquiétude sociale diffuse. Avec l'affaire des Minguettes, la France découvre au début des années quatre-vingt l'ampleur de la crise urbaine. Or, les pouvoirs publics prennent avec retard la mesure de ce changement.

Depuis la Libération, la police se voyait, en raison de la situation politique et sociale, assigner d'autres priorités que celle d'assurer la sécurité quotidienne des Français, qui, à cette époque de forte croissance économique, ne constituait pas une préoccupation majeure. Le maintien de l'ordre pour canaliser les grands mouvements sociaux, la mobilisation de la police dans la lutte en métropole contre les militants FLN durant la guerre d'Algérie, les affrontements au cours des troubles de Mai 68 et l'implication massive et longue des forces de l'ordre dans la lutte contre les «gauchistes» avaient conduit à donner de la police une image très répressive, peu attentive aux attentes des citoyens et inadaptée à la conduite de stratégies de sécurité de proximité.

Ainsi, autour des années quatre-vingt, la sécurité est devenue un enjeu politique majeur où l'on voit s'affronter durement les partis de gauche et de droite. Le corps policier lui-même ne reste pas à l'écart de ce débat. Les grandes organisations syndicales se regroupent pour mobiliser leurs adhérents contre les conditions d'emploi et revendiquent de nouvelles stratégies d'intervention susceptibles de relégitimer la police dans le corps social. Face à cette situation, les gouvernements, tout en menant une politique d'allocation de ressources supplémentaires, notamment par des recrutements importants, s'emploient à réorienter les missions de la police

vers une répression de la criminalité plus soutenue, ainsi que vers des activités visant à rapprocher les policiers du public par des actions de prévention telles que l'ilotage.

En 1981, l'alternance survient. Les policiers s'interrogent sur la conduite que va adopter à leur égard ce nouveau pouvoir dont les représentants les ont souvent critiqués. Une pression très forte s'exerce sur le gouvernement de la part du syndicat des gardiens de la paix qui, en même temps qu'il rappelle son exigence d'une police plus proche des citoyens, mène une intense campagne contre la hiérarchie policière. Les syndicats de droite, quant à eux, entraînent les policiers à manifester dans la rue contre ce qu'ils considèrent être une attitude trop laxiste du pouvoir. Devant la résistance de la hiérarchie policière, et à la suite de querelles internes au gouvernement, le rapport Belorgey proposant de rapprocher le fonctionnement de l'institution policière des autres services publics et de faire évoluer la police d'ordre vers une police de sécurité est, à peine publié, relégué aux oubliettes. Le pouvoir tâtonne face à cette agitation policière qui l'affaiblit. Pour la calmer, il accordera des améliorations catégorielles substantielles et des horaires de travail affaiblissant notablement la capacité d'intervention policière. L'institution policière, en contrepartie, n'évoluera que modestement dans son fonctionnement et ses pratiques, malgré les efforts consentis et les injonctions des pouvoirs publics.

Le ministre de l'intérieur, Gaston Defferre, très absorbé par la réforme de la décentralisation, estime qu'une puissante action de formation est de nature à faire évoluer l'institution. Une direction de la formation est créée, des moyens lui sont accordés. Ses responsables estiment qu'il n'est pas possible de bâtir un programme ambitieux



* © Postface de l'ouvrage de Dominique Montardet, "Ce que fait la police", éditions La Découverte, Paris 1996

sans avoir un constat préalable des lieux. La formation est, en effet, un investissement en vue d'un changement. Il convient donc de disposer d'une analyse aussi objective que possible des dysfonctionnements de l'institution pour afficher des objectifs d'améliorations, que le programme de formation et d'autres mesures d'accompagnement pourront contribuer à atteindre. Or, les connaissances requises pour une telle démarche étaient totalement inexistantes. Jamais un chercheur extérieur à l'institution, ou même un expert en audit, ne s'était introduit à l'intérieur de l'institution pour étudier son fonctionnement, décrire ses spécificités, établir un diagnostic. Pour le monde extérieur, de manière certaine, et pour beaucoup de policiers aussi, la police fonctionnait comme une boîte noire. Comment, dès lors, stimuler son évolution s'il n'est pas possible de discerner les ressorts intimes de son fonctionnement sur lesquels il serait pertinent de peser ?

Notre pays, en ce domaine, avait un sérieux retard par rapport aux Anglo-Saxons. Dès 1970, dans ces pays, la mise en cause des activités policières, la dénonciation du caractère routinier des pratiques face à la criminalité urbaine, le malaise parmi les professionnels de la sécurité, avaient conduit à s'interroger sur le fonctionnement de la police. Profitant de l'existence de structures décentralisées, des chercheurs purent s'introduire dans des lieux dont les responsables montraient des signes d'ouverture. Des recherches, des études, des expérimentations innovantes apportèrent ainsi un éclairage nouveau sur l'appareil policier. Cet essor put se faire grâce à la conjonction très favorable entre la demande sociale, les intérêts des chercheurs, l'acceptation des recherches et de leurs résultats par les policiers et enfin le soutien des pouvoirs publics. Un tel mouvement ne s'était pas produit chez nous. L'État centralisé n'était nullement enclin à favoriser la transparence de l'institution policière. Les policiers, comme tous les professionnels, mais avec encore plus de réserve et de méfiance, étaient hostiles à l'intrusion d'experts dans leur propre milieu. La demande sociale n'était pas en mesure de se faire entendre.

Si, de ce côté, les portes étaient bien verrouillées, il faut aussi observer que, du côté de la communauté scientifique, la poussée pour les débloquent n'était pas très forte. Sans doute avait-elle quelques doutes sur sa capacité à se les faire ouvrir, compte tenu de la distance entre les cultures professionnelles des uns et des autres et des rapports qu'ils avaient entretenus au cours des conflits qui avaient secoué le pays. Mais cette attitude résultait aussi, pourquoi ne pas le dire, d'un certain dédain moralisateur et intellectuel d'un milieu qui considérait la police comme un simple instrument du pouvoir aux pratiques inavouables. Les sociologues et les chercheurs en sciences politiques, par leur absence de curiosité, pouvaient laisser entendre que cet objet était dénué de toute épaisseur propre dans le champ social et politique. Les historiens, quant à eux, ne semblaient pas non plus s'intéresser à cette institution, sans doute considérée comme de second ordre, sans autonomie par rapport à l'État et n'étant pas en mesure de jouer une partition originale, en tant qu'acteur. On pouvait aussi regretter, et encore aujourd'hui, le silence des criminologues captifs dans les facultés de droit.

Pour des raisons élémentaires de simple efficacité, il fallait sortir de cette situation d'ignorance. Connaître pour mieux agir apparaissait comme une nécessité évidente. Mais, au-delà de cette exigence très pratique, il y avait aussi une volonté de développer la transparence dans les rouages d'un secteur très sensible, pour l'épanouissement de la vie démocratique, qui ne peut plus s'accommoder de zones d'ombre impénétrables dans le fonctionnement de la vie sociale. Ainsi, à partir de la construction d'un programme de formation voulu par le pouvoir politique, la recherche a pu s'introduire subrepticement dans une institution très verrouillée. A partir d'observations de terrain, de questionnaires, d'outils divers, les chercheurs ont été en mesure de mettre en évidence des faits de nature à susciter un débat parmi les policiers, en leur renvoyant une image de leur institution dans laquelle ils se reconnaissaient. Une telle démarche paraît aujourd'hui assez banale, après tous les



efforts réalisés ces dernières années, en vue d'entraîner les services publics à mieux s'adapter à l'attente des usagers et à réfléchir à l'évaluation de leurs performances. Il y a une quinzaine d'années, dans le contexte de méfiance de l'époque, c'était une entreprise quelque peu téméraire pour les responsables de l'administration qui s'y engageaient.

Comment ne pas évoquer, à cette occasion, le souvenir d'une réunion de travail tenue en 1984 à l'École nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Le directeur de la formation que j'étais souhaitait présenter aux hauts policiers les premières conclusions du programme de recherches qui avait été lancé. J'avais demandé à Dominique Monjardet ainsi qu'à deux autres chercheurs, de présenter leurs travaux. Les responsables de l'étude ayant servi de support à l'élaboration du programme de formation exposaient leur constat, notamment sur le caractère empirique de l'activité policière et l'incompréhension entre les policiers et les usagers. Dominique Monjardet qui poursuivait sa recherche sur le travail policier selon des méthodes rigoureuses fondées sur des observations de terrain, voulait souligner ce que nous appelions, de manière peut-être maladroite, le pouvoir « discrétionnaire » du policier dans la sélection de ses activités, de l'autonomie qui en résulte pour lui dans l'organisation de son travail, des difficultés qui en découlent pour l'exercice du commandement. Ces analyses, que nous allions retrouver dans les recherches anglo-saxonnes, étaient nouvelles pour nous et devaient semble-t-il, intéresser nos auditeurs policiers. Bien mal nous en prit. Le malentendu était complet, la riposte fut cinglante de la part de la majorité d'entre eux. Comment pouvions-nous nous permettre de parler de discrétionnarité alors que le travail policier était encadré par les multiples dispositions des codes, règlements, circulaires, que la hiérarchie était là pour le diriger et la justice pour le contrôler. Quelques voix se firent néanmoins entendre pour mettre en garde leurs collègues devant ce manque d'écoute. « Faites attention, disaient-elles, ces chercheurs nous disent peut-être, au-delà de ce qui devrait

être, ce qui est effectivement. » Ce jour-là, dans un climat certes tendu en raison des incompréhensions résultant d'une alternance redoutée, nous avons perçu la clôture qui guette la police plus que toute autre institution, le soupçon d'être « contre » si l'on n'est pas « pour » et la très grande difficulté qu'il y a à instaurer un échange serein avec les représentants d'une institution dont la sensibilité est à fleur de peau. Pour leur défense, on peut arguer que de telles réactions se retrouvent dans les autres corporations soumises à un regard externe, ce qui est plus important : des chercheurs, et notamment Dominique Monjardet, « coauteur » de cette rencontre querelleuse, sont désormais invités à participer aux enseignements dans cette école. Les passions se sont en effet un peu tempérées, des esprits curieux et éclairés ont perçu l'intérêt que pouvait avoir pour la profession ce regard distancié.

Lorsqu'un terrain s'ouvre à la recherche, non sans difficulté en raison de la nécessité d'avoir l'accord du sommet de la hiérarchie, et que le chercheur parvient par les voies administratives jusqu'au niveau requis, celui-ci est frappé du bon accueil qu'il reçoit, en général, des exécutants, de la satisfaction qu'ils ressentent au fait que l'on s'intéresse à eux et de pouvoir faire entendre leurs paroles. Dans cette immersion, le chercheur doit prendre garde de ne pas se laisser prendre aux pièges tendus, volontairement ou non. Il en reviendra le plus souvent quelque peu changé, avec des problématiques renouvelées au contact des hommes et des femmes rencontrés, de la forte implication de beaucoup d'entre eux, du constat qu'il fait sur la complexité du métier et de la marque très forte que celui-ci imprime sur ceux qui l'exercent. Cette relation qui s'instaure inquiète, certes, le policier et l'intrigue, mais il perçoit aussi à travers elle une valorisation de sa personne et de sa tâche.

Si l'on excepte l'action de quelques pionniers, on peut considérer que l'ouverture à la recherche dans la police date des années quatre-vingt. Le chantier, désormais ouvert nous apporte, comme en témoigne le livre de Dominique Monjardet une connaissance intime et dynamique sur l'institution poli-





cière en relation avec la société. C'est là, sans doute, le mérite le plus important de ce travail qui, outre ses importantes recherches personnelles, s'alimente d'autres travaux conduits, d'abord sous l'impulsion de la direction de la formation, puis sous celle de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure créé en 1989. Considérant que les priorités devaient aller d'abord à une meilleure connaissance de l'action de la police dans la ville, c'est plus particulièrement dans cette direction qu'ont été effectués le plus de travaux. D'une manière générale, on peut avancer que le mérite premier de l'ensemble de ces recherches est de faire émerger une réalité objective, constitutive de connaissances, au-delà de la singularité des situations particulières. Selon l'expérience que nous avons vécue, on peut dire que, globalement, ces connaissances n'ont pas apporté un savoir entièrement nouveau. Aux non-initiés, elles font surgir une information d'une immense valeur sur l'exercice d'une fonction dont on parle, le plus souvent, à l'occasion d'événements fâcheux. Ils découvriront la difficulté d'exercice de ce métier au cœur des contradictions sociales, où l'usage de la force qui le caractérise doit être en permanence, pour ne pas être mis en cause, proportionné aux événements à traiter. Les praticiens y trouvent la confirmation de ce qu'ils vivent et perçoivent confusément. Ce que leur renvoient ces recherches les aide à énoncer de manière explicite ce qui demeure refoulé ou insuffisamment conceptualisé. Sont mises en évidence les logiques d'action internes, les articulations avec l'environnement.

Quel est le « miel » que peut en faire l'institution policière ? La valorisation de ces travaux pose des problèmes qu'il ne faut pas se dissimuler. L'administration attend trop souvent des réponses susceptibles d'être directement opérationnelles. Tel n'est pas le souci premier du chercheur. Mais si la recherche est de qualité, si son auteur prend en compte la culture institutionnelle, si l'administration veut bien s'ouvrir au dialogue, un échange fructueux s'organise entre le chercheur et les praticiens intéressés par l'éclairage nouveau qui leur est apporté sur l'institution à laquelle ils

appartiennent et l'exercice de leur métier. Il arrive que les débats soient rudes, dans la mesure où l'image renvoyée par le miroir de la recherche est décapant. Mais n'avons-nous pas tous tendance à l'autosatisfaction pour nous rassurer ? Grâce au capital de connaissances acquis, nous pouvons désormais prolonger et développer les échanges au niveau international. Or, notre pays était totalement absent sur cette scène, il y a encore peu de temps. Comparer les modèles de police, les effets de leur organisation, les relations qu'ils entretiennent avec les diverses institutions et la société, connaître leurs pratiques et les évaluer, en sachant, certes, que le poids de l'histoire et des cultures fait que rien n'est directement transposable, est une activité des plus stimulantes pour la réflexion et l'amélioration des pratiques.

Pour ma part, en me replaçant dans mes anciennes fonctions de gestionnaire attaché à soutenir les policiers dans l'amélioration de leur institution, je considère que le grand mérite de ces travaux est d'abord de démontrer la complexité des choses. **Trop souvent, les grands décideurs voient la police comme un grand corps hiérarchisé, susceptible d'obéir du haut vers le bas aux injonctions données par les hiérarques et aux normes juridiques qui l'encadrent. Les chefs de police avertis savent qu'il n'en est pas ainsi.** Dominique Monjardet nous montre combien est large la marge d'appréciation des acteurs. Dès lors que les prescriptions normatives ne suffisent pas à régler toutes les situations, intervient le contenu éthique de la culture professionnelle. Or, **dans une société fractionnée comme la nôtre, le travail du policier est le plus souvent conflictuel. Il ne peut plus être seulement le soldat du droit. Il est amené sans relâche à prendre en considération la capacité différentielle des groupes sociaux, à accéder à ce que l'on appelle le respect du droit. On mesure ainsi la difficulté du métier, considéré comme le dernier rempart de la loi, alors que la légitimité de celle-ci est de plus en plus remise en question. Il doit, en conséquence, être soutenu par une action permanente de nature à en préserver la déontologie et à le doter d'une capacité d'intervention affermissant son rôle de**

gardien de la loi exerçant avec une compréhension sociale des terrains sur lesquels il est appelé à intervenir.

Pour ce faire, il doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement gestionnaire qui échappe aux commodes injonctions bureaucratiques venues d'en haut, mais lui permette de s'approprier ce qui lui est demandé.

Ces conduites se développeront d'autant mieux que l'institution policière acceptera de s'ouvrir d'avantage aux tiers, comme le souligne à juste titre Dominique Monjardet. Au lieu de craindre les structures de médiation, elle devrait considérer que celles-ci pourraient être un soutien dans son action. Un conseil supérieur de la police, donnant la garantie au citoyen que l'observation de la déontologie est assurée par des contrôles internes pertinents, serait de nature à lever la suspicion dont elle peut faire l'objet. Des instances de coopération au niveau local lui permettant d'assurer une concertation sur des objectifs d'action et d'informer sur ses activités renforceraient sa légitimité et faci-

teraient l'exercice de ses missions.

L'introduction des chercheurs dans l'institution est également une forme de médiation. Les travaux importants de Dominique Monjardet ce « tiers chercheur » dans l'univers policier, en sont le témoignage. Grâce à lui, et aussi à d'autres chercheurs qu'il a su entraîner sur ce champ, nous ne pouvons plus avoir une vue trop souvent sommaire sur cette institution. Qu'il en soit remercié. D'autres explorations restent à faire. Or rien n'est jamais acquis, et il faut souhaiter que ce regard curieux puisse perdurer, et que l'institution policière continue à se prêter à une ouverture à la recherche. Toutes les polices, françaises comme étrangères, ont encore, plus que les autres institutions, la tentation de se dérober au regard extérieur. L'acceptation de celui-ci par les autorités gouvernementales et policières constitue, on peut clairement l'affirmer, un bon critère de la santé de la démocratie et de la qualité du débat public qui s'y déroule.



Regard croisé

Changeons les réponses à la délinquance juvénile. Pour une responsabilisation des personnes par une stratégie civiliste.

par Michel Marcus, magistrat, délégué général du Forum français pour la sécurité urbaine.
Le Monde, mardi 17 janvier 1998

Si nous admettons que les incivilités sont la plaie de nos villes, que les jeunes en sont majoritairement les auteurs, alors répondons de manière civile à la multiplication de ces incivilités.

Visiblement, les temps d'intervention de la justice pour enfants, les moments d'intervention des éducateurs, ne correspondent presque jamais aux moments d'expression délinquante des jeunes. Toujours trop tard, trop souvent disproportionnée, toujours inadéquate, la réponse du monde des adultes incarnés par la justice n'a guère de crédibilité. On peut même subodorer que cette réponse entretient les « parcours délinquants » d'un certain nombre de jeunes.

Les débats sur la violence semblent n'avoir qu'une issue: le renforcement des peines, le recours au droit pénal. Ces crispations du corps social ne sont pas forcément porteuses d'avenir. Elles nous engagent dans une logique d'affrontement avec une jeunesse devenue ennemie que nous appréhendons avec difficulté.

Rompons avec cette spirale et engageons la pacification des esprits par le biais d'une politique de civilisation de nos conflits. Si nous admettons que les incivilités sont la plaie de nos villes, que les jeunes en sont majoritairement les auteurs, alors répondons de manière civile à la multiplication de ces incivilités.

Il est contradictoire de se lamenter sur l'absence de responsabilisation des parents, de la famille, de l'entourage, du corps social et d'amplifier l'usage du mécanisme fondamental de déresponsabilisation qu'est le droit pénal. Le droit pénal opère une délégation du conflit à un tiers, police, justice, à charge pour celui-ci de le régler. Le droit civil est le droit de la responsabilité. Il oblige à réparer, à faire, à ne pas faire ; c'est un droit d'implication de toutes les personnes qui ont à voir avec une situation. En outre, c'est un droit de la confrontation, celle de la victime et de l'auteur ; c'est un droit nourri de mémoire individuelle ou collective, un droit de réconciliation.

Si nous voulons civiliser les comportements de nos jeunes, civilisons la réparation de nos préjudices.

Dans nos villes, cela droit se traduire par des stratégies de réduction des incivilités, de la part des acteurs sociaux, organismes logeurs, transports, école, élus, responsables d'équipements qui peuvent recourir aux juges civils agissant en référé, avec des possibilités de médiation à tout moment de la procédure, à l'implication de l'entourage des jeunes. La variété des modalités de réparation des préjudices subis est très grande et s'adapte à la multiplicité des situations locales.

Le droit civil regorge d'outils dont l'usage permettrait de redonner du sens à cet objectif de responsabilisation des personnes. Ainsi en est-il du cautionnement. Se porter caution d'une autre personne est une manière de créer un lien entre un jeune et un adulte. Ainsi en est-il du conseil de famille dont la composition n'est pas strictement limitée aux personnes de la famille, mais peut accueillir des représentants plus institutionnels, d'un quartier par exemple.



Dans certains pays, cette stratégie civiliste dépasse le stade des incivilités pour prendre en compte des comportements plus graves. Ainsi en est-il des affaires de viol, de discrimination sexuelle et raciale. Une stratégie civiliste répond aussi beaucoup mieux à l'appréciation de la gravité des comportements que peuvent avoir les habitants d'un quartier. Cette appréciation n'est pas forcément celle des institutions - police et justice - qui se conforment à la hiérarchie des appréciations du code pénal.

Civiliser ses conflits, c'est garder une maîtrise sur la manière d'en sortir qui intégrera le fait que les protagonistes vont continuer à vivre dans le même quartier, dans une même ville. L'exclusion sous-jacente au processus pénal est impossible dans le processus civil. Les ruptures civiles sont toujours accompagnées de « passerelles » qui maintiennent du lien, de la mémoire : paiement d'une allocation, exercice d'un droit de garde, d'un droit de regard, d'un droit d'intervention, de limitation. Les séquelles de la prison, le casier judiciaire, sont des ruptures définitives porteuses de violence de plus en plus inquiétantes.

A l'heure où toutes les villes engagent un processus de contractualisation de leurs objectifs en matière de sécurité, une réflexion est nécessaire sur ces questions.



D'une rive à l'autre* (extrait)

par Michel Wieviorka

Les changements dans la violence semblent s'être opérés selon deux rythmes, s'inscrire dans deux temporalités distinctes. D'un côté, le crime et la délinquance sont en expansion presque continue depuis le début des années 60: leur progression a donc été inaugurée en période de croissance. D'un autre côté, les violences dites « urbaines » s'ébauchent à partir de la fin des années 70, pour devenir spectaculaires dans les années 80 et 90, leur émergence s'opérant dans une période d'inquiétude culturelle et de difficultés économiques. Ce double mouvement suggère que la violence contemporaine et le sentiment d'insécurité procèdent de trois processus socio-historiques principaux.

Le premier processus mène à l'apogée d'une phase nouvelle de la modernité, caractérisée par la consommation et la culture de masse et par l'ébauche de nouveaux mouvements sociaux et culturels. Violence et sentiment d'insécurité ont partie liée, de ce point de vue, avec l'individualisme moderne en expansion. Ils ont aussi partie liée avec la fragmentation culturelle qui s'amorce dès la fin des années 60.

Le deuxième processus est la déstructura-

tion de la société nationale française, dont les éléments constitutifs entrent en crise et se dissocient visiblement à partir de la fin des années 70, donnant la triple image du déclin des rapports sociaux propres à l'ère industrielle, de la crise des institutions républicaines et de la rétraction nationaliste d'une nation jusque-là ouverte au développement économique et culturel.

Enfin, un troisième processus renvoie à l'émergence, dans les années 80, de questions de société inédites, perceptibles dans l'ébauche de nouvelles figures sociales et culturelles, ainsi que dans l'amorce d'interventions publiques renouvelant les conceptions et les formes de l'action politique, avec par exemple les ZEP (zones d'éducation prioritaires) ou le RMI (revenu minimum d'insertion).

Dans la pratique, ces processus se mêlent et se combinent, et la violence aussi bien que le sentiment d'insécurité relèvent couramment des trois à la fois. En scandant l'apogée d'une phase de la modernité, la déstructuration des formes de vie collective qui l'ont traduite et la naissance de nouvelles, la violence apparaît comme le prix à payer pour passer d'une rive à l'autre.



Individualisme et fragmentation culturelle

L'individualisme moderne

Dans les années 50 et 60, la montée de l'individualisme s'effectue contre, malgré ou à côté des représentations dominantes, qui insistent alors sur l'image de la structuration de la vie collective par des rapports de classe. Elle est perçue, de façon plus ou moins critique, comme associée d'abord et avant tout à l'essor de la consommation de masse, comme en témoignent alors les propos d'Edgar Morin: « La modification des

conditions de vie sous l'effet des techniques, l'élévation des possibilités de consommation, la promotion de la vie privée correspondaient à un nouveau degré d'individualisation de l'existence humaine ». C'est dans le déclin des représentations de la société en termes de rapports de classe, à partir de la fin des années 70, que le thème de l'individualisme a conquis un espace croissant, semblant même un

* © " Violence en France " , éditions du seuil, Paris, janvier 1999

moment triompher avec l'idée du vide social ou de l'ère du vide, alors que les critiques de la société de consommation s'affaiblissaient. (...)

L'individualisme moderne doit être considéré sous deux angles. D'une part, il relève du désir de participer à la vie moderne, au travail, pour beaucoup à l'emploi, à l'argent, à la consommation, se prolongeant alors éventuellement par l'appel au plaisir, à la jouissance, à l'hédonisme, et revêtant l'allure de l'utilitarisme le plus égoïste, voire du cynisme. L'individualisme, ici, signifie également la comparaison permanente, la concurrence, la « démocratisation du paraître », selon l'expression de Robert Aglietta. Satisfaite, ou pouvant l'être, cette figure de l'individu, qui correspond le mieux au sens commun, semble constamment dominée par le calcul, l'effort pour optimiser ou maximiser l'usage des moyens déployés et élaborer des stratégies payantes. Insatisfaite, ou rendue impossible, elle devient synonyme de grandes frustrations. La violence, notamment la délinquance et le crime, peut devoir beaucoup à ces frustrations, qui, pour certaines d'entre elles, débouchent, comme l'a suggéré Robert K. Merton dans un texte classique, sur des comportements déviants d'individus tendus vers des fins normales : les valeurs du délinquant ou du criminel sont celles que la société dans son ensemble trouve légitimes, mais pour y accéder il utilise, faute d'autres ressources, des moyens qui sont, eux, illégitimes. Pour la période plus récente, marquée par l'exclusion et la précarisation sociales, la violence peut, dans cette perspective, être le fait d'individus tenus à distance des fruits de la modernité, ou expulsés de cette même modernité, à laquelle ils ont jusque-là participé, parfois même de façon centrale - il peut en aller ainsi pour les couches sociales prolétarisées, fragilisées, disqualifiées de la fin de la société industrielle. L'importance actuelle de la violence économique, privée, instrumentale, notamment associée au trafic de stupéfiants, relève très largement de

cette face de l'individualisme - ce qui ne veut pas dire, bien au contraire, qu'elle soit le fait exclusif des laissés-pour-compte du changement.

D'autre part, l'individualisme est une notion qui englobe celle de sujet et renvoie alors à la capacité personnelle de se construire, de produire ses propres choix, sa propre existence, d'être l'objet d'une auto réflexion. Le sujet est capable d'auto-analyse, il est susceptible d'être transparent à lui-même, en mesure, aussi, d'être autonome, c'est-à-dire de décider, voire de fixer ses propres règles et ses normes. Le sujet n'est pas défini par la participation, mais par l'auto production de la personne et par sa capacité à être l'entrepreneur de sa propre existence. Et, là aussi, tout change selon qu'il est possible ou non de se constituer en sujet, ou selon que cela est plus ou moins interdit parce que la société s'y refuse, n'entend pas, se ferme, rejette et méprise, par exemple sur le mode du racisme. Ainsi, le sujet interdit, nié, méprisé, empêché d'éprouver de l'estime pour lui-même du fait de la discrimination raciale ou sociale, privé des conditions lui permettant de s'exprimer et de devenir acteur, peut-il devenir enragé, n'être plus porté que par la haine; il peut, de là, passer éventuellement à des conduites de violence, individuelle ou collective, où la destruction se combine éventuellement avec l'autodestruction, ce qui indique que l'impossibilité de se construire est intériorisée et renversée. Ces conduites sont elles-mêmes au départ plus « chaudes » que « froides », plus spontanées qu'organisées et structurées sur la longue distance. Mais la rage et la haine peuvent aussi, à certaines conditions, être « refroidies », maîtrisées, capitalisées dans une action politique violente, voire terroriste. Ainsi la subjectivité déniée qui peut être au cœur de la délinquance, ou présente dans l'émeute urbaine, peut-elle se retrouver aussi dans le terrorisme islamique; mais le passage des unes à l'autre n'est pas direct, immédiat, et implique des inflexions considérables dans le trajet des acteurs.



La fragmentation culturelle : première vague

Nous sommes tellement habitués à penser la différence culturelle en référence, avant tout, aux populations issues de l'immigration que nous en oublions qu'elle concerne bien d'autres groupes et que l'immigration, jusque dans les années 80, était surtout définie socialement. Ne parlait-on pas constamment de « travailleurs immigrés », dont la différence culturelle, pourtant considérable, intéressait bien moins que leur rôle dans l'économie ou leur place dans les rapports de travail ?

En fait, dès la fin des années 60, la France, comme d'autres démocraties occidentales, voit s'effectuer une première poussée de particularismes culturels mettant en cause l'universalisme de son Etat Nation. Cette poussée n'est en rien informée ou déterminée par la crise économique, dont le point de départ, plus tardif, est généralement associé au choc pétrolier consécutif à la guerre du Kippour entre Israël et plusieurs pays arabes (1973). Elle s'observe dans différents domaines de la vie collective.

D'une part, elle correspond à la naissance ou à la renaissance de mouvements régionalistes, plus ou moins fortement associés, on l'a vu, à une thématique gauchiste, et qui s'efforcent parfois de parler au nom d'acteurs dominés socialement - les viticulteurs du Midi, par exemple.

D'autre part, la première vague des mouvements culturels - qui s'apparentent à bien des égards aux nouveaux mouvements sociaux analysés à l'époque par Alain Touraine - est portée par des femmes, dont l'action revêt alors une importance considérable. Sous tension, leurs doléances oscillent, pour l'essentiel, entre des demandes d'égalité et une affirmation de la différence culturelle revendiquée par des groupes parfois très radicalisés. Dans le même temps, se constitue un mouvement des homosexuels qui fait voler en éclats le modèle hégémonique qui ne voulait les tolérer qu'en privé ou sous la forme, dans l'espace public, de personnages aliénés et ridicules.

La fin des années 60 et le début des années 70 voient par ailleurs naître les premières expressions de mouvements qui constituent les victimes de handicaps ou de maladies chroniques en acteurs susceptibles de revendiquer leur déficience et de la transformer, au moins partiellement, en différence. La figure la plus nette de cette innovation est celle des sourds-muets : alors que le modèle républicain les poussait ou bien à s'enfermer dans des quasi-ghettos ou bien à tenter de vivre comme tout le monde, sans que leur particularisme soit pris en compte, la langue des signes retrouve, dans le pays de l'abbé de l'Épée, une grande vigueur, et ceux qui la pratiquent, au lieu d'être condamnés au repli, participent grâce à elle à la vie de la cité.

Enfin, c'est durant les dernières années des « Trente Glorieuses » que s'opère un début d'ethnicisation, à travers notamment les transformations des juifs de France. Ces derniers, on l'a vu, sans pour autant constituer un milieu homogène, ni même se considérer massivement comme relevant d'une communauté, s'écartent de plus en plus nettement du modèle républicain hérité des Lumières, de la Révolution et de Napoléon 1er, pour apparaître de plus en plus visiblement dans l'espace public et s'y affirmer, refusant d'être réduits à l'image de l'israélite vivant sa religion en privé pour n'être qu'un individu en public.

Ces transformations sont socialement peu marquées. Elles concernent des groupes dont il est difficile d'affirmer qu'ils relèvent d'une classe sociale dominée ou, à l'opposé, de la seule bourgeoisie, au point qu'elles sont souvent analysées à l'époque comme le fait de couches ou de classes moyennes. Elles ne génèrent pas de violences marquées, en dehors, nous l'avons vu, des affirmations régionalistes, parfois tentées par la violence politique - qui se prolongera en terrorisme en Corse et, dans une moindre mesure et plus tardivement, au Pays basque.



La fragmentation culturelle, qui met en cause l'homogénéité de la nation et la conception classique du modèle républicain, hostile à toute reconnaissance de particularismes culturels dans l'espace public, est un phénomène antérieur à la déstructuration massive du modèle d'intégration français. Elle semble alors annoncer l'entrée directe dans un nouveau type de société, animé par des contestations culturelles et non plus structuré par le conflit opposant le mouvement ouvrier et les maîtres du travail. Elle prépare le passage à une hyper modernité dans laquelle toutes

sortes d'acteurs s'efforceraient d'être reconnus sans que ce passage soit nécessairement douloureux ou convulsif. Les demandes et les affirmations culturelles qui, aujourd'hui, vingt ou trente ans plus tard, prolongent cette première vague ne se sont pas contentées de l'étendre et de la développer; entre-temps, la France a connu une déstructuration spectaculaire, affectant simultanément chacun des trois registres constitutifs de la modernité selon Daniel Bell : les rapports sociaux, la vie institutionnelle et politique, la culture.

Désintégration

La fin de la société industrielle



Si la prégnance des représentations de la société en termes de classes et de conflits de classe, indissociable du poids du communisme dans la vie sociale et politique, en a retardé la prise de conscience en France, la sortie de l'ère industrielle s'est, dans notre pays, opérée certainement à partir du milieu des années 70. Phénomène d'une importance majeure, puisqu'en quelques années s'est défait un mode de structuration de la vie collective qui, à partir des rapports de production, informait les clivages politiques, les principaux débats intellectuels, le fonctionnement du tissu associatif bien au-delà des usines et des quartiers ouvriers, et de nombreuses mobilisations sociales, à l'école, dans l'université, dans les campagnes, etc. La désaffiliation, la précarisation et l'exclusion ont, en France, accompagné la sortie de l'ère industrielle, avec un caractère d'autant plus impressionnant que l'effondrement de la production de masse est passé par la dissociation de la croissance et de l'emploi et même, a pu dire par exemple Denis Olivennes, par le choix du chômage, celui-ci devenant solution et non problème à résoudre.

Les violences dites « urbaines » ont beaucoup à voir avec cette première dimension de la déstructuration générale. La rage et la haine dont témoignent les jeunes qui galèrent, les émeutes, la violence raciste de bandes d'extrême

droite parfois, ainsi que diverses formes de délinquance, sont l'expression directe de la fin des banlieues rouges. Et si les incivilités sont si difficiles à supporter, c'est souvent aussi parce que les comportements incivils ne peuvent plus être appréciés à l'aune des relations de voisinage ou du contrôle social et politique qu'impliquait l'appartenance à une communauté ouvrière, avec sa culture, sa conception de l'adolescence, mais aussi ses organisations, ses partis, ses syndicats et ses associations. A partir du moment où les rapports sociaux propres à l'ère industrielle perdent de leur centralité, l'espace des non-rapports sociaux, c'est-à-dire de la ségrégation sociale ou raciale, s'élargit. La violence fraye aussi son chemin dans les zones où se côtoient et se heurtent des acteurs qui, ne se reconnaissant pas mutuellement, peuvent se passer les uns des autres, mais dont les rencontres éventuelles, n'étant plus structurées par un conflit fondamental, et pas davantage régulées par des normes, risquent de se réduire à des interactions à l'issue imprévisible, au choc des bandes ou à des logiques de contrôle de territoires. En même temps, la déstructuration de ces rapports sociaux suscite des représentations qui s'apparentent à celles qui ont précédé leur formation. Lorsque la France a commencé à devenir une société industrielle, l'image de « classes dangereuses » a

en effet hanté les classes dominantes et envahi la presse, jusqu'à ce que se construise un mouvement ouvrier; en aval de l'ère industrielle classique, et comme symétriquement, les représentations actuelles de la violence des quartiers de relégation retrouvent à propos des jeunes

La crise institutionnelle

« Caillassages » de bus, violence scolaire, vandalisme, dégradation de locaux publics, agressions de pompiers venus éteindre un incendie, pièges tendus par des jeunes à la police, etc. : à bien des égards, la violence dite « urbaine » s'en prend aux représentants des institutions ou à des biens matériels publics. Une idée couramment admise y voit un ensemble de désordres assaillant du dehors des organisations publiques qui n'auraient plus qu'à se protéger et à combattre la menace extérieure.

Il est vrai que cette violence est en partie incompréhensible si on ne prend pas en considération les changements généraux qui affectent la société et qui se donnent à voir dans l'espace urbain, y compris là où les institutions sont présentes, ou au contact direct des milieux populaires. **Mais si l'école semble en péril, si les policiers trouvent leur tâche de plus en plus difficile, ou si les usagers et les salariés des transports publics s'inquiètent, c'est aussi parce que les institutions en question sont en crise et contribuent, par leurs carences, leurs blocages et leurs propres difficultés, à générer les problèmes qu'elles disent ensuite devoir combattre.**

Ce raisonnement, que nous appliquerons à ce qui constitue notre objet principal, la violence urbaine, pourrait être étendu, non sans quelque aménagement, à d'autres phénomènes. Ainsi, lorsque le préfet de région, Claude Érignac, est assassiné en Corse le 6 février 1998, il ne suffit pas d'évoquer, pour comprendre ce meurtre (non élucidé au jour où nous écrivons), la dérive du nationalisme corse ou l'hypothèse d'une pratique mafieuse, il faut aussi, vraisemblablement, prendre en compte la façon dont les services de l'État, depuis les années 70,

exclus, surtout issus de l'immigration, la même thématique de la menace. **Ce qui confirme l'idée selon laquelle non seulement la réalité matérielle mais aussi la perception de la violence sont largement fonction de la présence, ou de l'absence, d'un conflit structurel.**

ont à bien des égards baissé les bras dans l'île de Beauté face à la corruption, à la fraude électorale, ou fiscale, aux dérives du Crédit agricole et aux pratiques illégales d'inspiration nationaliste.

Les institutions de la République, y compris les grandes entreprises publiques, sont un élément du problème de l'insécurité, qu'elles contribuent à produire, et pas seulement la cible de violences. Elles participent à leur expansion, comme à leur éventuelle régression, elles ont une responsabilité, tout aussi bien, dans leurs représentations. La crise spécifique de chacune d'entre elles traduit et exacerbe tout à la fois celle, plus générale, de la République.

Dans certains cas, la violence peut être assez directement pensée en référence à l'institution ou à l'entreprise publique qu'elle affecte ou prend pour cible : certains dysfonctionnements de la RATP, par exemple, se soldent par des conduites agressives de la part de jeunes des banlieues qui s'en prennent à ses bus et à leurs chauffeurs. Dans d'autres cas, ce qui est en jeu est la République elle-même, et l'institution ou l'organisation qui subit la violence n'est pas en cause en tant que telle et ne fait qu'incarner un système dont l'ensemble suscite la violence.

Celle-ci procède, pour l'essentiel, des carences et des difficultés croissantes des institutions de la République à tenir leurs promesses et à être conformes à leur concept. En théorie, le service public et, au-delà, les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité de la devise républicaine veulent que les personnels qui ont la charge de les rendre effectifs puissent s'identifier à leur mission, et donc vivre, dans leur expérience personnelle, un sentiment de correspon-



dance étroite et harmonieuse entre leur statut social et leur fonction; cela suppose que le fonctionnement concret des organisations soit cohérent et permette la mise en œuvre de moyens adaptés aux fins, et cela implique que ces fins soient claires, nettement établies. Enfin, l'idée républicaine exige que l'égalité règne sur le territoire national et que le droit commun, le même pour tous, soit respecté concrètement.

Or partout, aujourd'hui, les institutions peinent à rester fidèles à leur concept. Leurs personnels, même s'ils bénéficient de la protection de la fonction publique ou d'un statut, se sentent mal dans leur peau et sont souvent précarisés, surendettés, inquiets pour l'avenir de leurs enfants. Au niveau organisationnel, des tensions considérables opposent des cultures traditionnelles, reposant sur un fonctionnement relativement hiérarchisé, protégé des exigences du marché et de la compétition, structuré par des relations denses et contraignantes entre la direction et les syndicats, et des cultures modernes, que tentent d'introduire des directions rompues aux techniques du management participatif, ou du moins sensibles à sa thématique, et, le cas échéant, amenées à déployer des stratégies commerciales. Le choc peut être rude, dès lors, entre d'une part l'univers classique du service public et, d'autre part, les efforts pour promouvoir une plus grande reconnaissance des attentes des usagers, tenir compte des exigences de la demande, et éventuellement développer une ouverture plus nette à la vie économique.

Enfin, au niveau décisif des valeurs auxquelles s'identifient les institutions et les entreprises publiques, le sens semble de plus en plus confus, brouillé, les finalités de l'action paraissent contradictoires et incohérentes. Qu'attendre de l'école ? Qu'elle instruisse, qu'elle éduque, ou qu'elle s'adapte à la situation économique ? La police républicaine doit-elle et peut-elle remplir les mêmes

missions que par le passé ? Ne faut-il pas repenser les fins des services publics, dont le discours en appelle à l'égalité et à la solidarité alors qu'ils semblent incapables de faire face aux drames de l'exclusion ou même de la précarisation sociale ? Ces grandes questions traduisent la crise des organisations chargées de faire appliquer dans leur domaine de compétence la devise républicaine. Et avant même d'examiner certaines formes, particulièrement significatives, que revêt cette crise, indiquons nettement qu'elle s'exprime de façon spectaculaire par des inégalités considérables dans la répartition des moyens de la République. **Ainsi le rapport Sueur relatif aux politiques de la ville (rendu public en février 1998) montre-il que les quartiers en difficulté disposent, au regard du nombre de leurs habitants, de ressources publiques inférieures à la moyenne : avant même de débattre du bien-fondé d'une éventuelle politique d'équité, reposant sur un principe de « discrimination positive », il convient donc de replacer ces quartiers dans le droit commun, de les mettre à niveau.** De même, à la même époque, le rapport Fortier, du nom de l'inspecteur qui l'a rédigé, fait apparaître, à propos des établissements scolaires du département de la Seine-Saint-Denis, d'importantes disparités de traitement, qu'il s'agisse des effectifs dans les classes, du nombre d'établissements classés en ZEP, des dotations en personnel ou du taux de personnels auxiliaires. La violence scolaire, dont ce département est un des hauts lieux en France, ne procède-t-elle pas, avant tout, de ces fortes inégalités, bien peu républicaines ? Il faut reconnaître que celles-ci dessinent un socle et contribuent à certaines tensions et violences urbaines. Mais elles sont amplifiées et aggravées par une crise des institutions républicaines qui ne se limite pas à les entériner et les reproduire. (...)



La rétraction nationaliste

En matière de culture, le plus spectaculaire dans la déstructuration de la société française au fil des années 70 et 80 réside assurément dans la poussée du nationalisme, qui traduit un effondrement, dont on ignore s'il est ou non provisoire, des conceptions ouvertes et modernisatrices de la nation.

Tel Janus, la nation, comme cadre symbolique - imaginaire, a dit Benedict Anderson - du fonctionnement des institutions et de la vie économique et culturelle, présente deux faces. D'une part, elle peut être adossée à la modernité dans ce que celle-ci présente de plus confiant, de capacité à se projeter vers l'avenir en s'ouvrant à l'extérieur et en s'associant à un idéal démocratique ou civique - dans le cas français, cette première face de la nation s'identifie constamment à l'universel et se rattache aux messages des droits de l'homme et du citoyen, ou du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. D'autre part, la nation peut se refermer sur elle-même, s'inquiéter du changement économique, se préoccuper d'ordre plus que de démocratie, et se livrer à des pulsions racistes et xénophobes.

Ces deux faces existent en France depuis deux siècles au moins au point qu'on a pu parler des « deux France », mais ce qui nous importe ici est le basculement, perceptible dans les années 80, qui s'est opéré au détriment de l'une, et au profit exorbitant de l'autre.

A quoi tient la montée du nationalisme, dont la transcription politique est donnée par les succès électoraux du Front national depuis l'élection partielle de Dreux en 1983 ? D'une part, à l'ensemble des éléments qui viennent d'être évoqués pour rendre compte de la déstructuration de la société française, à sa désinstitutionnalisation, à la crise économique, au déclin du mouvement ouvrier et à la perte des repères qu'apportaient les rapports sociaux propres à l'ère industrielle. Quand le sens de l'existence n'est plus donné par la place dans les rapports de production, ou en réf-

rence au conflit qui les structure, un autre sens est cherché, qui peut être fourni par une thématique de la nation. D'autre part, à une sorte de raidissement face à ces enjeux, qui correspond à un intense sentiment d'une menace venue du dehors.

Ce sentiment s'est précisé, dans les années 90, en se cristallisant pour l'essentiel autour de l'image de trois dangers extérieurs. Le premier serait économique et a été mis en forme, idéologiquement, par les détracteurs de la « pensée unique », critiques du néolibéralisme et farouches opposants à une globalisation dont la France a découvert tardivement le concept. Le nationalisme économique, dans ses versions de droite, mais aussi de gauche, considère que la mondialisation de l'économie est responsable de l'« horreur » dont a voulu rendre compte Viviane Forrester ; il propose du fonctionnement des marchés, des échanges commerciaux, des flux financiers ou des stratégies des grandes entreprises, transnationales ou multinationales, une image extrême - mythique, a dit à juste titre Élie Cohen. Le deuxième danger serait culturel, et tiendrait à l'internationalisation de la culture qui, sous hégémonie américaine, menacerait l'identité nationale, envahissant la vie intellectuelle, les loisirs, la communication de masse, imposant ses standards à la consommation. La « mcdonaldisation » de la France, mais aussi le recul de la langue française partout dans le monde, la pénétration de l'anglais sur le territoire national, le succès des industries culturelles étrangères seraient la conséquence d'une invasion dont le sentiment alimente un nationalisme culturel qui se nourrit lui-même de craintes du même genre, mais vécues à l'échelle de la région ou de la localité: le vote pour le Front national procède aussi parfois de la déstructuration de la culture locale, par exemple en Provence, sous l'effet de la spéculation immobilière et du tourisme de masse, ou en Alsace, du fait de l'ouverture de cette région à l'Europe. Ce qui nous



conduit, précisément, au troisième danger, politique, auquel ne pourrait pour certains qu'aboutir la construction européenne, vécue alors comme une perte de souveraineté et une source de malheur pour l'économie et pour l'identité nationales.

Face à de telles appréhensions, et sur fond de crise sociale et institutionnelle, le nationalisme fédère les affects, tandis que la conception ouverte de l'idée de nation s'affaiblit. Le propre de la France est que ce nationalisme, lesté de thèmes sociaux qui lui donnent l'allure d'un populisme de droite, a trouvé une expression organisée capable de s'installer durablement et massivement dans le système politique, ce qui a une conséquence paradoxale sur la violence. Dans l'ensemble, nous l'avons vu, la violence d'inspiration nationaliste est faible: soit elle procède de groupes d'extrême droite autres que le Front national, et tout au plus susceptibles de s'installer dans son sillage pratique (à l'occasion de manifestations, par exemple) ou idéologique - mais son espace est limité, contrairement à ce qu'on observe, par exemple, avec les skinheads dans d'autres pays d'Europe; soit elle se limite à des dérapages, en fait peu courants, dans lesquels le Front national ne contrôle pas totalement les affects de ses responsables ou militants. Le nationalisme du Front national distille un discours de haine et de ressentiment qui pourrait, dans une autre

conjoncture politique, ou à un autre moment de sa trajectoire historique, déboucher sur des violences actives. Mais depuis le début des années 80, ses responsabilités directes sont faibles en matière de violence : on ne peut lui imputer ni terrorisme ni violences infrapolitiques. Par contre, son racisme, sa xénophobie et sa thématique générale de l'immigration - surtout lorsqu'elle se diffuse très au-delà de son électorat, par exemple avec l'idée de la « préférence nationale » - disqualifient les populations concernées et font partie de la violence symbolique qui peut générer de la violence concrète chez ceux (skinheads et autres groupes d'extrême droite) qui se sentent encouragés par la légitimité politique acquise par ces orientations. Et s'il est excessif de dire du Front national qu'il suscite directement des violences réactives en opposition à ses thèses, par contre il est fondé de dire qu'il contribue, en les diffusant, à alimenter le sentiment d'exclusion et de rejet des populations issues de l'immigration, qu'il est partie prenante de tensions politiques qui se soldent éventuellement par des violences sans qu'il soit directement concerné, impliqué ou visé - ainsi, nous avons rencontré des situations où l'agression dont étaient victimes, par exemple, des pompiers était expliquée sur le terrain par leur supposée appartenance au Front national.

Naissance d'une société

Reste à entrer dans le troisième temps de notre analyse socio-historique, celui qui s'intéresse non plus à la décomposition de l'ancienne société, mais à la naissance d'une nouvelle.

Depuis la fin des années 60, de nombreuses formulations d'une telle hypothèse ont été proposées par les sciences sociales, en termes généraux ou appliqués plus spécialement à l'expérience française. C'est ainsi qu'on a pu parler de « société postindustrielle », de « société post-moderne », de

« société post-nationale », ou proposer l'idée d'un passage à la « surmodernité », à l'« hypermodernité » ou à la « modernité avancée ». Notre raisonnement n'entrera pas ici dans les débats qu'appelle cette floraison de notions et de concepts, dont l'ensemble a le mérite de nous obliger à penser le présent autrement que dans les catégories du passé ; il se concentrera sur deux points, particulièrement significatifs dans la perspective d'une analyse de la violence.

La fragmentation culturelle : deuxième vague

A partir de la fin des années 60, nous l'avons dit, une première vague avait vu naître ou se redéployer des identités culturelles, observables dans l'espace public, et dont une des caractéristiques principales était la relative indétermination sociale : les juifs de France, les femmes, les acteurs régionalistes, etc., sont devenus des figures actives de la vie collective sans pour autant qu'on puisse associer nettement leurs demandes et leur affirmation culturelles à une thématique de l'exploitation ou de l'exclusion sociale. Tout change dans les années 80, lorsque l'immigration cesse d'être « de travail » pour devenir « de peuplement », selon l'expression de Stéphane Hessel.

La figure classique de l'immigré, jusque-là, était celle d'un célibataire mâle se préparant mentalement au retour, exploité dans les rapports de travail, surexploité par un marchand de sommeil, ou confiné dans un foyer. Le travailleur immigré était inclus socialement et exclu culturellement et civilement.

Avec le retournement économique du milieu des années 70 et la fin des « Trente Glorieuses », cette figure se transforme totalement : regroupement familial et chômage aidant, l'immigré, dans les représentations qui en circulent comme dans la perception qu'il peut avoir de lui-même, se retrouve désormais exclu socialement et dans une très grande ambivalence culturelle. Il est exclu socialement dans la mesure où lui-même et sa descendance - ceux dont on dit qu'ils sont « issus de l'immigration » - sont parmi les premiers à faire les frais du changement socio-économique. Et, culturellement, il est intégré à la culture nationale - souvent même parmi les plus ouverts à la culture internationale - en même temps que de plus en plus soucieux d'affirmer une différence; celle-ci est alors de l'ordre de la production, et pas seulement de la reproduction.

L'intégration culturelle est dans l'ensemble rapide pour les populations issues de l'immigration récente, comme le suggèrent les données rassemblées par Michèle Tribalat, et dans notre ouvrage nous rencontrerons,

chemin faisant, des « grands frères » qui incarnent jusqu'à la caricature le rêve petit-bourgeois à la française - une petite maison, une petite famille, un petit boulot -, ce qui ne les empêche nullement d'être, pour la plupart, des musulmans pratiquants. En même temps, le racisme et l'exclusion sociale contribuent à encourager ces mêmes populations à s'ethniciser, à se doter d'identités particulières, quitte à les inventer ou à les renouveler tout en « bricolant » à partir d'éléments traditionnels. A force de dire à des jeunes qu'ils sont différents, de leur interdire l'accès à la boîte de nuit du fait de leur faciès, ou l'accès à l'emploi du fait de leur nom ou de leur adresse, ceux-ci, même s'ils sont français, peuvent rechercher ailleurs que dans les perspectives d'une intégration qui leur est refusée le sens ou les repères de leur existence. Ce phénomène transite par de multiples chemins et aboutit à une production identitaire diversifiée s'exprimant dans la religion, la musique, le sport, etc. Il contribue à la fragmentation culturelle inaugurée dans les années 70, mais en y ajoutant une charge sociale. Et il est perçu, dans l'ensemble, comme singulièrement inquiétant par des pans entiers de la population, qui ne veulent y voir qu'un nouvel avatar des classes dangereuses, vite ramenées à l'image d'une menace précise : l'islam.

A partir de la révolution iranienne, nous l'avons vu, l'islam en général a été associé en France, dans l'imaginaire populaire, à l'islamisme radical, au terrorisme, à la violence la plus extrême, et depuis la guerre du Golfe (1990) l'islam de France est lui-même assez largement assimilé à ces images. Il y a là un ensemble de représentations dont la part de vérité ne doit pas masquer l'essentiel : avec l'islam se constitue en France une action qui cherche, selon diverses modalités, à combiner affirmation identitaire - en l'occurrence religieuse -, subjectivité individuelle des acteurs et participation à la modernité économique ou civique. Ce type d'action ébauche, avec d'autres, dans le domaine religieux, mais aussi ailleurs, un ensemble



fragile, instable, d'affirmations et de revendications qui dessinent l'espace d'une conflictualité renouvelée. Cette conflictualité ne se réduit assurément pas à l'image de conduites de crise qui seraient commandées par les carences provisoires des institutions, ou par la conjoncture économique. Elle prolonge les mouvements identitaires nés à la fin des années 60, les transforme, les leste aussi de nouvelles significations, plus sociales, pour annoncer la naissance d'une nouvelle société. Parfois, elle semble se radicaliser pour prendre l'allure de la violence, mais, pour l'essentiel, elle en est l'opposé. Ce ne sont pas des jeunes pris en charge par une communauté ethnique ou religieuse, insérés dans des réseaux organisés et structurés, qui passent à l'émeute ou qui brûlent des voitures, mais bien davantage des victimes de la crise institutionnelle et sociale, livrées à elles-mêmes, au plus loin de toute identité collective forte en dehors de ce qu'apporte le sentiment d'appartenance à un territoire cité, quartier ou ville.

Lorsqu'une société s'ébauche, que ses acteurs contestataires se cherchent et s'esquissent, comme ce fut le cas à la fin du XIX^{ème} siècle pour le mouvement ouvrier, la violence bénéficie d'un espace social et politique qu'elle perdra ensuite, avec le développement ultérieur des rapports sociaux. En même temps, les peurs et les fantasmes bénéficient eux aussi d'un large espace. C'est peut-être ce que nous vivons aujourd'hui avec le nouveau répertoire de la violence et la hantise largement fantasmatique des communautés, derrière lesquelles en réalité se profilent les nouvelles figures culturelles de la contestation sociale et politique.

Mais ajoutons ici une double remarque. La violence urbaine est souvent qualifiée de « juvénile », ce qui à première vue peut sembler inutile - ce ne sont à l'évidence pas les personnes âgées qui font des rodéos ou qui passent à l'émeute -, et elle est généralement imputée aux seuls garçons, ce qui

n'est pas tout à fait juste car, dans les établissements scolaires, des filles aussi participent aux bagarres. Le caractère juvénile des violences mérite toutefois qu'on s'y arrête, car il nous met en face d'une caractéristique essentielle de l'évolution des années 70 à 90 en France : dans ce pays, en effet, a fonctionné au détriment des jeunes un véritable égoïsme générationnel, économique comme l'a montré notamment Christian Saint-Étienne -, mais aussi culturel. Ainsi, les jeunes dans ce pays sont bien plus perçus comme des classes dangereuses, susceptibles de créer des désordres et de la violence, qu'en Italie, où, comme l'a établi Paola Rebughini, ils sont davantage définis par leur mal-vivre et appellent beaucoup plus la compréhension. Parfois même, a signalé Philippe Bataille le racisme dont souffrent les jeunes issus de l'immigration est d'abord un racisme antijeunes, une modalité des inquiétudes que suscite chez les plus âgés une culture juvénile à laquelle ils sont totalement étrangers. Il n'y a pas à déduire de cette remarque que la violence urbaine est l'action d'une génération s'opposant à une autre, ce qui serait d'autant moins fondé que la jeunesse est une catégorie en différenciation croissante. Il faut plutôt admettre que la violence s'inscrit dans une société qui a cru possible de traverser ses difficultés économiques sans se préoccuper suffisamment du présent et de l'avenir de sa jeunesse.

Le thème du genre mérite lui aussi qu'on s'y arrête : si les jeunes filles participent peu à la violence contemporaine, en effet, ce n'est pas pour des raisons physiques ou biologiques, c'est surtout parce que, dans la mutation actuelle, elles se construisent différemment, comme sujet, que les jeunes gens, elles mobilisent d'autres ressources. Celles qui sont issues de l'immigration ou qui, tout simplement, vivent dans des quartiers populaires ne se sortent pas nécessairement mieux que les garçons de conditions d'existence défavorables : elles s'en sortent autrement.



De nouvelles conceptions de l'action publique ?

Un autre signe de l'entrée de notre pays dans une nouvelle ère est le renouvellement, certes timide, de la pensée et de la pratique en matière de politiques sociales. Ralentissement de la croissance et augmentation du chômage, bouleversement de l'environnement mondial et mutation technologique, changements dans l'organisation du travail, vieillissement démographique, transformations de la famille, etc. : pour des raisons que retracent bien Marie-Thérèse Join-Lambert et ses collaborateurs, les politiques sociales ne peuvent plus être pensées aujourd'hui comme elles l'étaient jusque dans les années 60, voire 70.

C'est ainsi que des débats renouvelés se sont intéressés à la question sociale et que des innovations ont été suggérées, voire apportées, par exemple avec la loi du 12 décembre 1988 sur le RMI - dont l'originalité est d'associer un droit, qui débouche sur une prestation, et une démarche d'insertion, qui relève d'un engagement contractuel entre l'individu et la société.

Du point de vue qui nous intéresse dans cet ouvrage, les débats les plus novateurs et les plus importants, qui s'inscrivent dans le vaste ensemble des préoccupations relatives à la lutte contre les inégalités et l'exclusion sociale, portent sur l'équité et la discrimination positive, c'est-à-dire sur le bien-fondé d'une action visant de façon volontariste à corriger les inégalités dont souffrent certains groupes en accordant à leurs membres des ressources particulières, un pourcentage d'emplois réservés dans certaines entreprises... Formulé d'abord comme un principe susceptible de remplacer celui d'égalité, le thème de l'équité a, dans l'ensemble, été rejeté, après quelques succès au début des années 90. Mais en plaidant pour des politiques inspirées par le souci d'équité, et donc pour des mesures spécifiques, concernant certains groupes ou certains territoires, en y voyant un moyen au service d'une fin - l'égalité - et non un substitut à cette dernière, les tenants de l'équité ont souligné les limites du discours républicain lorsqu'il tourne à l'incantation: il ne suffit pas, pour parvenir à

l'égalité, d'en énoncer le principe abstraitement et de le traduire par des mesures mécaniques.

Des politiques pouvant reposer sur l'idée d'équité ont ainsi vu le jour, en matière scolaire avec les ZEP, inaugurées au début des années 80 par Alain Savary, ministre de l'Éducation, et qui sont source de moyens supplémentaires pour les établissements scolaires situés dans des territoires accumulant les difficultés sociales et culturelles, ou dans le cadre des politiques de la ville, avec par exemple les mesures en faveur des « zones sensibles », des « zones de redynamisation urbaine » et autres « zones franches » du pacte de relance pour la ville mis en application le 1er janvier 1997. Ces politiques entretiennent une relation, dont l'importance ne doit cependant pas être exagérée, avec la violence et le sentiment d'insécurité, qu'elles entendent combattre l'une et l'autre.

Elles exercent en effet une influence sur la violence qui peut à certains égards sembler paradoxale. **Les politiques d'équité, pour être mises en œuvre, exigent que soient spécifiés et délimités les territoires ou les populations auxquels elles vont être appliquées, et tout projet suscite des attentes qui se transformeront en frustrations aiguës si elles ne sont pas entièrement satisfaites, ce qui est généralement le cas. Leur annonce puis leur réalisation sont parfois vécues du dedans, par ceux à qui elles s'adressent, comme une disqualification, voire une stigmatisation, et, du dehors, comme une injustice.** « Si mon quartier, ou mon école, sont traités comme relevant de "zones en difficulté", cela les dévalorise, et me dévalorise aussi », se disent les uns, tandis que d'autres, « Français de souche » de milieux populaires extérieurs à ces mêmes territoires, peuvent trouver injuste que des moyens particuliers soient attribués à certains quartiers, ou à certaines écoles, ce qui veut dire à leurs yeux à des populations issues de l'immigration - mieux vaudrait, pensent-ils alors, une politique inspirée de l'idée de la « préférence nationale ».



La mise en place d'une politique d'équité suscite des attentes, des commentaires, des frustrations qui peuvent déboucher sur des tensions et des déplacements d'équilibres sociaux eux-mêmes susceptibles de contribuer à la production de la violence et du sentiment d'insécurité. Ce qui ne la disqualifie pas pour autant, ou pas nécessairement, car la violence qu'encourage éventuellement ce type de politique peut exprimer l'état naissant d'une conflictualité et le refus de ceux qui s'y livrent de voir leur existence minée par l'ennui et la perte de sens, et leur quartier sombrer dans la dérégulation, le retrait passif ou l'abandon aux logiques plus ou moins mafieuses du trafic de drogue et d'objets volés.

Cette remarque doit être étendue, en fait, à l'ensemble des politiques de la ville et, au-delà, des politiques sociales. Contrairement à une idée sommaire, la violence ne régresse pas nécessairement lorsque des efforts, aussi efficaces qu'ils puissent être, sont déployés pour la prévenir et la réprimer; elle peut aussi, paradoxalement, s'expliquer, au moins partiellement, par ces

efforts : d'une part, le fait même qu'ils soient tentés est la marque d'un intérêt des pouvoirs publics et indique qu'une action, y compris violente, est susceptible d'accroître leur attention - en quelque sorte, de « payer »; d'autre part, dans la mesure où ils visent à stimuler la formation d'acteurs sociaux - comme c'est le cas pour les politiques de la ville depuis le début des années 80 -, ils contribuent à donner naissance aux expressions pré-politiques et présociales de ces acteurs que constitue aussi la violence. C'est pourquoi le lecteur ne devra pas s'étonner de rencontrer, dans cet ouvrage, des situations où la violence urbaine surgit ou se maintient alors que la politique municipale, s'appuyant éventuellement sur les ressources de la politique nationale de la ville, prend à bras-le-corps et intelligemment les difficultés sociales et culturelles de la population; inversement, il ne devra pas être surpris du peu de violence qui s'observe dans des situations de grande passivité du pouvoir local : le paradoxe n'est qu'apparent.



Regard croisé

Refonder des civilités urbaines, adapter les lieux publics* (extrait)

par François Ascher

Les transformations des lieux, des objets et des modalités des sociabilités urbaines modifient les pratiques sociales dans les espaces publics. Autrefois, les citoyens connaissaient ou auraient pu connaître beaucoup de ceux qu'ils côtoyaient dans les espaces publics, dans la rue, dans un commerce, au cinéma, dans leur quartier. Dans les villes, de nos jours, les citoyens qui fréquentent des lieux publics, seuls ou à plusieurs, ont de moins en moins de chances de connaître ceux qu'ils croisent. Comme Simmel l'avait déjà mis en évidence au début du siècle, dans la grande ville chaque citoyen devient en quelque sorte un étranger. L'urbanité métropolitaine se construit alors sur un mélange d'indifférence, de tolérance et d'affinités particulières. La multiplication des appartenances sociales et la complexité des identités socioculturelles diversifient aussi la civilité, c'est-à-dire les codes de conduite des individus, les convenances et les « bonnes manières » en usage dans leurs groupes. Les actes des uns et des autres perdent leurs significations communes. Pour le citoyen de la grande ville, la formule « dans la foule solitaire » résonne plus que jamais à la fois comme l'expression d'une possibilité de liberté individuelle et comme une angoisse majeure.

Les interactions entre gens inconnus sont en effet à la fois un potentiel et une menace. Elles sont rendues difficiles car les individus ne partageant plus les mêmes codes, les incompréhensions sont fréquentes. Telle attitude, tel comportement peut être perçu comme une menace, un appel, une provocation, un quasi-délit, alors qu'il n'a pas du tout cette signification pour son auteur. Une pratique individuelle apparemment sans importance peut engendrer une gêne pour ceux qui partagent le même lieu public, voire être vécue comme une agression : c'est le cas typique des baladeurs qui, lorsqu'ils sont réglés trop forts, laissent échapper des sons aigus souvent insupportables pour les voisins dans un transport public ; c'est aussi le cas des usagers de téléphones mobiles qui perturbent les lieux collectifs par leurs sonneries et leurs conversations trop fortes et indiscrettes. Il peut résulter de tous ces faits non seulement des gênes mais une sensation globale d'insécurité. Celle-ci est renforcée par le sentiment de solitude face à des agressions potentielles, elles-mêmes facilitées d'une certaine manière par les déviances et les délinquances que peut engendrer un sentiment de liberté individuelle sans forces sociales de rappel. En effet, en l'absence de membres de ses groupes d'appartenance, il n'y a plus, pour certains individus, de risques de sanctions au non-respect des règles collectives, y compris à la transgression des codes de son propre groupe. L'espace public, qui accueille des pratiques et sociabilités variées, est de plus en plus un territoire où se mêlent l'inconnu, l'imprévisible, l'immaîtrisable.

Refonder une civilité commune, restaurer des codes de conduite clairs, connus et partagés, apparaît ainsi comme une des grandes exigences de la vie urbaine. Les multiples petits incidents de la vie quotidienne, comme la crainte d'une insécurité des centres urbains sur le mode américain, rendent les citoyens de plus en plus sensibles au besoin d'invention d'une nouvelle politesse urbaine qui faciliterait les côtoiements et interactions quotidiennes, et à la nécessité de restaurer un sentiment d'appartenance à une même collectivité qui puisse constituer des solidarités concrètes et accroître ainsi le sentiment de sécurité dans les lieux urbains. Le développement de l'autonomie des individus exige ainsi le ressourcement et l'adaptation des droits et devoirs qui règlent leurs interactions personnelles. Civilité, citoyenneté et

*© " La République contre la ville", éditions de l'aube 1998



citoyenneté sont des enjeux majeurs et interdépendants de notre société urbaine. Les citoyens libres doivent maîtriser et utiliser une civilité commune pour régler leurs rapports les plus anecdotiques ; ils doivent aussi avoir la conscience d'appartenir à une collectivité citadine, pour réagir solidairement à l'égard des citoyens anonymes qu'ils côtoient.

Les hommes politiques et les urbanistes n'ont pas toujours suffisamment conscience de ces enjeux. Pourtant, leur responsabilité est engagée. Il ne s'agit pas seulement de développer des services de sécurité, d'exiger des commissariats de police plus nombreux, de recruter des policiers municipaux, d'améliorer l'éclairage extérieur : il faut faire des espaces publics un champ politique majeur. La prise en compte de la question de la civilité est certes très compliquée, car les pouvoirs publics ont peu l'habitude de s'occuper des convenances : ils sont plus entraînés à autoriser ou à interdire ; or ces modes d'action sont par essence contradictoires avec ce type d'objectifs. S'agissant de la solidarité, ils ont aussi du mal à agir autrement qu'en affectant des moyens publics à telle ou telle action, ou en « sous-traitant » la mobilisation volontaire des habitants à des mouvements associatifs. Mais la politique ne doit pas se défaire de la solidarité sur l'humain. La restauration locale du politique comme la valorisation sociopolitique de la civilité urbaine passent par une inversion de cette tendance qui voit les collectivités locales comme l'État se décharger de plus en plus sur des mouvements associatifs et caritatifs. La démultiplication des moyens publics par des mobilisations militantes est certes indispensable, mais elle affaiblit aussi la sphère publique lorsqu'elle s'y substitue.

En matière d'intervention publique sur la civilité urbaine, l'expérience lancée par le maire de Bogota il y a quelques années est très intéressante et mériterait d'être analysée plus au fond. Tout le monde connaît l'insécurité qui règne dans cette ville. La municipalité ne disposant pas de moyens sérieux, ni pour lutter contre la pauvreté ni pour lutter contre la violence, son maire avait lancé il y a quelques années une grande campagne sur la politesse et la convivialité urbaine. Les habitants étaient invités à être sympathiques les uns envers les autres, souriants et serviables, les automobilistes étant appelés par exemple à laisser traverser les piétons, et ceux-ci étant encouragés à dire merci. Le pouce levé fut le symbole de cette campagne d'amabilité. Son succès fut important et relativement inattendu, montrant que ce type de mesure ne relevait pas du gadget politique, mais mettait le doigt sur des problèmes essentiels de la vie urbaine. Bien sûr, peu à peu cette campagne fut oubliée. Mais elle a un caractère exemplaire de la nécessaire prise en compte de la civilité dans les politiques urbaines.

La conception et la gestion des espaces publics, de ces nouveaux lieux urbains, devraient aussi mieux prendre en compte les sociabilités contemporaines et les nouvelles modalités des interactions en public. Ainsi, en France jusqu'à une période récente, la conception architecturale et urbaine des centres commerciaux, des gares, des grands équipements collectifs, hôpitaux, universités, stades, etc., s'est faite sur la base de fonctionnalités quasi uniques et a donné naissance à de véritables forteresses introverties. Depuis quelques années, ces objets peu urbains s'enrichissent de quelques fonctions annexes qu'ils intègrent un peu mieux. Mais les choix architecturaux restent grosso modo les mêmes : le regroupement autour d'un espace central, éventuellement avec un atrium, et des façades externes aveugles ou opaques. Cette conception perpétue l'introversion de ces bâtiments et contribue à la fragmentation urbaine. La taille et le statut de ces grands équipements privés, parapublics ou concédés les font aussi largement sortir du champ public : la sécurité et l'entretien y sont notamment assurés par des sociétés privées, ce qui ne facilite évidemment pas le développement de la civilité et de la citoyenneté car cela renvoie la définition et le contrôle des règles de comportement au champ de la propriété et aux logiques marchandes.



Ces grands équipements privés, publics, parapublics étant probablement des formes économiques et urbaines largement inévitables, il faut les investir d'une réflexion positive et les traiter de façon nouvelle, comme les nouveaux lieux urbains que de fait ils sont déjà devenus. Ils doivent être multifonctionnels, ouverts, sous le contrôle des pouvoirs publics, conçus de telle manière que les individus et les groupes puissent tout à la fois y développer leurs pratiques urbaines et y pratiquer une nouvelle civilité. Les gares, les aéroports, les centres commerciaux, les hôpitaux, les universités, etc., sont devenus trop importants dans la vie urbaine pour qu'on en abandonne la conception et la gestion aux seules logiques des entreprises et des institutions qui gèrent leurs fonctions premières. Et, si les partenariats public/privé sont fort utiles, voire indispensables, ils ne doivent pas pour autant conduire au désengagement des pouvoirs publics : ils doivent au contraire permettre une reconquête publique de la ville. Ils doivent aider à reconstituer des civilités et une citoyenneté adaptées à la croissance simultanée de l'autonomie et des interdépendances des individus métropolitains. (...)



De l'analyse à l'action* (extrait)

par Michel Wieviorka

De l'analyse...

Les sources institutionnelles de la violence

Un premier point concerne le phénomène de la violence proprement dit, ses sources, ses significations. Dans les expériences concrètes que nous avons envisagées, la violence est tout à la fois ce que l'on observe - ou que l'on croit observer - et un mode de qualification ou de catégorisation; elle est lourde de sens, même si ce sens est lui-même nécessairement perverti, tordu, voire inversé, et à bien des égards défini par d'autres protagonistes que les acteurs de la violence eux-mêmes. Elle n'est jamais totalement déconnectée du contexte dans lequel elle surgit, ou se façonne, elle n'est ni un attribut congénital ou biologique propre à certains individus ou à certains groupes, ni une constante anthropologique, elle résulte de processus qui ouvrent le double espace de sa matérialisation objective et des représentations qui la font percevoir comme telle. Si la violence urbaine s'est développée sur fond de crise économique et sociale, d'exclusion ou de précarisation de pans entiers de la population, elle tient aussi aux carences des institutions et doit alors être référée à l'État et à notre modèle républicain. Dans ses formes canoniques, ce dernier entend incarner l'universel tout en assurant une correspondance étroite entre l'intérêt de la collectivité nationale, celui des organisations qui le transcrivent concrètement et celui des personnels qui le font fonctionner. Mais cette correspondance a cessé d'avoir pour elle la force de l'évidence : les fonctionnaires et autres personnels à statut s'inquiètent pour leur propre sort, qu'ils n'associent que de plus en plus artificiellement aux thèmes de la fraternité et de

l'égalité; le développement des institutions est de plus en plus soumis à des logiques économiques, commerciales et financières; et les conceptions qu'elles proposent de l'intérêt collectif fonctionnent de plus en plus comme des discours incantatoires cachant de plus en plus mal les promesses non tenues de la devise républicaine. Les normes imposées et garanties par la République dans l'école ou les services publics, et, plus largement, dans toutes les institutions, se dissolvent ou cessent d'être transcrites dans des comportements, des rôles et des attentes de rôles.

La violence a partie liée avec la déstructuration du modèle républicain et donc, corrélativement, avec l'incapacité croissante des institutions à remplir leurs missions classiques. Elle procède, de ce point de vue, de la désocialisation d'individus dont la personnalité ne peut plus comme auparavant se construire par l'intégration des normes et des valeurs et par l'intériorisation des formes d'autorité et des règles de conduite, ce qui ouvre la voie à diverses logiques de construction de soi, y compris par la violence. Et là où le sens commun perçoit dès lors une crise de l'ordre, un ensemble de défis à l'État ou aux institutions qui l'incarnent, un désordre, nos travaux apportent une invitation à renverser les interprétations spontanées et à interpeller les institutions : sans aggiornamento, sans réflexion et travail sur elles-mêmes, sans redéfinition du sens de leur action, de leurs fonctions, de leurs missions, elles continueront à avoir leur part de responsabilité dans l'insécurité et la violence qu'elles prétendent combattre.



* © "Violence en France", éditions du seuil, Paris, janvier 1999

L'aveuglement consiste pour elles à imputer à la société et à leur environnement ces difficultés qui leur sont en bonne part internes, et qu'elles contribuent à produire. Ce qui vaut pour les institutions que nous avons étudiées vaut également pour la famille, qui elle aussi à bien des égards se désinstitutionnalise et se transforme, produisant en son sein des relations qui ne sont plus celles de la socialisation classique. Ces transformations, comme l'a montré François de Singly, sont à bien des égards de l'ordre de l'invention, et si elles éloignent

la famille contemporaine des modèles autoritaires les plus normatifs, elles n'en créent pas moins de nouveaux liens familiaux, et ne se limitent pas à l'image de la crise. Mais là où les inégalités se creusent, où la chute sociale se précise, où la précarisation et l'exclusion progressent, la famille est dominée plus facilement par la crise que par le renouveau, ce qui contribue à façonner des personnalités qui seront plus que d'autres susceptibles de passer à la violence physique.

La force de la ségrégation

La violence, en deuxième lieu, résulte de processus sociaux de ségrégation. À l'ère industrielle, lorsque régnait le plein emploi, les classes populaires étaient intégrées socialement par le travail; les classes dominantes et dirigeantes, tout en marquant éventuellement une grande distance sociale et spatiale - dans l'habitat notamment -, ne pouvaient se définir en dehors du rapport social qui tout à la fois les liait et les opposait aux travailleurs. Ce rapport conflictuel s'est défait, la société s'est fragmentée, et une partie non négligeable de la population, désormais placée hors rapports sociaux, ou presque, est perçue comme inutile, voire menaçante, par beaucoup de ceux qui continuent à dominer et organiser la vie économique ou simplement à y participer. La relation sociale improbable laisse la place, dès lors, à l'exclusion, à la précarité, à la pauvreté, auxquelles s'ajoutent couramment, de la part des « inclus », l'indifférence, l'ignorance et, pire encore, des conduites de discrimination raciale et de ségrégation renforçant l'éloignement social par la mise à l'écart dans l'espace. La violence des jeunes, comme on le voit nettement à Lyon, procède du caractère intolérable de cette ségrégation qui fabrique chez ceux qu'elle affecte d'intenses frustrations, de l'ennui, un vif sentiment de déréliction et d'abandon, la conviction fondée d'être victimes d'une grave injustice, de devoir subir la disqualification, la stigmatisation et le mépris. Le paradoxe, que révèle l'expérience de Strasbourg, est que la violence trouve également un espace dans des situations où

la ségrégation spatiale - déjà minimisée dans cette ville du fait que les quartiers populaires sont situés intramuros - est activement refusée par les autorités municipales. Encore faut-il ajouter immédiatement que la violence strasbourgeoise est plus une construction et un ensemble de perceptions qu'une réalité massive : nous y reviendrons.

Si les jeunes des quartiers de relégation constituent des enragés, sont perçus comme des classes dangereuses, des barbares aux portes de la ville, retournés à l'état de nature ou presque - d'où le succès dans l'opinion du thème de la violence des très jeunes - s'ils semblent constituer une menace pour les braves gens et les quartiers paisibles, que ceux-ci soient ceux du centre-ville, d'une ville centre, ou encore situés au sein même de banlieues par ailleurs à problèmes, c'est au terme de processus dont ils sont bien peu les maîtres. En amont, la colère, l'insécurité, les incivilités ou la violence émeutière sont en effet façonnées par l'égoïsme et par les pratiques de ceux qui entendent se débarrasser des classes « inutiles » en les propulsant au plus loin, grâce à un habitat séparé et à des transports publics les tenant à distance, sans parler de la discrimination dans l'emploi. Les violences juvéniles comportent des éléments de réponse à une violence subie, aussi bien symbolique - et faite alors de mépris, d'ignorance, de stigmatisation - que concrète - et lourde de ségrégation et de discrimination. Et si elles sont le produit direct du changement social et de l'accrois-



sement des inégalités, elles en sont également le fruit indirect : dans les milieux populaires les plus affectés par la crise économique, la précarité et le chômage, les relations intrafamiliales se dégradent, nous l'avons dit - le cadre de notre recherche ne nous a pas permis toutefois d'approfondir ce thème, auquel il faudrait consacrer une analyse à part entière -, les mères deviennent dépressives ou irritables, il se

Violence et conflit

Mais la violence ne se comprend pas non plus sans référence à un principe de conflictualité sociale et politique. Dans certains cas - les moins significatifs, et qui ne sont guère ceux que nous avons rencontrés -, une violence instrumentale est directement inscrite dans une relation conflictuelle, constituant une ressource mobilisée stratégiquement à des fins clairement définies. Mais surtout la violence se déploie en aval et en amont de rapports sociaux ou politiques. En aval, elle exprime leur épuisement : elle procède, par exemple, du déclin historique du mouvement ouvrier, ou bien encore - nous l'avons constaté en région lyonnaise - de l'échec ou de la retombée de mobilisations civiques comme

La fusion médiatique

Une autre leçon de nos plongées sur le terrain est que la violence perçue est elle-même une construction complexe, qui résulte de l'amalgame de perceptions pourtant bien plus hétérogènes qu'on pourrait le croire a priori. Comment passe-t-on de représentations diversifiées, où les uns, y compris sur place, ne reconnaissent aucune violence, où d'autres ne veulent voir que la drogue et les conduites d'autodestruction, où d'autres encore s'inquiètent surtout des incivilités, etc., à la représentation unifiée et synthétique d'une violence généralisée, provenant de certains territoires, quartiers, banlieues, villes pour en définitive menacer le pays tout entier? L'examen du fonctionnement des médias apporte ici les premiers éclaircissements : ce sont eux qui diffusent

développe chez les jeunes une culture d'agressivité, voire des tendances à la paranoïa procédant d'une faible estime de soi. Là où la société industrielle accordait le respect aux familles ouvrières, l'exclusion façonne une culture où les plus démunis sont davantage considérés avec mépris - une culture de « winner-loser », dit Oliver James -, dans laquelle les perdants ont recours plus qu'avant à la violence.

les marches de 1983 et 1984. En amont, elle annonce au contraire la naissance difficile, peut-être même condamnée à avorter, de nouveaux mouvements sociaux ou de contestations politiques qui se cherchent. Plus l'action passée, ou à venir, est éloignée, moins les significations sociales et politiques de la violence semblent compréhensibles, et plus elle donne l'image de l'irrationalité, de la perte du sens, voire, dans le cas extrême du terrorisme, de l'inversion en anti-mouvement c'est-à-dire en conduites qui signifient le contraire d'un mouvement social et dans lesquelles il n'y a plus d'adversaires, mais des ennemis déshumanisés à détruire.



Le moment de la violence

Cette importance est certainement la contrepartie d'un déficit politique et, plus généralement, de ce qui a été la grande caractéristique de la France des années 80 et 90 : le sentiment généralisé d'une certaine impuissance, d'un déclin, d'une incapacité de ce pays à orienter son destin et à tenir une place importante dans le monde, le doute sur lui-même. La place qu'occupent la violence et le sentiment d'insécurité à travers les constructions médiatiques correspond à une phase historique où la France peine à comprendre et à admettre qu'elle sort d'une époque et où elle hésite, tout aussi bien, à reconnaître qu'elle entre dans une ère nouvelle. De ce point de vue, la hantise de la violence et de l'insécurité, tout en ayant des fondements concrets, objectifs, qu'à aucun moment nos travaux n'ont minimisés, s'inscrit dans une période de doute, que marquent aussi toutes sortes d'autres inquiétudes et de phénomènes inquiétants : hantise de la globalisation, décrite comme un processus sur lequel notre pays n'aurait aucune emprise, réticences à l'égard de la construc-

tion européenne, sentiment de menace sur l'identité culturelle de la nation, crispation républicaniste, poussée du nationalisme xénophobe et raciste, etc. Il est possible que le sentiment d'insécurité et même la violence proprement dite diminuent en même temps que s'affaiblissent cette hantise, ce sentiment de menace, ce doute, ou que se précisent la reprise de la croissance et sa capacité de tirer l'emploi - nous y reviendrons. Mais si les aspects les plus visibles et les plus spectaculaires de la violence urbaine régressent, quitte à ce qu'elle réapparaisse là où on ne l'attendait guère, cela peut être aussi au profit de modalités plus diffuses: lorsque la SNCF prend des mesures répressives dans les gares importantes, la violence se localise dans les banlieues éloignées; lorsque les forces de l'ordre apprennent à intervenir rapidement et efficacement dès qu'une émeute est sur le point de se développer, la rage, la colère prennent un tour différent, plus éclaté. Il ne faut donc accepter l'hypothèse d'une sortie prochaine de l'ère des violences qu'avec une très grande précaution.



... à l'action

A juste titre, les chercheurs en sciences sociales sont généralement hésitants s'il s'agit de compléter l'analyse par des recommandations d'action ou des suggestions plus ou moins normatives. Il est vrai que trop souvent le passage d'un point de vue cognitif à des propositions prescriptives s'opère sans grande cohérence, et que l'on voit mal le lien entre une éventuelle pratique de recherche et l'adoption d'une posture

d'intellectuel organique d'un mouvement ou de conseiller d'un Prince. Mais, à l'inverse, les sociologues, surtout lorsqu'ils bénéficient pour leur travail de financements publics, n'ont-ils pas pour responsabilité, au-delà des connaissances qu'ils produisent, de s'efforcer d'en tirer des conséquences concrètes, susceptibles d'éclairer les acteurs et d'élever leur capacité d'action ?

L'aggiornamento des institutions républicaines

Ce n'est pas parce que les institutions de la République peinent à en tenir toutes les promesses qu'il faut se raidir dans une conception passéiste de leur rôle, ou au contraire accepter l'hypothèse de leur déclin inéluctable, et se livrer aux idéologies libérales si favorables à une désinstitutionnalisation accélérée. La réponse des

institutions à la violence et au sentiment d'insécurité n'est ni dans la crispation républicaniste ni dans la désertion au profit du marché. Elle est d'abord dans la reconnaissance, pour chacune d'entre elles, de la situation actuelle, qui interdit désormais de postuler une totale imperméabilité entre l'intérieur, avec ses règles, ses principes

abstraits, ses personnels considérés comme des agents, et l'extérieur, c'est-à-dire l'environnement social, culturel et économique.

Elle passe ensuite par l'instauration d'une conception politique des institutions, et en particulier de ceux qui les dirigent. La violence et l'insécurité, en effet, sont le fruit de difficultés et de tensions qui appellent l'intervention d'acteurs capables de prendre des décisions autonomes, de négocier, de reconnaître l'autonomie d'autres acteurs concernés. La simple application des principes et des règles ne suffit pas s'il faut organiser la concertation à l'intérieur des organisations, ou entrer en relation avec d'autres, s'il faut anticiper le changement, l'orienter, et pas seulement défendre un état de fait.

Des débats parfois confus ont opposé, au début des années 90, tenants de l'égalité et promoteurs de l'idée d'équité. Or la conception politique du fonctionnement des institutions qui nous semble souhaitable implique une articulation de ces deux notions, et non une opposition obligeant en réalité à un choix mal formulé. Les institutions républicaines ne peuvent accepter d'autre horizon que celui que dessine le

principe d'égalité, certes. Mais pour tendre vers cet horizon, il ne suffit plus aujourd'hui d'en appeler à ce principe et d'envisager de l'appliquer tel quel. Corriger les inégalités, qui elles-mêmes génèrent éventuellement tensions, agressivité et violence, exige des modes d'intervention volontaristes, pleinement politiques, qui relèvent de l'équité bien pensée. Pour rattraper, par exemple, les inégalités dont souffrent certains territoires faute d'une présence suffisante des services publics, il faut des moyens supplémentaires, des incitations particulières pour les personnels; pour assurer le service public de l'électricité, il ne suffit pas de veiller à l'égalité tarifaire et d'appliquer mécaniquement le principe de la tarification au coût marginal, égalitaire en période de plein emploi, il faut proposer des modalités particulières d'accès à l'électricité pour ceux que le chômage et la grande pauvreté sinon excluent; pour faire fonctionner l'école publique dans les quartiers populaires, il faut des efforts du type de ceux qu'apportent les ZEP, etc. L'équité ne saurait être substituée à l'égalité comme principe; elle peut par contre constituer un moyen de s'en rapprocher.



Le traitement politique de la différence culturelle

La violence et l'insécurité sont si souvent associées à l'image du communautarisme qu'il faut d'abord mettre l'accent sur ce qu'en disent nos recherches de terrain : les jeunes qui font des rodéos ou qui passent à l'émeute, ceux qui expriment leur haine ou leur rage, ceux encore qui concrètement se caractérisent par des comportements d'incivilité sont au plus loin de pouvoir être définis par de fortes appartenances identitaires. L'islam, certes, peut aboutir au terrorisme islamiste, mais il informe surtout des conduites qui s'écartent de la violence et de la délinquance. A la limite, le communautarisme le plus violent est celui du groupe dominant, le nationalisme radical, par exemple lorsqu'il tourne au racisme actif, débridé, des skinheads et assimilables. **Mais il est vrai aussi que le sentiment d'insécurité s'alimente de la poussée ou de la présence des identités particulières dans l'espace public, de**

leurs demandes, de leur visibilité, qui suscitent toutes sortes d'inquiétudes et parfois aussi des tensions interculturelles réelles, voire des heurts.

Face à cette question, deux orientations extrêmes, aussi opposées qu'elles soient, sont susceptibles d'alimenter la violence et le sentiment d'insécurité bien plus que de contribuer à leur régression. La première, dans la droite ligne des Lumières et d'une conception rigoureuse de la République, consiste à promouvoir le refus de toute affirmation identitaire dans l'espace public pour en appeler à l'assimilation des différences culturelles, ou tout au moins à leur strict confinement dans la sphère privée. La seconde, au contraire, consiste à plaider pour une ouverture sans frontières, laissant la voie libre à tous les particularismes se présentant dans l'espace public et les autorisant à se déployer en totale liberté. Dans le premier cas, les particularismes culturels



sont disqualifiés, et avec eux ceux qui n'ont souvent pas d'autre sens à donner à leur existence, pas d'autres repères; dans le second cas, le communautarisme peut s'exercer sans limites, imposant la loi du groupe à chacun, ce qui aboutit vite à la négation des droits de l'homme (dont souffrent généralement d'abord les femmes), ainsi qu'à des chocs intercommunautaires. Depuis la fin des années 80, un mauvais débat a empoisonné notre vie intellectuelle et politique en donnant l'impression que notre pays n'avait d'autre choix qu'entre la République pure et dure et le communautarisme; sortir de la violence, c'est aussi en finir avec cette conception brutale et artificielle de la question de la différence culturelle, au profit d'un tout autre point de vue, qu'on peut appeler démocratique. Plutôt que d'opposer l'universalisme de la République et de la nation et le particularisme des identités culturelles, en s'attachant pour le premier à une définition abstraite de ses principes et, pour le second, à des connaissances vagues, journalistiques et lourdes de fantasmes, il est souhaitable, et possible, non seulement de chercher à les concilier théoriquement, mais aussi à les articuler concrètement, dans la pratique. Le traitement démocratique de la différence n'est pas incompatible avec l'affirmation des principes de la République et la reconnaissance des différences culturelles n'est pas nécessairement corrélative d'un affaiblissement de l'idée de nation. Ils exigent de la majorité qu'elle n'impose pas sa tyrannie à la

minorité, selon la célèbre formule de Tocqueville, et impliquent une capacité de vérifier la compatibilité de la revendication identitaire avec les valeurs universelles. Dans cette perspective, toute différence particulière se présentant dans l'espace public doit bénéficier d'une présomption de légitimité, et non d'un droit automatique à la reconnaissance. Une telle conception exige que les décisions démocratiques soient bien informées, ce qui confère aux sciences sociales un rôle important, puisque c'est d'elles que l'on peut attendre l'éclairage le plus sérieux sur les enjeux et la réalité de telle ou telle affirmation culturelle. Elle appelle enfin, pour être efficace, que les débats et délibérations mobilisant les acteurs concernés ou impliqués soient construits au plus près, sur le terrain, et puissent se prolonger effectivement en propositions et en décisions concrètes.

La violence et, surtout, le sentiment d'insécurité que nourrissent la hantise des particularismes culturels, les peurs, les fantasmes, l'impression d'une menace pesant sur l'être ou l'identité nationale ne pourront régresser qu'à partir du moment où des débats démocratiques, informés, au plus près des réalités du terrain, permettront de traiter de ces questions autrement que par l'appel incantatoire et répressif à des principes abstraits - c'est la perversion de l'idée républicaine - ou par l'abandon à un tribalisme ou un communautarisme dont personne ne peut sérieusement souhaiter qu'il se déploie.

Face à la ségrégation

La violence urbaine et le sentiment d'insécurité sont inséparables, en France, des processus de fragmentation spatiale qui prolongent et transcrivent sur le sol la ségrégation sociale, la chute des uns, la relégation des autres aux marges de la société. Ces processus qui marquent un affaiblissement du lien social ont été commandés, tout au long des années 70, 80 et 90, par des logiques économiques dont les plus décisives ont supprimé de larges pans du travail non qualifié, aboutissant à la désindustrialisation d'importants territoires

et à l'instauration de la précarité pour ceux qui ne sont pas purement et simplement exclus. La rapidité des changements, ici, est d'autant plus impressionnante que l'épuisement des rapports de travail s'est accompagné de transformations de l'espace urbain s'effectuant au même rythme: ainsi, les banlieues nouvelles qui dans les années 60 et encore 70 marquaient plutôt un progrès social en offrant des perspectives de mobilité spatiale ascendante aux couches populaires, et en signifiant la fin des bidonvilles pour le prolétariat immigré,

sont devenues très vite le symbole de l'inversion du progrès, de la chute sociale et de la dégradation de l'habitat.

Quelles réponses sont ici envisageables ? Lorsque les pouvoirs publics et, surtout, les pouvoirs locaux s'accommodent de l'évolution spontanée qui elle-même doit beaucoup aux mécanismes de marché, et lorsque, même, ils semblent y trouver la réponse au désir des plus aisés de ne pas avoir à se mêler aux plus démunis, la ségrégation est spectaculaire et peut contribuer, mais pas nécessairement, à engendrer la violence. **On voit mal comment une action autre que volontariste pourrait rapidement et fortement renverser la tendance. Le volontarisme politique peut être promu au niveau national, avec en particulier des mesures relevant de la politique de la ville; encore faut-il dire avec force que le refus trop souvent affiché de développer des mesures de discrimination positive, d'équité (ou de quelque autre nom qu'on les qualifie), revient en fait à s'interdire de situer l'engagement collectif à la hauteur des problèmes à résoudre. Mais ce que nos recherches illustrent surtout, c'est l'importance du niveau local, et donc du mode d'intervention des acteurs politiques locaux, et particulièrement municipaux.**

Plusieurs modèles d'action sont imaginables. Les uns concernent l'intégration des quartiers ou des banlieues de relégation dans des espaces plus larges: ville, communauté urbaine notamment. En effet, l'enclavement, l'enfermement, la mise à distance ne façonnent pas nécessairement la violence spectaculaire, mais ils constituent des conditions qui peuvent lui être au moins momentanément favorables. Surtout, ils ont pour conséquence d'interdire à beaucoup de prendre des initiatives, de se construire comme sujets, de songer à participer d'une façon ou d'une autre à la vie moderne. Ils placent ceux qui deviennent violents dans la situation en fait impossible, insupportable, où il leur est signifié, tout à la fois, qu'ils sont exclus, sans grand espoir de prendre part un jour pleinement à la modernité, et qu'ils appartiennent à une collectivité nationale généreuse et solidaire, dans laquelle les principes généraux du droit et de la raison sont supposés

leur apporter les mêmes chances qu'à d'autres. La ségrégation et la discrimination, même si elles ne mènent pas inévitablement à la violence, en constituent une source essentielle, dans la mesure où elles indiquent à leurs victimes, de la façon la plus nette qui soit, qu'il leur est interdit ou particulièrement difficile de se construire et d'agir, de se forger une personnalité confiante dans l'avenir et de dessiner des projets personnels. Elles sont pour ces individus la négation de toute possibilité d'intervenir dans leur propre situation, de faire entendre leur voix, d'être écoutés et reconnus dans leur singularité personnelle. C'est pourquoi l'action la plus décisive doit s'en prendre à cette conséquence de la ségrégation et de la discrimination, et réintroduire des mécanismes d'échanges, de débats, d'écoute là où des mécanismes brutaux les ont interdits. Les politiques répressives, comme complément et palliatif aux conséquences de la ségrégation et de la discrimination, sont à l'évidence insuffisantes, voire inopérantes, ainsi que le suggère l'expérience de la police municipale au Havre. On constate d'ailleurs qu'elles tirent leur éventuelle efficacité de leur capacité à ne pas s'enfermer dans la pure répression : lorsque les policiers organisent des activités sportives ou de loisir pour les jeunes, lorsqu'ils assurent la transmission de l'information et font remonter les attentes de ces derniers vers le pouvoir municipal, lorsqu'ils se constituent en acteurs d'une politique de proximité (par exemple avec l'ilotage), ils introduisent de l'échange, de la reconnaissance, de l'ouverture, et exercent un rôle positif dont les principales limites ne tiennent qu'à eux, aux carences de leur propre institution, à l'imprégnation d'une culture policière hostile à ce type d'ouverture.

Les politiques qui favorisent la formation d'une conflictualité locale dans laquelle le tissu associatif peut jouer un rôle apportent une réponse très supérieure, même si elle est fragile et souvent tendue, comme on le voit à Vaulx-en-Velin. Du côté des acteurs sociaux, la principale limite tient aux difficultés qu'il y a aujourd'hui à transformer l'indignation morale et la conscience de l'injustice en conflit ; très vite, l'action risque d'éclater,



entre des demandes limitées d'accès à la consommation et aux loisirs et une politisation sans base sociale. Et du côté des acteurs politiques en place, le choix du dialogue, même tendu, avec des associations, même très contestataires, est toujours susceptible d'éviter la dégradation d'une situation difficile en violence, il apporte l'assurance d'une relation avec ceux que l'absence de relations radicalise, il est aussi une condition favorable lorsqu'il s'agit pour des élus locaux de trouver des interlocuteurs avec lesquels pourra être élaborée une sortie lors d'événements graves; mais une telle politique est délicate à maintenir car nécessairement ambiguë : comment accepter, lorsqu'on est maire par exemple, que les associations que l'on subventionne et avec lesquelles on voudrait développer un échange constructif suivent des orientations qui s'écartent de celles promues par l'équipe municipale, ou même

deviennent de véritables forces d'opposition? Certaines politiques locales constituent une réponse d'autant plus positive qu'elles associent une logique d'intégration au souci constant de contribuer à la subjectivation des personnes concernées. De ce point de vue, l'expérience de Strasbourg est une réussite, et l'idée d'un paradoxe entre les efforts intelligents et pratiques de l'équipe municipale et la réalité de la violence et de l'insécurité apparaît, à l'examen, superficielle et fallacieuse. Car à y regarder de près, la violence et l'insécurité à Strasbourg sont plus subjectives qu'objectives, ce sont des perceptions ou des représentations plus que des réalités massives, qui doivent beaucoup à l'activité des médias, locaux et surtout nationaux, et qui s'exacerbent d'autant plus qu'on s'éloigne de leur lieu théorique de production, en l'occurrence le quartier du Neuhof que nous avons étudié.

Reprendre confiance : la France dans le monde



Simultanément réalités factuelles et perceptions, la violence et le sentiment d'insécurité s'alimentent d'inquiétudes souvent excessives qui tiennent à la conjoncture historique dans laquelle notre pays est placé. Dans leurs dimensions les plus subjectives, mais dont nous savons qu'elles informent constamment les dimensions objectives de ces phénomènes, ces inquiétudes traduisent un décalage entre les changements qui se produisent depuis les années 70 et les représentations de la vie sociale et politique, nationale et internationale, qui nous permettent de les appréhender.

D'une part, la France a été comme gelée ou endormie idéologiquement tout au long des deux septennats de François Mitterrand : alors que d'autres pays d'Europe reconnaissaient la mutation dans laquelle ils s'engageaient, admettaient très tôt leur sortie de l'ère industrielle, percevaient le déclin du mouvement ouvrier, l'épuisement du taylorisme, alors que la Grande-Bretagne s'engageait, non sans de terribles dégâts sociaux, dans la purge libérale, alors que partout était admise l'idée d'un nécessaire aggiornamento des modèles d'intégration sociale, la France, elle, croyait possible d'être à la fois dans le socialisme et dans le

libéralisme, d'afficher son exceptionnalité tout en se disant européenne, d'osciller entre les privatisations et le maintien d'un secteur public considérable. Elle a longtemps refusé de reconnaître la fin historique du mouvement ouvrier comme mouvement social, elle s'est arc-boutée dans des modes de pensée réactionnaires qui ont animé le populisme et les extrêmes, d'abord de droite puis, plus modestement, de gauche. En France, le thème de la globalisation de la vie économique a été découvert tardivement, et sur un mode très particulier puisqu'il a été avant tout associé aux images d'un capitalisme triomphant, planétaire et menaçant la nation en des termes si contraignants que la seule réponse consiste à en appeler à la fermeture du pays sur lui-même. Les images de la violence et de l'insécurité, ainsi que le fait que les médias aient pu de manière si impressionnante leur apporter une place centrale, sont indissociables du doute, de la difficulté à penser le changement intérieur et à projeter vers l'avenir avec confiance. Dès lors, faire reculer la violence et l'insécurité, c'est aussi en appeler à plus de confiance sans pour autant verser dans un optimisme béat, refuser de réduire l'environnement mondial

à l'image d'un ensemble destructeur de menaces économiques et culturelles, et la société à celle d'un ensemble de principes abstraits mis à mal par les nouveaux barbares de l'intérieur, les jeunes des quartiers populaires. Il ne s'agit pas en s'exprimant ainsi de troquer une idéologie contre une autre, d'échanger la religion du progrès contre celle de la décadence, et encore moins de nier la réalité de la violence urbaine ou de la délinquance ; il s'agit simplement de liquider les discours et les représentations qui n'invitent à voir dans la société rien d'autre qu'une entité menacée de déstructuration et dans la nation un être culturel condamné à la décomposition ou à la dégénérescence. Une telle liquidation est plus facile à opérer qu'on le croit trop souvent, et le climat qui a

entouré le succès de l'équipe de France au Mondial de football en 1998 l'a bien montré: dans un contexte de reprise de la croissance et de l'emploi, il a suffi d'un parcours victorieux, en effet, pour que notre pays reconnaisse, tout à la fois, qu'il est capable de tenir son rang au plus haut niveau dans le concert globalisé des nations et qu'il doit cette capacité à des acteurs - en l'occurrence les joueurs - dont les origines sont manifestement très diverses, et pas toutes « gauloises ».

Nous n'en finirons jamais avec la violence, qui constitue une part de toute vie en société, le reliquat de ce que la démocratie ne sait pas ou ne peut pas traiter. Mais nous pouvons la faire singulièrement régresser, dans sa réalité comme dans les représentations qui en circulent.



Regard croisé

Charles Rojzman, thérapeute des banlieues
**« Les violents et les racistes ont des choses à nous dire
que nous devons entendre »**

Par Marie-Pierre Subtil - Le Monde du 12 mars 1998

Sur le fil du miroir, Charles Rojzman révèle chacun et à lui-même. A partir d'un postulat : chacun s'estime victime, et jamais responsable. Les policiers se disent victimes des jeunes, les jeunes des policiers, les enseignants des parents d'élèves, les parents des enseignants. Et si chacun portait une part de responsabilité ? Et si les institutions étaient elles-mêmes pourvoyeuses de violence ? Et si les peurs étaient le fait d'une absence de communication ? Ces questions, les stagiaires sont amenés à se les poser par un jeu de miroirs qui renvoie chacun à ses propres responsabilités.

Charles Rojzman se définit comme « thérapeute social » - un « nouveau métier » qui a de beaux jours devant lui car « le chantier est immense ». Il y a dix ans, il a créé Transformations thérapies sociales ; un organisme destiné à former les personnels des services publics. Aux participants, il n'a rien à apprendre, dit-il, si ce n'est à s'écouter, se parler, se connaître, coopérer.

Aucune approche monodisciplinaire, selon lui, ne stoppera l'inexorable délinquance des quartiers difficiles. Ni l'économie, ni la psychologie, ni la psychiatrie ne pourront rien à elles seules. Parce qu'« on n'est plus dans un monde simple, où les responsables savent », les solutions ne peuvent venir que des citoyens eux-mêmes. D'où l'idée de créer de l'intelligence collective dans l'ensemble du corps social. Le thérapeute des banlieues répète inlassablement combien il est frappé par « l'intelligence des mères de famille, des policiers, des jeunes éjectés du système scolaire ». Une intelligence qui « n'est pas utilisée, par mépris ou par aveuglement », qu'il faut « extirper » parce qu'elle est bloquée « par les peurs et les préjugés ».

La méthode, elle, relève de la psychothérapie. La sociologue Maria Cunha en témoigne. Chargée d'évaluer le travail de Charles Rojzman par la direction interministérielle à la ville (DIV), elle a participé à un stage organisé avec des jeunes du Franc-Moisin, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), en 1994. « Je m'en méfiais plutôt, j'avais peur d'avoir affaire à un gourou, se souvient-elle, mais j'étais intéressée par la démarche PSY. » Dès le premier jour, un constat s'impose. « Toute sa personne est dans ce qu'il fait ». « Pour dire la vérité, j'ai été assez soufflée, poursuit la sociologue. Il a du génie, ce n'est pas qu'un animateur de groupe. Il y a vraiment un travail thérapeutique. Il a la conviction profonde que ce n'est pas lui qui sait. Il laisse le groupe errer, aller jusqu'au bout de son cheminement. »

Convaincue du bien-fondé de la méthode, Maria Cunha continue de travailler avec le « médecin social ». Son expérience l'amène toutefois à regretter « une vraie limite », qui se situe dans l'après-stage. « On fait naître dans ces groupes des espoirs très forts, la plupart des membres n'ont jamais vécu ce genre d'expérience, c'est la première fois qu'ils croient qu'ils vont pouvoir changer la vie de leur quartier », explique la sociologue. Et après ? « Les deux groupes que j'ai suivis sont tombés à l'eau, leur énergie est allée s'enterrer quelque part ; certains, individuellement ont été repêchés, d'autres auront l'impression d'avoir été trompés. »

Cette limite, Charles Rojzman en est conscient. Elle ne fait que le renforcer dans une de ses nombreuses convictions : pour qu'il y ait un suivi, il faut que les responsables, les élus, bref, l'ensemble du corps social, participent à ce travail, s'impliquent dans des projets au



même titre que les habitants des cités et les agents des services publics. Les populations les plus défavorisées sont les plus aptes à accepter le changement. Mais elles ne sont pas les seules à avoir besoin d'une transformation sociale. Et si la violence s'exprime plus dans les cités qu'ailleurs, elle n'est que le symptôme d'une maladie générale de la société.

Dans ses premiers livres, parus en 1992 (La Peur, la Haine et la Démocratie, éd. Desclée de Brouwer, et La Violence urbaine, A contre-courant des idées reçues, éd. Robert Laffont), il expliquait déjà que le monde n'est pas divisé entre les bons - les antiracistes - et les méchants - les racistes. Il fustigeait, à une époque où ça ne se faisait pas encore, les organisations antiracistes qui « font fausse route en prenant systématiquement la défense des immigrés ». Dans Savoir vivre ensemble, il insiste encore sur le fait que « les violents et les racistes ont des choses à nous dire, que nous devons entendre ».

La société risque de se diviser, de nombreux Français étant en train de basculer du côté du Front national ; la situation se dégrade ; des formes de violence inédites et très dangereuses apparaissent. « Comment ne pas trouver dans cette situation de non-retour les matériaux d'une démarche constructive ? » s'interroge cet iconoclaste. Et de considérer la violence dans les banlieues comme « une opportunité » puisque, « de même que la grande souffrance des quartiers amène les institutions concernées à se remettre en question, le pays entier, malade de ses banlieues, va devoir réinventer d'autres façons de vivre la démocratie ».



Quelques propositions pour réguler les violences urbaines : le refus du manichéisme* (extrait)

Par Sophie Body-Gendrot, Nicole Le Guennec et Michel Herrou

Représenter la société française d'aujourd'hui comme duale ne peut conduire qu'à élaborer, pour ses maux, des solutions binaires.

À l'opposé, la volonté de percevoir et comprendre la variété des situations, leurs « territoires » et leurs antagonismes, mène à dégager l'ensemble des mesures personnalisées qui, seules, peuvent prétendre à l'efficacité.

S'il faut réserver le mot violence, maintenant banalisé, aux actes qui tombent sous le coup de la loi pénale (délits et crimes), beaucoup d'analystes s'accordent à admettre que :

- sous sa forme généralement attribuée à une partie bien identifiée du corps social (jeunes et habitants de banlieues pauvres), elle est l'aboutissement d'un affaiblissement des valeurs de la société tout entière ;
- le chemin qui y conduit est pavé de l'ensemble des nuisances (aussi appelées incivilités) quotidiennes qui vont du sans-gêne social aux actes relevant des contraventions.

Le fait de reconnaître, et de sanctionner, les violences urbaines oblige à s'attaquer aussi

aux conditions qui les favorisent ; dans les deux cas, la difficulté vient moins de l'affirmation de la nécessité du traitement que de l'adéquation des mesures à mettre en œuvre.

Les principes en sont énoncés ci-après sous forme de propositions à valeur générale qui doivent être spécifiées pour leur traduction en mesures concrètes ; cependant, elles résultent de l'écoute objective des différents acteurs rencontrés sur le terrain, de l'analyse théorique et de l'observation d'expériences françaises et étrangères.

De ce fait, ces propositions évitent tout autant :

- la tentation du « tout répressif », qui traduit l'exaspération d'une majorité de l'opinion face à l'absence d'une vision de la société par ses citoyens, et donc l'incapacité de l'autorité publique à jouer son rôle de façon transparente et cohérente ;
- l'angélisme du « tout éducatif », tentation typiquement française qui porte à ne voir dans les actes de violence que la rencontre de deux victimes, l'une d'un individu, l'autre de la société.



L'exercice de l'autorité

Poser un diagnostic de situation adéquat

Les formes que prennent les « violences urbaines » ne se réduisent pas à la montée de la délinquance des mineurs, à laquelle on savait autrefois appliquer une série de remèdes éprouvés, à la fois éducatifs et préventifs, parfois répressifs, avec une certaine efficacité, du moins jusqu'à l'aube des années de la « crise », marquées par la

multiplication des situations de détresse sociale. Les violences ne sont pas non plus réductibles à des phénomènes « d'incivilités » qui menaceraient la « tranquillité sociale » : manger des bonbons dans les supermarchés, mâcher du chewing-gum en classe, cracher par terre, jeter ses ordures en dehors des bacs, parler fort dans le bus, etc.,

* © " Mission sur les violences urbaines", La Documentation Française, 1998

ces comportements ne peuvent être assimilés aux délits violents ni aux crimes, au risque d'une confusion.

Les violences urbaines prennent au contraire des formes nouvelles, qu'il s'agit d'identifier : montée de la peur d'une « relégation » sociale et économique pour les jeunes et les adultes, « décrochage » social des plus précaires dès le début des années quatre-vingt, mais aussi d'une partie des classes moyennes, depuis les années quatre-vingt-dix. Avec pour conséquences la constitution d'une culture de la rue, et l'exacerbation de la conflictualité sociale. Certains territoires paraissent « déstabilisés », et il importe d'en prendre la mesure.

Mais dans les deux cas la perte de confiance dans les institutions de progrès, que représentaient l'école ou le secteur éducatif, les équipements sociaux, le logement, le salariat, avec le progrès garanti pour tous, sont à l'origine de mouvements qui entrent dans cette catégorie des violences urbaines. À cet égard certains adultes, tentés par l'autodéfense par exemple, ne sont pas moins

violents que les plus jeunes. Les uns paraissent douter de la capacité des institutions publiques à maintenir l'ordre, à assurer le bien-être social, voire la promotion ou l'avenir même de leurs enfants, et réclament en dernière instance à la police de les protéger, ou assurent eux-mêmes leur propre police. Les autres sont convaincus que la police leur est hostile, que les éducateurs ne servent à rien, qu'ils ne sont représentés par personne, et que l'école ne remplit pas sa mission d'assurer l'égalité et la promotion de tous. L'ensemble de ces éléments de diagnostic doit être pris en compte de manière équitable, dans une politique de sûreté publique. Les contrats locaux de sécurité peuvent y contribuer, permettre un partenariat et mesurer l'efficacité des services en charge de la sécurité.

Proposition 1 :

Le principe de fermeté doit s'appliquer à tous les acteurs sociaux ; l'administration doit donc mettre en œuvre, en parallèle des moyens de répression, des moyens d'intermédiation proches et accessibles à tout moment.

La police comme force de pacification et de régulation sociale

Une approche, aujourd'hui dominante, prend comme entrée les populations « à risque ». L'analyse est celle du développement d'une « pathologie sociale » ou « familiale », qui risque d'aboutir à une double stigmatisation des populations des quartiers de difficulté sociale incompatible avec les principes d'égalité et d'équité des citoyens.

Pour les jeunes « émeutiers », il leur est reproché un défaut de socialisation, qui aboutit à la multiplication de petits « sauvages ». La culture de la rue de bandes de jeunes ne peut plus longtemps continuer à s'imposer aux populations des quartiers.

Ceci posé, et fermement réaffirmé, les provocations de certains adultes, et leurs revendications à l'autodéfense, ne doivent rester impunies ni tenir lieu de règlement des différends.

La contrepartie (mais aussi, souvent, l'origine) des comportements agressifs des jeunes est le populisme, avec son cortège d'irrespect, de mépris, de racisme, d'exclusion, et l'abandon des principes républicains qui en découle.

Ce populisme peut se retrouver dans les actes de la vie ordinaire de chaque adulte : enseignant, gardien d'immeuble, commerçant, vigile, travailleur social, conducteur d'autobus,...

Là où chacun justifie son exaspération à l'égard de l'autre par son présumé statut de victime, c'est par la manifestation égale de la loi que cette spirale peut être brisée.

Si l'autorité publique n'a pas à traiter la vie et les relations de chacun à chaque instant, la possibilité d'un recours facile, « familial », et, le plus possible, informel, constitue l'un des facteurs de stabilisation de la vie de quartier, comme en témoigne l'expérience japonaise des kobans, reprise aux États-Unis et aux Pays-Bas.

Proposition 2 :

Le rôle de la police est de traiter de manière équitable et vraie, les deux phénomènes, en sortant le débat des aspects pathologiques qui lui sont attachés, pour le replacer dans un cadre légal, et de rappel de la loi.



Un préalable : le respect des professionnels, et un traitement équitable pour tous

Il est en effet difficile de tolérer que les conflits se règlent par la force au sein de l'école, que les policiers soient agressés, les enseignants bafoués, les institutions et les services publics attaqués ou désavoués. Les policiers et l'ensemble des professionnels doivent pouvoir être respectés.

Mais dans le même temps le principe de fermeté à l'égard des phénomènes de « violences urbaines » ne peut être tenu, que si l'on réussit une double « conversion », à la fois en direction des jeunes des cités, mais aussi des adultes, à des règles pacifiques de gestion des conflits. Si l'on ne peut admettre certains comportements violents des jeunes, il n'est pas possible d'accepter qu'ils soient parfois humiliés à l'école, que la protection et le respect ne leur soient pas toujours accordés dans les institutions ou l'écoute.

À Marseille par exemple, les émeutes ont pu être contenues, parce que l'Unité de prévention urbaine de la police est intervenue pour déjouer les conflits, et négocier avec les familles et les représentants des associations. À Lyon au contraire il semble que les vigiles privés et les services de sécurité aient persuadé la police d'affronter les jeunes qui manifestaient au centre commercial de la Part-Dieu, sans qu'aucun diagnostic précis des événements qui avaient déclenché l'émeute ait été fait au préalable, privant les CRS d'éléments aidant leur intervention.

Privilégier une police de quartier

La fermeté suppose que la police développe des technologies d'intervention plus fines dans les quartiers où se produisent des « émeutes », ou encore des violences au quotidien : mieux connaître les phénomènes qui déclenchent les incidents, disposer d'informations plus précises sur les quartiers, gérer des interactions complexes avec les jeunes ou les adultes. La police doit sans doute privilégier, comme dans les pays anglo-américains, une « intelligence » du quartier. Les incidents graves résultent souvent d'une interaction perçue comme une forme

Stigmatiser les familles n'est pas sans risque : elles peuvent perdre leur crédit auprès de leurs enfants, voire en devenir les otages. Peut-être convient-il d'appliquer tout simplement la loi, qui punit le trafic et le recel. Après des plus jeunes, quel serait en effet le sens d'un « rappel de la loi », si la loi est vécue comme une pure injustice ? Le projet de sûreté n'est pas de « comprendre » au sens de « justifier n'importe quoi » mais de « comprendre » au sens de poser un diagnostic de situation adéquat comme préalable à l'action.

Ainsi les institutions policières ont-elles à traiter en même temps, et de manière équivalente, tant le jeune, quel que soit son sexe ou sa classe sociale, que l'adulte, le commerçant, le « paysan casseur », l'instituteur, le vigile d'un centre commercial, lorsqu'ils sont méprisants, rejetants, générateurs de violences. De ce point de vue la police doit apparaître comme déontologiquement exemplaire. Lorsqu'il y a allégation de violences illégitimes, l'équité de traitement entre les policiers et les citoyens doit pouvoir être respectée.

Proposition 3 :

L'équité, qui est une des conditions de son acceptation, suppose que la police dispose d'instructions claires pour poursuivre tout acte délictueux ou criminel, quel qu'en soit l'auteur.

« d'hostilité » par les mineurs ou les adultes, ou de « rumeurs » sur les méfaits de la police ou des conducteurs de bus. Les émeutes surviennent souvent après une série d'incidents, qui n'ont généralement pas été identifiés comme significatifs d'une dégradation, et qui n'ont pas été traités. Une meilleure prévention des conflits passe par la compréhension de ces interactions sociales. À l'instar de New York, la police devrait se voir dotée d'un outillage, notamment informatique, et d'une logistique de nature à tirer parti de ces renseignements.



Comme partout à l'étranger, ce sont des policiers expérimentés, formés et rémunérés en fonction de la difficulté du travail qui devraient être affectés à la prévention et à la répression des actes de violence urbaine. Aux Pays-Bas, chaque policier est responsable d'une école, ou d'un escalier ; il entretient des relations régulières avec les habitants, et communique sur les actions qu'il a entreprises. La police est d'abord une force d'interposition et de paix sociale dans le quartier, ce qui légitime son action, et non l'instrument d'un traitement répressif de la délinquance des mineurs. Une fois la paix rétablie dans un quartier, le commissariat de police peut rester ouvert 24 heures sur 24, répondre aux appels, et enregistrer les plaintes.

En Grande-Bretagne les policiers font quotidiennement le point des incidents, à partir des éléments fournis par les ilotiers dans les quartiers. Tous les policiers, quel que soit leur grade, font de l'ilotage. Les informations sont transmises sur un système informatique, accessible à tous, puis des cartes sont établies, pour identifier les lieux « à risque », décider de la stratégie et des actions à entreprendre. Tous les jours les policiers communiquent dans la presse locale sur les actions entreprises.

Certains policiers français tentent aussi de privilégier la « police de proximité », proche des habitants, prenant appui sur les demandes des usagers pour « cibler » les

actions, et définir avec eux des priorités. D'autres estiment que la proximité est surtout liée à l'action de groupes de policiers « personnalisant » leur action. Ainsi l'action des BAC, qui sont organisés en petits groupes, est-elle perçue comme parfaitement légitime aux yeux des jeunes du quartier des Tarterets à la différence de toutes les autres unités de police ; car les BAC sont capables « d'interventions chirurgicales », moins créatrices d'injustices.

Ainsi, lorsque les interventions de la police sont très « ciblées », elles sont mieux acceptées, et les adultes y voient le signe fort qu'on ne les abandonne pas. Les adjoints locaux de sécurité, s'ils sont encadrés par des personnels aguerris, peuvent y aider.

À Lyon les policiers ont provoqué une réunion de quartier, pour expliquer leur démarche et rendre compte de leurs recherches, auprès de commerçants traumatisés par l'agression dont avait été victime un buraliste, dont le visage avait été tailladé de coups de cutters par des enfants. Leur intervention a permis de pacifier provisoirement le quartier.

Proposition 4

Les méthodes et la logistique de la police doivent être réaménagées en profondeur, conformément aux exemples réussis de l'étranger, afin de s'adapter à la spécificité de la délinquance des jeunes en milieu urbain.

Une déontologie exemplaire

À tort ou à raison, la police est suspecte, dans les quartiers difficiles, de partialité, de brutalité, et, de façon générale, d'irrespect, alors qu'elle-même vit une situation d'encerclement, de suspicion et de rejet.

Venir à bout de cet état de légitime défiance réciproque constitue non seulement un préalable à l'efficacité, c'est une obligation républicaine.

S'il est utopique d'imaginer que, dans un avenir proche, des situations de crise surgissant à l'occasion d'événements graves, tels que la mort d'un jeune suspect, pourront être évitées, à tout le moins la communication quotidienne qu'autorise la proximité devrait

faire graduellement diminuer le poison de la méfiance.

Il est indispensable de prévoir :

- une formation particulière tant sur la criminalité en milieu urbain que sur le respect des droits individuels dans les situations d'hostilité ;
- un encadrement hiérarchique sélectionné pour sa capacité à la motivation et au contrôle ;
- des encouragements, y compris financiers, à l'initiative et à l'engagement, mais aussi des sanctions pour les défaillances ;
- une transparence sur le travail entrepris et les résultats obtenus, ce qui suppose la publicité des constats et des plans d'action.

Proposition 5 :

La responsabilisation de la police de proximité dans les quartiers difficiles, qui doit s'appuyer sur des instructions de principe claires et

fermes, doit s'exercer dans un cadre valorisant pour les policiers, mais aussi en toute audibilité vis-à-vis des habitants.

La recomposition sociale

La police ne peut se substituer à l'ensemble des relais du quartier

La police ne peut se substituer à l'ensemble des relais institutionnels, ni gérer à elle seule la dérive de certains territoires. Il n'est pas souhaitable, par exemple, que toutes les institutions rejettent sur la justice ou la police, la gestion des conflits internes qui les opposent aux usagers.

Il serait absurde de jouer le déversement systématique de la délinquance vers la police et la justice, au risque de se défausser, de stigmatiser, d'induire et de cristalliser des parcours délinquants. Ainsi un commissaire de police se plaint-il d'être assailli d'appels téléphoniques de la part d'un proviseur, et obligé de mobiliser pour sa protection deux policiers. De la même manière, les offices HLM demandent le concours de la force publique pour exécuter des mesures d'expulsion, sans être capables de négocier eux-mêmes avec les locataires. Le TPG par exemple se plaint de devoir payer 26 millions de francs de dettes de loyer à l'Office de l'Essonne, qui les réinvestit immédiatement, alors que ces sommes considérables pourraient servir à la promotion des habitants des cités, confirme le préfet.

La police ne saurait tout faire ni tout endosser, et les directeurs ou principaux d'établissement ont à être formés (et rémunérés en conséquence) à la gestion des situations conflictuelles à faible teneur délictuelle.

Dans certains cas de situations prédélinquantes comme l'absentéisme scolaire, la police peut fournir des informations précises aux institutions et collaborer avec elles. Un suivi conjoint avec la police a prouvé, notamment en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, son efficacité. Cela est encore plus vrai dans le cas de violence avérée ou de menace de violence dans l'enceinte scolaire.

Proposition 6

La police devrait définir, avec les responsables concernés, des programmes de coopération, d'intervention systématique dans le cadre de l'instruction civique, et de bilan régulier du fonctionnement des établissements, afin de prévenir et de résoudre les cas de déviation ayant des conséquences sur l'ordre public.

À l'opposé, un système complexe de médiation s'est peu à peu mis en place au sein des services publics ou dans le cadre associatif, proposant des actions éducatives plus proches des habitants des quartiers. Ce sont, par exemple, les services d'accompagnement scolaire et d'aide aux devoirs, les maisons de justice et de droit, les dispositifs d'ilotage, ou les actions éducatives et sportives, menées avec les personnels de police, sans compter les « femmes-relais » ou les « médiateurs culturels ». À Strasbourg, l'action des associations qui fêtaient le nouvel an avec les jeunes des quartiers, a détourné certains jeunes de participer à l'incendie de véhicules. À Pierrefitte, dans la cité des Poètes, un conseil de famille africain intervient pour réguler les espaces publics. La RATP aussi a trouvé des solutions pour éviter les conflits entre les personnes âgées et les jeunes : trois bus assurent la sortie des écoles, l'un se chargeant des passagers réguliers.

De nouveaux professionnels sont ainsi apparus, parfois en complémentarité avec les personnels « historiques ». Les proviseurs de la Seine-Saint-Denis contribuent désormais à mieux identifier les auteurs de violences scolaires, et à trouver des solutions. Les responsables d'établissements scolaires, comme les commissaires de police, doivent disposer sans doute de plus de liberté et d'autorité, pour mener une action précise contre ces phénomènes de violences.



Également ces personnels de proximité doivent être mieux reconnus, même de manière symbolique, afin que leur action serve d'exemple, quand ils obtiennent des résultats.

Proposition 7 :

La police et les élus doivent pouvoir fournir des solutions face aux phénomènes d'émeute ou de délinquance. Si les relais

éducatifs classiques restent essentiels, d'autres modalités d'interventions sont à rechercher, face à une demande de protection qu'expriment certains jeunes, ou leurs familles. Par exemple l'obligation pourrait être faite à certains jeunes, dans certaines conditions, d'effectuer un an de service militaire ou de service civil strictement encadré.

Recomposer les métiers de la médiation et de la proximité

Sans doute faut-il admettre que les métiers de service public doivent être repensés dans certains quartiers : on n'enseigne plus de la même manière à La Courneuve qu'au centre de Paris, et il en est de même des professions du social ou du travail policier. Réinventer les savoir-faire professionnels et le faire savoir, faire connaître les expériences réussies, pour encourager les innovations, et communiquer avec les usagers pour les rassurer, devient une priorité.

La production de la sécurité est aussi une coproduction, des habitants comme de la police ou du maire. L'expérience du Neighbourhood Watch dans les pays anglo-américains peut servir de modèle - les habitants se mobilisent pour assurer leur

propre sécurité avec le concours de la police.

L'exigence de départ ne saurait être la même dans le cas des commerçants et employeurs privés, lesquels peuvent se faire aider par des sociétés spécialisées (gardienage, mais aussi sécurité passive).

Proposition 8 :

Pour remplir efficacement sa mission, la police devrait prendre l'initiative d'une coopération active et régulière avec tous les acteurs de la vie économique et sociale de leur quartier. Cet objectif ne pourra être atteint que par un décloisonnement des administrations et la prise de conscience d'un impératif de service public collectif.



Dynamiser les associations issues des quartiers

La prééminence traditionnelle de l'État, en France, et sa jalouse mainmise sur le façonnage de la société tout entière, ont bridé l'élan souvent rencontré dans les pays nordiques et anglo-américains de prise en charge des citoyens par eux-mêmes et dans leur propre intérêt.

L'objet n'est pas ici de discuter des mérites respectifs de l'égalité jacobine et de la responsabilisation des individus dans la prise en main de leur destin local.

Il est important de constater que dans les pays où l'esprit de community (au sens de voisinage, et non au sens culturel ou religieux, comme en France) est développé, les citoyens se sentent investis d'une responsabilité particulière pour, ensemble, bâtir, rebâtir et entretenir les conditions matérielles et morales d'une existence décente et respectable. Cette volonté

rencontre, le plus souvent l'appui des différents niveaux d'institutions (locales, régionales et nationales) ainsi que de partenaires privés.

Le résultat généralement observé est celui d'une grande efficacité, ainsi que d'une grande coopération avec l'ensemble des autorités, lesquelles savent pouvoir compter sur un corps social responsable et autonome. La coproduction de la sûreté s'appuie en temps ordinaire à la fois sur les professionnels patentés et sur les habitants. Le facteur, l'enseignant, le patron de bistrot, l'animateur de théâtre, le jardinier public, le jeune sportif, l'artiste doivent être soutenus et encouragés dans leur rôle ordinaire pour faire office de médiateurs lorsque l'événement le commande.

Mettre un enfant au monde, c'est le prendre en charge. Dans tous les quartiers, un capital social peut s'activer et se valoriser. Si

La culture de rue a pris tant d'importance auprès des adultes comme des jeunes gens des quartiers dépréciés, c'est qu'ils n'ont pas trouvé des occasions de construire une identité positive et différenciée. Une pédagogie de la réussite, une valorisation des pères et des mères, une mise en valeur de l'environnement, la transmission par les pairs des expériences à succès peuvent y contribuer. Il existe, dans certains quartiers, nous l'avons constaté, un tissu associatif étonnant de densité et de présence active. Ce qui fonctionne mérite aussitôt d'être connu, discuté et mis en œuvre ailleurs. Au sommet d'« Habitat II » à Istanbul (1996), une accumulation d'expériences de démo-

cratie exemplaire a prouvé que la mondialisation ne s'exprimait pas seulement à travers les flux financiers. Les habitants des quartiers, venus de tous les coins de la planète, ont découvert des similitudes culturelles et éthiques dans des pratiques convergentes.

Proposition 9 :

L'État doit rechercher et favoriser, partout où les conditions sont favorables, les initiatives de prise en main de leur destin par les habitants eux-mêmes; il doit garder les moyens d'un contrôle souple (c'est-à-dire non bureaucratique) des activités qui font appel au financement public, et qui touchent à des activités d'ordre public.

Favoriser les contre-pouvoirs et fortifier la démocratie locale

Il est urgent que les grands quartiers urbains relégués bénéficient d'une représentation politique de leur circonscription territoriale qui soit plus proche d'eux. Les émeutes de Los Angeles à South Central ont, entre autres, été interprétées comme une défiance des institutions : les représentants de 1 400 000 habitants avaient été élus par 37 000 votants ! En France, il arrive que seuls 15 % des électeurs votent dans les grandes cités. L'effondrement de la structure d'autorité s'accompagne de l'échec classique des institutions démocratiques en matière de représentation des catégories défavorisées. Il est étonnant, nous a-t-on dit que dans les conseils municipaux, les conseils régionaux, les instances dirigeantes des partis, on trouve si peu de candidats issus de l'immigration nord-africaine. Quel message d'inclusion envoie-t-on à ces populations qui sont souvent installées de longue date sur le sol français et dont les enfants sont français ? L'expérience britannique est instructive à cet égard.

De manière pragmatique, il convient que les habitants des grandes cités soient construits comme des interlocuteurs critiques pour qu'un dialogue soit possible entre eux et la puissance publique ; que les jeunes et les moins jeunes aient des formes d'organisations et de représentations de même que les citoyens dépourvus de la nationalité

française mais durablement installés. L'expérience américaine montre que dans les années soixante, les conflits, partie intégrante du fonctionnement démocratique, ont donné lieu à des organisations de minorités et à la constitution de contre-pouvoirs, pépinières de futurs dirigeants. Il faut éviter que la participation se résume à l'instrumentalisation des jeunes par les élus ou au marketing sportif.

Constituer la jeunesse des quartiers en interlocuteur, c'est aider les jeunes eux-mêmes à transformer les stéréotypes qui les discriminent. À l'heure actuelle, par le truchement de la Fondation Milton Eisenhower à Washington, des entreprises citoyennes financent le travail sur leur image de jeunes Noirs des ghettos. Ce travail leur enseigne à déjouer les pièges tendant à toujours les confiner dans une image négative, diabolisée, à usage des classes moyennes. Il révèle leur intelligence, leur esprit d'initiative et leurs talents. Ces approches méritent réflexion.

Aucune amélioration de la situation ne se fera sans la démocratie locale, supposant la prise en compte de la pluralité des enjeux.

Proposition 10 :

Une seule action ne sert à rien si ce n'est à développer des effets pervers, dix, quinze actions commencent à prendre du sens sur le terrain.



En conclusion

À l'heure actuelle, la France hésite entre deux modèles. Or l'opposition prévention/répression est inadaptée. Il convient de sanctionner les déviations des jeunes comme des adultes dans les quartiers et ailleurs. Nul ne conteste que la répression s'impose lorsque la loi de la jungle s'impose dans certaines cités : il faut investir pour prévenir de futures dégradations. Mais la prévention a, elle aussi, un prix : elle pose qu'une individualisation de la solidarité est nécessairement coûteuse en investissements (rénovations, etc.) et en intervenants (enseignants, assistants sociaux, éducateurs, policiers, magistrats).

Un véritable pouvoir de coordination et donc d'appréciation du travail des intervenants, ce qui suppose, pour le moins, un arbitrage au plus haut niveau et une modification dans la gestion des fonctionnaires concernés, doit pallier le cloisonnement actuel des interventions.

Comment articuler cette double exigence du maintien de l'ordre et de la médiation ? Comment à la fois sanctionner les dérapages de certains auteurs et leur donner des raisons d'espérer en la vie ? C'est par ces exigences de réponses que passe implicitement l'idéal républicain de la société toute entière.



Regard croisé

Pour une « police de la qualité de la vie »

La montée de l'insécurité dans notre pays ne constitue pas une fatalité. Les remèdes existent.

Par Philippe Goujon, adjoint au maire de Paris chargé de la prévention et de la sécurité, Le Figaro, 24 août 1999.

Les résultats spectaculaires obtenus à New York en matière de sécurité méritent d'être médités. Comment l'ancienne capitale du crime des années 80 est-elle devenue l'exemple admiré et envié par toutes les polices étrangères ? La criminalité y a atteint son plus bas niveau depuis trente ans.

Cet incomparable succès repose sur une nouvelle stratégie policière, accompagnée d'une organisation performante, de moyens renforcés et d'une adhésion de la population.

La politique dont il s'agit s'inspire d'une théorie simple. De petits faits de délinquance non réprimés immédiatement conduisent inévitablement à une criminalité non maîtrisée. En conséquence, la décision a été prise d'inverser les priorités de l'action policière qui, au lieu de se focaliser sur la criminalité la plus grave, se tourneront désormais vers la lutte contre la délinquance de masse par la répression de toute infraction, la plus minime soit-elle. C'est la stratégie de la « tolérance zéro ».

Cette nouvelle « police de la qualité de la vie », permet de disperser les attroupements suspects sur la voie publique et dans les cités, de réduire les petits trafics de drogue et d'objets volés, de dissuader la mendicité agressive, les fraudes dans le métro, le port d'armes... Alors qu'au début des années 90, New York avait perdu un tiers de ses policiers, une première mesure a consisté à en augmenter sensiblement le nombre. Cette méthode, dite du « Compstat », (pour Computer statistics), permet d'assurer une meilleure circulation de l'information opérationnelle et une synergie entre les services qui apprennent à travailler ensemble.

Le « Compstat », réunion de tous les dirigeants de la police, a pour principal objectif d'assurer la responsabilisation individuelle des chefs de service dont les résultats sont examinés toutes les cinq semaines et peuvent donner lieu, si la bonne stratégie n'a pas été trouvée, à mutation ou à sanction. L'adhésion des personnels de police est aussi la résultante de la valorisation de la fonction policière : des traitements mensuels de 50 000 francs ne sont pas rares.

Effectifs renforcés et mieux employés

L'adhésion de la population marque son refus de continuer à être terrorisée, d'autant qu'elle profite de la redynamisation de son quartier : ainsi, Harlem et le Bronx voient revenir habitants, emplois et activités économiques.

Dans un contexte judiciaire très différent du système français, la coopération avec la justice est totale et les procureurs acceptent de poursuivre systématiquement les petits délits, démontrant ainsi qu'il n'est pas tant besoin d'inventer de nouvelles lois que d'appliquer celles qui existent.

Sans ignorer les différences de cultures, de systèmes politico-administratif, policier et judiciaire, dix mesures concrètes pourraient permettre la mise en place d'une véritable « police de la qualité de la vie ».

1) Recentrer l'action de la police sur la délinquance de masse qui perturbe la vie quotidienne de nos concitoyens en ne laissant aucun « mauvais comportement » impuni et en obligeant au strict respect des lois en vigueur.



- 2) Augmenter le nombre de policiers affectés à ces missions, notamment par le redéploiement d'effectifs actuellement utilisés à des tâches administratives et de maintien de l'ordre.
- 3) Accroître la présence policière dans les zones et aux heures criminogènes.
- 4) Mieux identifier à l'échelon local les causes de commission des infractions et mieux les traiter, notamment par l'élaboration de stratégies cohérentes et globales, concertées et coordonnées entre tous les services.
- 5) Mieux répondre aux attentes de la population et améliorer ses rapports avec la police par le partenariat, des campagnes de sensibilisation et une information sur les mesures prises pour rétablir la sécurité dans un quartier.
- 6) Responsabiliser les policiers à tous les niveaux de la hiérarchie, permettant une promotion des plus motivés.
- 7) Valoriser les actions individuelles des policiers par la remise de distinctions et de décorations plus nombreuses à tous ceux qui ont un comportement exemplaire.
- 8) Afin de mobiliser les policiers qui acceptent de servir dans les zones difficiles et d'améliorer leur travail, moduler le régime des primes et favoriser l'avancement en fonction de ces deux critères, comme le recommande d'ailleurs le rapport de la Mission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale.
- 9) Remettre en chantier, après celui décidé en février 1995, un nouveau plan de modernisation de la Police nationale.
- 10) Intensifier un partenariat confiant et transparent avec tous les acteurs de la sécurité - notamment entre la police et la justice - et concevoir des réponses pluridisciplinaires aux questions de sécurité.

L'application, par la police, de ces dix mesures inspirées directement de l'exemple de New York, contribuera à redresser une courbe de l'insécurité qui se creuse dangereusement depuis un an et demi dans notre pays et à restaurer la confiance des citoyens, enfin compris dans leurs aspirations.



Entre violence et action collective : la banlieue lyonnaise* (extrait)

par Michel Wieviorka

L'agglomération lyonnaise compte plusieurs communes et quartiers bénéficiant d'une notoriété nationale - la ville de Vaulx-en-Velin (et le quartier du Mas du Taureau), la ville de Vénissieux (et le quartier des Minguettes), la commune de Saint-Priest et, plus récemment, le quartier de la Duchère à Lyon. Ces espaces sont sortis de l'anonymat et ont acquis une forte visibilité dans les médias en raison des « violences urbaines » dont ils ont été le théâtre.

L'histoire de l'Est lyonnais apparaît ainsi comme le récit d'une représentation à la fois locale et nationale de la banlieue, qui en fait un des lieux les plus stigmatisés du pays. Mais cette stigmatisation ignore les dynamiques à l'œuvre dans les quartiers populaires et les réduit abusivement aux images sommaires de la violence généralisée, de l'islamisme radical ou de la décomposition.

A partir de la fin des années 70 et du début des années 80 en effet, émeutes, vandalisme anti-institutionnel, affrontements entre jeunes et policiers ont alterné avec des mobilisations plus paisibles, dont les

plus significatives ont pris l'allure des marches des Beurs de 1983 et 1984, puis du renouveau de la vie associative : c'est lorsque la mobilisation échoue, rencontre des blocages et s'essouffle que s'ouvre l'espace de la violence, et c'est dans la violence que se cherche le conflit et se forment de nouvelles mobilisations collectives. Si l'élan des acteurs qui organisent une marche pacifique ou créent une association retombe, n'est pas entendu, ou s'il se limite à la cooptation d'une petite élite d'origine populaire, il cède l'avant-scène à la violence spectaculaire des émeutes et des rodéos, ou à la liste laconique des « agressions ». **Et si la violence soulève l'émotion, suscite le scandale et la médiatisation, provoque des débats, il en sort une nouvelle vague d'engagements, notamment associatifs. Telle est la spécificité de l'expérience des banlieues lyonnaises, dont certaines oscillent depuis près d'un quart de siècle entre violences et actions collectives, donnant l'image de cycles, bien visibles depuis le début des années 80.**



De la violence à l'action

Marches et rodéos

Un premier cycle de cette dialectique des violences et de la mobilisation correspond à la fin des années 70 et à la première moitié des années 80. Dans le contexte de la montée de la gauche, puis de son arrivée aux affaires, et alors que le pays s'engage dans une mutation où la plupart des responsables politiques ne veulent encore voir qu'une crise, les jeunes de la deuxième génération issue de l'immigration maghrébine, pour beaucoup nés en France et

souvent de nationalité française, font l'expérience du racisme et de discriminations à la fois sociales et raciales. Ils constatent que la violence raciste revêt couramment un tour meurtrier, qu'il s'agisse d'actes individuels ou de « bavures » policières, et oscillent, dès lors, entre une rage susceptible de prendre un tour émeutier et la mise en avant de revendications démocratiques et antiracistes. La banlieue lyonnaise est au centre des événements et se signale par les

* © "Violence en France", éditions du seuil, Paris, janvier 1999

premiers rodéos. C'est d'elle, aussi, que sont issus nombre de leaders nationaux du mouvement beur et des marches de 1983 et 1984. Précédée d'une part par des rodéos (dès 1979) et par l'explosion des premières émeutes des Minguettes (1983), et, d'autre part, par diverses manifestations contre les bavures policières et les meurtres racistes, organisée alors même que s'ébauchent les dispositifs qui seront systématisés par la suite sous le vocable de « politiques de la ville », la marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 provoque un véritable séisme politique. Partie de Marseille, mais très largement organisée par des militants de la région lyonnaise, elle rassemble quelque cent mille personnes sous le slogan **« La France, c'est comme une Mobyette, pour avancer, il faut du mélange »**. Son arrivée à Paris, le 3 décembre, est triomphale, et le collectif de jeunes issus de l'immigration qui en a pris la tête est reçu à l'Élysée par François Mitterrand. Il en obtient la création d'une carte de séjour unique de dix ans.

La région lyonnaise est à la pointe de l'action, et l'enthousiasme du combat antiraciste est alors à son comble. Pourtant, les modalités nouvelles de ce combat sont lourdes de malentendus, qui feront de SOS Racisme le symbole ambigu des « années

banlieues ». Suspectée d'être l'objet de manipulations de la part du pouvoir socialiste, l'organisation antiraciste rencontre des échos très inégaux auprès de la jeunesse des cités défavorisées, et bien des jeunes Beurs ressentent un profond décalage entre les promesses ambitieuses formulées dans l'allégresse de la marche et la persistance des difficultés de la vie dans les grands ensembles. Les débats deviennent âpres entre tenants d'une action radicale et indépendante, farouchement rebelles à l'égard de toute forme de « récupération », et partisans d'alliances, ne serait-ce que tactiques, avec le parti socialiste; aussi bien l'opération Convergence 84 qui invite les jeunes à se rendre à nouveau à Paris, cette fois en Mobyette, ne rencontre-t-elle guère l'écho de la marche de 1983. C'en est fini de la volonté d'auto-organisation pacifique manifestée par les jeunes Beurs à l'échelle nationale; neutralisé, l'antiracisme est désormais pris en charge par des instances officielles ou des organisations de plus en plus éloignées des réalités du terrain. Pour le mouvement beur, l'heure est venue de la désillusion : les jeunes émeutiers des années 90 sauront rappeler à leurs aînés les espoirs déçus et les promesses non tenues auxquelles ils avaient cru.



Émeutes et politiques de la ville : violences et déceptions

S'ouvre alors un deuxième cycle, qui culminera en 1990 avec les journées d'émeute de Vaulx-en-Velin et qui est dominé par la montée de tensions que ne résolvent pas les dispositifs sociaux mis en place par l'État. Le taux de chômage augmente, les discriminations sont vécues comme chaque jour plus pesantes, les heurts entre jeunes et policiers ont parfois des conséquences dramatiques - comme la mort d'adolescents tués par balles ou dans des accidents de la circulation alors qu'ils tentaient d'échapper à la police. La région lyonnaise n'a pas le monopole des tensions, qui éclatent dans de nombreuses banlieues françaises (Sartrouville en mars 1991, Mantes-la-Jolie en juin 1991, etc.), mais elle en est à l'évidence le lieu paradigmatique.

A Vaulx-en-Velin ou à Vénissieux, vers la fin des années 80, les marches de 1983 et 1984 sont perçues comme un échec et l'idée d'une mobilisation pour les droits civiques est associée à celle d'un combat perdu d'avance. La déception est croissante vis-à-vis des institutions, le sentiment se radicalise, chez les jeunes, d'être victimes de mécanismes d'exclusion et de relégation. La violence se déploie, sous la forme non seulement d'émeutes, mais aussi d'attaques visant les objets et les lieux de consommation (vols et destructions de voitures, pillages ou incendies de magasins et de centres commerciaux) ainsi que l'État, qui n'est plus considéré comme un interlocuteur fiable (vandalisme affectant les établissements publics, agressions atteignant les

travailleurs en tenue, la police, les pompiers, etc.), ce qui contribue à expliquer que ses symboles soient attaqués.

Les violences de Vaulx-en-Velin en octobre 1990 marquent non seulement la ville et l'agglomération lyonnaise dans son ensemble, mais le pays tout entier. Elles surviennent après la mort, dans la soirée du 6 octobre, du passager d'une moto qui tentait d'échapper à un contrôle de police dans les rues du quartier du Mas du Taureau. Durant quatre nuits, la ville connaît émeutes, rodéos et affrontements entre jeunes et policiers : le centre commercial est mis à sac, d'autres magasins sont pillés et incendiés, divers emblèmes de la réhabilitation du quartier sont détruits.

S'appuyant sur les ressources prévues par les politiques de la ville, l'équipe municipale avait pourtant engagé une réhabilitation des cités HLM du Mas du Taureau, comme ailleurs dans le reste de la ville, amélioré les logements, implanté des commerces de proximité et un supermarché, contribué à la construction d'une tour d'escalade (inaugurée quelques semaines auparavant et symbole de la réussite de la commune) : de vitrine ou de « laboratoire national » des politiques de la ville, Vaulx-en-Velin devient en quelques nuits le haut lieu de leur échec, ou tout au moins de leurs insuffisances criantes. En effet, les jeunes Vaudais, par leur violence, ne se contentent pas de dénoncer l'arbitraire policier, ils mettent en cause l'exclusion sociale et le racisme, ainsi que les carences de l'action publique. L'émeute, lorsqu'ils la décrivent, est un acte de colère émotive où des revendications sociales et économiques se mêlent à des demandes démocratiques. Elle est également un moyen de pression destiné à

obtenir davantage de financements et d'équipements de la part de l'État. Émotive et revendicative, elle est aussi instrumentale. Surtout, elle vient indiquer les limites de l'action politique face à la crise urbaine et sociale : les efforts conjugués de la municipalité et de l'État - incluant le développement social des quartiers, la réhabilitation des sites dégradés et la prévention de la délinquance ne sont pas parvenus, malgré les attentes suscitées, en particulier, par les annonces relatives à la politique de la ville, à doter les habitants des grands ensembles d'une véritable « citoyenneté urbaine », préalable indispensable à la résolution des drames et difficultés des banlieues. La violence exprime, tout à la fois, l'essoufflement et les désillusions du mouvement beur pour les droits civiques et l'impuissance des acteurs politiques, dont les interventions et les discours, comme le montrent clairement Alain Battégay et Ahmed Boubeker, loin d'être à la hauteur des « fractures sociales », se situent dans une optique de normalisation qui ne tient pas suffisamment compte des revendications identitaires et de participation démocratique des jeunes de banlieue.

A partir de là, deux logiques principales vont caractériser le cycle suivant : d'une part, la violence urbaine perdure; d'autre part, la violence cède la place, non sans difficulté, à des pratiques qui tentent de construire par le bas, localement, une action politique, sociale et culturelle que le mouvement beur a voulu en vain promouvoir par le haut, en s'adressant directement à l'opinion publique nationale et aux plus hautes autorités du pays.



La violence fondatrice : de la violence à l'action collective

D'un côté, en effet, la violence urbaine se perpétue sous des formes souvent radicalisées. Dans certains cas, elle appelle la même analyse que dans la phase précédente. Ainsi, les émeutes d'avril 1994 à Vaulx-en-Velin et à Bron (autre commune de l'Est lyonnais) sont consécutives au décès de jeunes - trois en une semaine - tentant d'échapper à la police au volant de voitures

volées : à la suite de ces accidents, le gymnase de Bron et le palais des sports de Vaulx-en-Velin sont brûlés et, au cours de la même semaine, des voitures et des autobus du réseau des transports en commun sont incendiés. Les jeunes considèrent ces violences comme autant d'actes de vengeance et de contestation.

Et si, pour la plupart des adultes, le vanda-



lisme et les explosions de rage restent incompréhensibles ou dénués de sens, si certains éducateurs et travailleurs sociaux parlent de crise et d'anomie, si, enfin, certains observateurs estiment que la violence des jeunes relève de défis suicidaires ou dangereux lancés à la police, mais aussi à la ville et à ses habitants, l'enquête sur le terrain suggère qu'elle a un sens, qui peut être dans certains cas au moins référé aux institutions locales et à la façon dont elles sont gérées. Le cas de l'incendie, en décembre 1995, du centre social et de la bibliothèque de Vaulx-Sud est particulièrement significatif de ces conflits d'interprétation que seule, souvent, peut résoudre une analyse centrée sur les carences du système institutionnel. Alors que le maire envisage l'hypothèse d'un acte de vengeance de la part de trafiquants de drogue (dont un groupe vient d'être arrêté), que certains habitants s'indignent d'une violence autodestructrice puisque s'en prenant à des équipements qui sont destinés à ceux qui les incendient, un animateur de la MJC propose une interprétation plus convaincante : « Le conseil d'administration du centre social était verrouillé, les associations du quartier contestaient ce rôle... Quand on verrouille trop, il y a des retours de flamme... Il y avait des revendications par rapport au centre social, même si la version officielle accuse les dealers... On avance toujours la version de la déstabilisation, on nie les ressorts politiques de la violence en l'accusant d'être purement criminelle et on renvoie aux jeunes cette image de violence. »

Mais cette violence est aussi à bien des égards fondatrice. Elle active, ou réactive, l'action politique, locale ou nationale, au point qu'elle est parfois décrite comme exerçant une influence décisive : « Si Vaulx est aujourd'hui un laboratoire, une ville médiatisée, une machine qui attire les subventions, explique le sociologue Azouz Begag, c'est parce qu'il y a eu du bruit. Si aujourd'hui la mairie ne reconnaît pas le rôle qu'ont eu les producteurs du bruit dans la lumière jetée sur cette commune, il y aura un sentiment de frustration parmi les jeunes, qui ont l'impression que, en France, un ministère de la Ville a été créé grâce à eux! »

Par ailleurs, et même si l'émeute comporte des dimensions qui la réduisent à une conduite de crise, le plus souvent déclenchée par un événement exacerbant le sentiment d'injustice - bavure policière faiblement sanctionnée ou même pas du tout, par exemple -, elle est aussi, et surtout, un moment de condensation politique d'où surgissent d'autres modalités d'action. Ainsi, à la suite des émeutes du Mas du Taureau en octobre 1990, plusieurs associations ont surgi à Vaulx-en-Velin, avec pour souci de transformer la colère et la haine en mobilisation constructive, de maintenir une certaine pression sur les responsables politiques locaux, ou de tirer profit de la manne financière distribuée dans le cadre des politiques de la ville. Les débats occasionnés par les émeutes sont l'occasion de voir émerger de nouvelles figures militantes, qui elles-mêmes infléchissent les modalités de formulation et le contenu des revendications, en particulier lorsqu'elles émanent des jeunes issus de l'immigration. Voici comment le président d'Agora, association phare de Vaulx-en-Velin, évoque la « révolution » qu'a constituée l'émeute du Mas du Taureau d'octobre 1990 : « Après les émeutes et face à cette mobilisation massive, les opinions se sont partagées. D'un côté, il y avait les tenants de la violence qui disaient : "Il n'y a que ça que l'État comprend", et de l'autre, un groupe de personnes qui voulait proposer une alternative à la violence avec une continuation dans la lutte, pour pérenniser des choses et, en même temps, être un outil de vigilance. Pour nous, dans notre tête, c'était la révolution. » L'émeute, à Vaulx-en-Velin plus qu'à Vénissieux, demeure, près de dix ans après, une référence constante et une source de fierté. Même si les associations nées dans la foulée d'octobre 1990 ont pour la plupart dû mettre un terme à leur action en raison de difficultés financières ou de conflits de personnes, le renouveau associatif continue de s'opérer en référence à ce passé exemplaire. **La violence occupe un rôle central dans la dynamique associative vaudaise, non pas parce qu'elle la prolonge, mais parce qu'elle l'annonce et la fonde.**

Rillieux-la-Pape

Ce qui nous conduit à ébaucher une comparaison entre l'expérience de Vaulx-en-Velin, assez proche en la matière de celle de Vénissieux, et celle d'une autre commune de l'Est lyonnais, Rillieux-la-Pape. Dans cette dernière commune, en effet, la violence émeutière n'a jamais jusqu'ici été à l'ordre du jour, et on y observe plutôt une violence diffuse, qui donne davantage l'impression de la désorganisation sociale, du banditisme, du vandalisme occasionnel, de conduites individuelles d'autodestruction (notamment par la drogue); le niveau de violence collective y est faible, comparé à Vaulx-en-Velin, et les attaques visant d'une façon ou d'une autre les institutions y sont moins nombreuses et moins spectaculaires. Dès lors, la violence semble moins susceptible d'y être instrumentalisée et d'y constituer une ressource à même d'exercer une pression politique ou institutionnelle. En même temps, à l'exception des associations musulmanes, l'action associative des jeunes y est aussi nettement moins vivante qu'à Vaulx-en-Velin (ou Vénissieux). Cette situation tient, en partie, à la façon dont la municipalité, jusqu'en 1995, a négocié la « paix sociale », sous la forme notamment d'une sorte de « pacte » avec l'association islamique locale, le Groupement - accord tacite qui a fait du Groupement une instance renonçant à s'ériger en force politique et en contrepartie reconnue comme un partenaire chargé du cotraitement de la politique municipale en matière sociale et en direction de la jeunesse, ce qui lui confère en particulier un rôle important face à la toxicomanie. Avec l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale en 1995, les carences du tissu associatif de Rillieux-la-Pape apparaissent nettement, ce que relève par exemple un dirigeant du Groupement : « Les associations végètent, elles ont peu de moyens de réaliser leurs projets. Dans l'attente, la motivation s'épuise. Peu d'associations ont un impact important dans les quartiers. Les jeunes n'ont pas confiance dans la classe politique, et la mairie n'a pas confiance dans les jeunes. La mairie a peur que les jeunes puissent se transformer en

rivaux politiques. Que les associations se transforment en tribunes, qu'elles négocient des places en mairie. La mairie précédente avait une expérience de quarante ans et le maire savait mieux négocier avec les jeunes. Sa proposition était : "On vous aide mais vous ne faites pas de politique." »

Le contexte politique, l'histoire de la ville et son manque de tradition en matière de mobilisation collective, le cloisonnement des quartiers font de Rillieux-la-Pape une sorte de contre-modèle par rapport à Vaulx-en-Velin, puisque les difficultés sociales y sont comparables, la ségrégation spatiale également, tandis qu'on y observe des violences non pas tant collectives et spectaculaires que diffuses et anomiques éventuellement prolongées par celles, instrumentales, qu'occasionnent le banditisme et le trafic de drogue ; et que la capacité d'action collective y est limitée.

Ce « contre-modèle » dans lequel violence collective et capacité de mobilisation associative sont faibles est-il l'avenir des banlieues de l'Est lyonnais, y compris de Vaulx-en-Velin? Il est vrai que, depuis le milieu des années 90, les émeutes sont devenues plus rares, même si le quartier de la Duchère à Lyon en a connu une, importante, en décembre 1997. La rage semble souvent s'essouffler en même temps que les espoirs placés dans l'action revendicative s'évanouissent à nouveau; la violence des acteurs, hier fondatrice, se retourne contre eux-mêmes : toxicomanie, conduites suicidaires, luttes « fratricides » pour le contrôle du trafic dans les quartiers. Les Grands Frères et les éducateurs constatent que la violence emprunte de plus en plus ses dynamiques à la délinquance organisée et à l'économie parallèle. Ils observent partout que les tendances au repli intimiste sur la famille ou dans l'expérience religieuse gagnent du terrain. Ils remarquent également que, de plus en plus souvent, la police « laisse faire », tandis que les comportements de délation se développent parmi les jeunes. En outre, nombre de travailleurs sociaux qui jusque-là avaient



joué un rôle actif dans la transformation de la violence collective ou de la rage en conduites associatives se trouvent désormais en porte-à-faux: d'une part, les préoccupations sécuritaires du pouvoir municipal ont pour effet de les contraindre à participer au maintien ou à l'instauration d'un certain ordre social, à collaborer avec la police, ne serait-ce que comme « thermomètres » de la situation, ce qui les met dans une position délicate vis-à-vis des associations; d'autre part, ils sont de plus en plus perçus, tout simplement, comme bénéficiant d'un revenu, et donc comme étant du « bon côté » de la société, alors qu'ils sont incapables de trouver des emplois et des revenus pour leurs « clients ». On comprend que le rapport entre jeunes en difficulté et responsables ou salariés des

institutions locales tend à se crispier. Tout cela implique-t-il le glissement inéluctable vers des configurations proches de celle qu'incarne le « contre-modèle » signalé à propos de Rillieux-la-Pape ? **Entre la violence collective et la décomposition ou l'anomie, n'existerait-il pas une vie sociale, animée par un tissu associatif qui ne se limiterait ni à de vagues activités de redistribution ni au bénévolat, et qui aurait bien compris les significations sociales et politiques, ou pré-politiques, que la violence des jeunes veut mettre en forme ?** Avant de considérer ces questions, il convient d'examiner la spécificité de la région lyonnaise et des processus qui ont ici, plus nettement qu'ailleurs, abouti à la production de la violence.

Pourquoi l'Est lyonnais ?



La région lyonnaise n'a pas le monopole des violences urbaines. Mais, dans le paysage national, elle occupe le devant de la scène,

là où par exemple Marseille et les communes environnantes semblent plus ou moins épargnées.

La ségrégation urbaine

Les banlieues périphériques de l'Est lyonnais ont été, au fil des années 70, 80 et 90, fortement déconnectées du centre-ville de Lyon, à la fois spatialement et symboliquement. Les discours stéréotypés dont leurs habitants font l'objet contribuent à alimenter cet isolement; ainsi, le président du tribunal de grande instance de Lyon nous explique: « Le problème est que cette ville est extrêmement "ségréguée". Le rapport de Lyon avec sa banlieue est un rapport de type Nord-Sud. [...]. S'il y a violence, c'est une violence qui a lieu dans les banlieues et non dans le centre. C'est une violence des jeunes des banlieues, mais dans les banlieues. En dépit du discours que tiennent les Lyonnais, il n'y a pas d'insécurité dans cette ville. Ils ne sortent pas des banlieues [...]. En 1880, les notables lyonnais s'écriaient: "Les barbares sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières." Aujourd'hui, ils diraient : "Les barbares sont

à la porte de nos cités" ». Divisée entre des banlieues insularisées, dont certaines cristallisent toujours davantage les difficultés liées à l'exclusion et à la ségrégation, et un centre modernisé cherchant à s'en protéger, la communauté urbaine de Lyon se caractérise désormais par des situations d'exclusion économique et de rejet symbolique tendant à éliminer toute forme de rapport social entre les deux .

Les anciens conflits de classes structurés à partir des relations de travail ont décliné. Leur épuisement a entraîné celui de l'opposition traditionnelle entre la domination économique de la bourgeoisie lyonnaise et la capacité de mobilisation d'une classe ouvrière incluant une forte population d'origine immigrée, jadis prise en charge par le tissu nationaliste algérien et par des organisations de gauche. Les ouvriers, déjà massivement rejetés à la périphérie de la ville, y ont subi de plein fouet la crise indus-

truelle et ont violemment ressenti le passage d'un rapport de classes à un rapport de type Nord-Sud caractérisé par une ségrégation socio-ethnique de plus en plus manifeste, touchant à la dignité et à l'estime de soi de l'individu, qui ne peut s'appuyer ni sur une identité collective reconnue ni sur un conflit structurant.

Entre la zone résidentielle des collines de l'ouest et les banlieues défavorisées de l'est, entre la richesse de la « Technopole » ou d'« Eurocity » (la cité économico-financière) et les territoires du chômage, de la désindustrialisation et de la pauvreté de l'est, entre l'ostentation des travaux publics du centre de Lyon et de la Cité internationale sur les quais du Rhône et la paupérisation progressive des banlieues, les déséquilibres urbains et sociaux sont tranchés. En outre, tandis qu'au centre de Lyon parkings et travaux de prestige et d'esthétique se multiplient, les anciens quartiers populaires de la Croix-Rousse ou de la Guillotière connaissent de profonds bouleversements: localisés au centre-ville, ces bouleversements semblent destinés à expulser progressivement les couches populaires et immigrées. Le modèle traditionnel centre-périphérie, qui s'était développé par cercles concentriques, cède désormais la place à une structure urbaine sectorielle de ségrégation. Les zones riches ou à forte croissance se séparent des zones de paupérisation et d'exclusion, tandis que dans les zones intermédiaires et hybrides qui se développent, tels les quartiers de la Guillotière et de la Vilette, des immeubles neufs destinés aux couches moyennes sont bâtis en lieu et place des anciens immeubles ouvriers, dont une partie seulement demeure habitée par une population en survie.

La distribution des activités économiques se reflète dans celle de la population à travers l'espace urbain. En effet, l'est et le sud de la Courly (communauté urbaine de Lyon) sont dominés par des industries en crise (textiles, chimiques, métallurgiques, mécaniques ...) et accueillent des populations encore largement ouvrières, souvent issues de l'immigration, dans les ZUP et les cités des communes de Vaulx-en-Velin, Bron, Vénissieux, Saint-Priest, Saint-Fons ou

Rillieux-la-Pape. Différemment, à l'ouest et au nord, le secteur tertiaire « avancé » s'affirme à travers la construction d'une technopole, aussi les communes résidentielles de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Limonest, Champagne-au-Mont-d'Or... accueillent-elles des couches aisées.

L'ouest, qui s'est toujours refusé à admettre sur son territoire l'implantation de logements sociaux, est peuplé de cadres et de membres des professions libérales. Les propriétaires de leur logement y sont par conséquent davantage concentrés (60 % des habitants), demeurant donc dans les communes économiquement les plus riches. L'est enregistre, quant à lui, un taux de propriétaires inférieur à 30 % (la plupart l'étaient avant 1982), et les HLM, qui représentent 22 % des logements de la Courly, sont essentiellement situées dans ses communes - avec des concentrations plus fortes à Vaulx-en-Velin (63 %), Rillieux-la-Pape (57 %) et Vénissieux (56 %). Durant les années 80, une politique timide, destinée à favoriser la mixité sociale, a été initiée à Champagne-au-Mont-d'Or, une commune pavillonnaire de l'ouest qui a accepté que soient construits quelques logements sociaux.

Pour faire face aux difficultés sociales, en particulier dans la banlieue est, la direction de la Courly s'en est largement remise à l'intervention de l'État et aux politiques de la ville. Son implication dans le développement de la région, et plus précisément dans le projet de transformer Lyon en une grande métropole « non capitale », reliée au réseau économique de ses homologues d'Europe du Sud (Barcelone, Milan, Munich, Genève), ne semble pas prendre en compte les problèmes sociaux des banlieues. Réalisé avec le concours d'acteurs économiques privés, ce projet se concentre sur le développement des infrastructures - notamment des transports et des communications - et sur la promotion de l'image de Lyon comme « pôle économique international ».

Aux portes de la cité, et non concernées par les projets de développement économique, les populations des banlieues de l'Est lyonnais sont dès lors de plus en plus perçues et traitées comme de nouvelles « classes dangereuses ».



Trois communes en ségrégation

Cette étude porte surtout sur le cas de Vaulx-en-Velin; cependant, le cas vaudais présentant des caractéristiques spécifiques - en particulier un tissu d'associations dont certaines sont en relation conflictuelle avec la municipalité -, il n'est pas inutile de poursuivre la comparaison déjà ébauchée entre Vaulx-en-Velin et deux autres communes de la banlieue lyonnaise: Vénissieux et Rillieux-la-Pape.

Vaulx-en-Velin compte environ 45 000 habitants (dont 70 % ont moins de 40 ans et un tiers moins de 20). A l'origine village cerné de terrains marécageux, Vaulx est resté longtemps sous la menace des crues du Rhône, jusqu'à la construction du canal de Jonage en 1894; celui-ci entoure désormais la partie sud de la ville et en fait une presqu'île, favorisant le sentiment de séparation par rapport à Lyon (on ne peut y accéder que par quatre ponts). Dans les années 50 et 60, l'industrialisation a transformé cette partie de la commune en un véritable village ouvrier autour des usines Rhône-Poulenc, et, dans les années 70, la construction de la ZUP dans la partie nord a provoqué une véritable explosion démographique: la population est passée de 9 600 habitants en 1954 à 43 700 en 1978.

L'évolution de Vénissieux est semblable: cet ancien bourg agricole s'est transformé de bonne heure en ville ouvrière. La commune compte aujourd'hui 60 700 habitants (dont 29 % ont moins de 19 ans) mais en a perdu environ 4 000 depuis 1982. Les premières usines de l'industrie chimique datent de la fin du XIXe siècle, et, aujourd'hui encore, Vénissieux est l'une des villes les plus industrialisées de l'agglomération, au carrefour des axes industriels de la chimie et des usines RVI (Renault Véhicules Industriels); mais ces industries ont cessé depuis longtemps d'attirer la main-d'œuvre et elles emploient de moins en moins d'ouvriers. La ZUP de Vénissieux, les Minguettes, a été construite entre 1967 et 1974, pour répondre à la pénurie de logements due à l'affluence massive d'immigrés; elle occupe 20 % du territoire de la commune, dont elle accueille 40 % des habitants.

Rillieux-la-Pape se distingue fortement de

Vénissieux et de Vaulx-en-Velin. « Charnière » entre les communes pavillonnaires des monts du Lyonnais et les communes ouvrières de l'est, elle compte environ 30 000 habitants. Rillieux n'est pas, à l'origine, une ville ouvrière et industrielle : sa zone industrielle est plus récente que celles de Vaulx-en-Velin et Vénissieux et sa ZUP, construite durant les années 70 et 80, fut conçue comme une ville-dortoir destinée à une population de petits fonctionnaires ou assimilables (La Poste, SNCF ...). Aussi bien la ville n'a-t-elle jamais véritablement été le théâtre de luttes ouvrières et syndicales. Sa population, plus récemment installée et plus mobile que dans les deux communes voisines, semble moins soudée, moins solidaire, et les quartiers y constituent des enclaves fermées, ce qui pourrait, au moins en partie, expliquer la passivité de la vie sociale et la moindre présence associative qui caractérisent la ville. La différence la plus significative entre Rillieux-la-Pape d'une part et Vénissieux ou Vaulx-en-Velin d'autre part tient au défaut de tradition ouvrière de la première de ces villes : « A Rillieux, il n'y a pas d'histoire. A Vaulx et à Vénissieux, il y a un passé historique qui pèse sur eux [...] et puis Vaulx est un laboratoire où tout le monde veut faire des expériences.[...] Vénissieux est une commune martyre... », explique un animateur.

A Vaulx-en-Velin, à Vénissieux comme à Rillieux-la-Pape, les constructions des années 60 et 70 ont souvent constitué un progrès social. Des appartements dans des immeubles HLM équipés en eau chaude, en électricité, et pourvus de salle de bains ont été mis à la disposition d'immigrés qui résidaient auparavant dans les bidonvilles de Villeurbanne ou des communes voisines; des ouvriers qualifiés et des cadres issus des classes moyennes ont accédé à la propriété dans ces communes dont ils appréciaient la tranquillité. Ces propriétaires seront les plus frappés par la dépréciation de la valeur de leurs appartements, surtout après les émeutes de 1990.

Puis les grands ensembles, conçus à l'origine pour accueillir des populations en voie



d'ascension sociale, se sont mués en espaces d'exclusion politique et culturelle et de ségrégation à la fois sociale et ethnique : à partir des années 70 et 80, des zones de relégation se sont formées et insularisées, où se sont affirmées identités marginales et identifications ethniques.

Les statistiques soulignent cette évolution. Vaulx-en-Velin confirme cette tendance, avec un taux de chômage de 18 %, un pourcentage d'étrangers de 23 %, et un revenu moyen par ménage de 56 000 francs par an. Une recherche du CREDOC a établi en 1995 que, dans les quartiers concernés par les contrats de ville ou par le grand projet urbain (GPU), 20 % seulement de la population active possédaient un emploi fixe, 30 % étaient dotés d'un contrat précaire, et 30 % (dont 35 % sont des jeunes de moins de 30 ans) effectuaient un stage ou bénéficiaient de contrats à durée limitée (souvent un CES).

A Vénissieux, seuls 28 791 habitants (dont 33 % sont des ouvriers et 5 % des cadres) possèdent actuellement un emploi. Le taux de chômage moyen de la commune était de 22 % en 1995 (parmi les chômeurs, 59 % sont des femmes) et 70 % des ménages ont un revenu total inférieur à 6 000 francs par mois. Moins de 40 % de la population est propriétaire de son appartement, tandis que plus de 40 % des Vénissiens habitent dans des HLM. Les « familles nombreuses » (ménages de plus de cinq personnes) représentent 22 % de la population. Chaque année, plus de soixante-dix familles, n'étant plus en mesure de payer leur loyer, sont menacées d'expulsion. Les étrangers (plus de quarante nationalités sont présentes aux Minguettes) représentent 24 % de la population résidente.

Rillieux-la-Pape présente, des points de vue démographique et statistique, de fortes similitudes avec ses voisins de l'Est lyonnais : les jeunes de moins de 19 ans y représentent 30 % de la population, les chômeurs en moyenne 22 % (dont 30 % de jeunes et jusqu'à 39 % de femmes). Parmi les salariés, 31 % sont ouvriers, et 25 % des habitants n'ont aucun diplôme. Les étrangers représentent 11 % de la population.

Dans chacune des trois communes qui nous occupent, le sentiment de ségrégation est

renforcé par la situation du logement et des transports.

Avec 83 % de logements collectifs, Vaulx-en-Velin connaît la plus forte proportion de « grands ensembles » de l'agglomération lyonnaise. La présence élevée d'appartements à prix modéré a attiré dans la commune des familles en difficulté économique ou des familles d'immigrés n'ayant pas accès aux appartements de Lyon ou de Villeurbanne. La ZUP de Vénissieux, les Minguettes, accueille 24 000 habitants et comprend 85 % de logements de type HLM, soit 60 % des logements sociaux de la ville. Elle a été le théâtre des premiers rodéos médiatisés. Quant à la ZUP de Rillieux, elle rassemble la moitié de la population et accueille des familles en difficulté. Les trois communes sont donc non seulement ségréguées chacune, dans l'ensemble, au sein de l'agglomération lyonnaise, mais aussi en elles-mêmes, puisque la différenciation sociale et spatiale y est nettement à l'œuvre, entre les grands ensembles et le reste de la commune.

La ségrégation est aussi le fruit de la politique des transports publics. Depuis 1978, Vaulx-en-Velin est relié au centre de Lyon par un réseau de bus et par la ligne A du métro. Celui-ci s'arrête toutefois au boulevard périphérique de Bonneville, à la frontière de la commune; la ligne a été réalisée en 1970, à l'époque de la construction de la ZUP de Vaulx, et le premier projet prévoyait la possibilité de faire parvenir le métro jusqu'à Vaulx-en-Velin, mais il a finalement été décidé de ne pas dépasser Bonneville et de relier la commune à Lyon par un tramway, qui n'a jamais vu le jour. Au sein de l'équipe municipale, de nombreuses personnes évoquent une « population captive », prise en otage par la politique des transports : les bus sont en effet insuffisants et circulent à des horaires trop limités pour faire face aux besoins d'une population « pauvre » et dépourvue de voiture personnelle.

La ZUP de Vénissieux souffre également des carences des transports publics. Située à environ quinze kilomètres du centre-ville de Lyon, la ville est desservie par une ligne de métro qui s'arrête à la gare de Vénissieux, terminus à partir duquel il faut emprunter



l'autobus pour rejoindre le centre de l'agglomération. La partie ouest de la commune, jouxtant le VIII^e arrondissement de Lyon, bénéficie de deux stations de métro supplémentaires; en revanche, les habitants de la ZUP se trouvent à plus d'un kilomètre du métro et n'ont d'autre choix que d'emprunter des lignes de bus dont la plupart s'arrêtent vers 21 heures ou 22 heures.

Enfin, Rillieux-la-Pape est reliée au centre de Lyon par des bus qui sont moins nombreux qu'à Vénissieux et à Vaulx-en-Velin; le plus rapide emmène de la ZUP de Rillieux au centre de Lyon en une demi-heure.

Il existe un lien manifeste entre une politique des transports qui tient à distance la population des ZUP du centre de Lyon et de l'Ouest lyonnais et le souci de protéger les espaces riches de la Courly de l'invasion des « classes dangereuses ». Ainsi le président d'un syndicat de commerçants nous explique : « Il y a certainement, même si on ne le dit pas, un phénomène où l'on préfère que les banlieues restent dans les banlieues, et que le centre-ville ne voie pas les bandes arriver, que ce soit à la Part-Dieu ou dans la presqu'île. Et si les métros allaient jusqu'au cœur de Vaulx ou de Vénissieux, ça faciliterait. Même à Vénissieux, il n'irrigue pas la commune. » Dès lors, si la mobilité de la population de la banlieue est réelle (les jeunes se déplacent nombreux à la Part-Dieu ou à Bellecour, où ils déambulent, souvent par groupes, devant les magasins et les centres commerciaux), les habitants de la commune n'en éprouvent pas moins la conviction d'être frappés de relégation. La fréquentation du centre-ville s'effectue par conséquent sur un mode « malheureux » : les jeunes Vaudais ont le sentiment que leurs « intrusions » sont considérées comme illégitimes par la population lyonnaise, et les « incidents » et les agressions témoignent de ce climat de tension.

Enfin, dans l'agglomération lyonnaise, la ségrégation concerne également l'école. Tandis que, jadis, la sélection sociale s'opérait en amont, désormais c'est au sein même de l'institution scolaire que se manifestent les inégalités. Ainsi, moins de 40 % des jeunes Vaudais atteignent le niveau du

baccalauréat, contre 80 % des jeunes résidant dans les communes de l'ouest, et 70 % des jeunes habitant Lyon; 33 % des Vaudais de plus de 15 ans n'ont aucun diplôme et seuls 11 % ont le baccalauréat; 25 % des enfants vaudais accusent des retards scolaires en CM2 (35 % des enfants issus de l'immigration, 20 % pour les autres). La ville de Vénissieux ne compte que 22 % de jeunes ayant obtenu le bac; 30 % de la population n'y possède aucun diplôme.

Les enseignants se partagent entre « militants » (qui ont choisi de rester ou de venir dans la banlieue lyonnaise) et jeunes enseignants débutants, qui demandent chaque année à être mutés. Plus de 50 % des professeurs déposent régulièrement une demande de mutation; ils disent faire face à des problèmes de discipline et éprouver des difficultés à adapter leur enseignement au niveau de leurs élèves : « Les enseignants à Vaulx-en-Velin sont de qualité assez exceptionnelle. Il faut être costaud pour tenir... dans les collèges c'est dur... Les écoles de la ville sont fréquentées presque exclusivement par les plus "faibles"... ceux qui le pouvaient ont envoyé leurs enfants à l'école privée... Les écoles de notre ville n'ont pas le même niveau que les écoles de Lyon. Les enseignants sont obligés de travailler lentement et les élèves sans problème sont obligés de s'adapter au niveau modeste de la majorité... », explique un conseiller d'éducation.

La ségrégation scolaire est-elle uniquement le fruit ou la prolongation de la ségrégation sociale et spatiale ? Des efforts non négligeables, qui passent en particulier par l'inscription d'établissements scolaires en ZEP, peuvent donner à penser que l'institution scolaire combat les inégalités liées à l'environnement social des écoles et tend à les contrebalancer; mais ce combat n'est pas à la hauteur de l'inégalité dont souffrent les écoles, soulignent notamment certains militants du tissu associatif, car les politiques de « discrimination positive » que constituent les ZEP n'apportent pas les ressources qui mettraient les établissements scolaires sur un pied d'égalité avec leurs homologues des communes riches de la Courly.



Médiatisation, stigmatisation

A la ségrégation s'ajoute la stigmatisation, qui frappe en particulier les communes de Vaulx-en-Velin et de Vénissieux. Ces deux villes sont prisonnières de l'image négative que les médias ont largement contribué à construire et que leurs maires, Maurice Charrier (Vaulx-en-Velin) et André Gerin (Vénissieux), tentent de corriger en défendant avec vigueur la réputation de leur commune. Vénissieux a été la première à être lourdement stigmatisée. Les Minguettes ont en effet été associées, dès le début des années 80, aux rodéos et aux émeutes qui mêlent violence et spectacle, mobilisant les médias et donnant une grande visibilité à la commune dans son ensemble. La ville a dès lors combiné, dans l'imaginaire national, les tares d'une « cité-dortoir » et celles d'une « banlieue maudite ».

A Vaulx-en-Velin, depuis les émeutes d'octobre 1990, les médias ont contribué à fabriquer une représentation sociale de la ville caractérisée par l'anomie et la violence. Aussi bien les habitants les plus précarisés de la commune se plaignent-ils du mépris qui leur est témoigné, ainsi que des discriminations (notamment à l'embauche) dont ils font l'objet ; ils ont le sentiment d'être frappés du sceau d'une « infamie ». Selon un animateur de la MJC de Vaulx-en-Velin : « Malheureusement, Vaulx-en-Velin a une mauvaise réputation. Je ne sais pas jusqu'à quel point elle est justifiée, mais, de façon consciente ou pas, les médias en sont responsables. Et cela porte préjudice à la fois à l'intérieur de la ville, mais aussi à l'extérieur. Dire qu'on vient de Vaulx-en-Velin, c'est tellement stéréotypé que ça ne passe pas, ça fait barrage. Les petits sont très concernés aussi. Quand ils vont dans une sortie de ski, même s'ils n'ont encore rien fait, le fait de venir de Vaulx, ils sont déjà désignés. La MJC avait organisé une sortie boxe avec des jeunes de Vaulx, ils se sont fait agresser parce qu'ils étaient de Vaulx. On voulait savoir s'ils étaient si méchants que ça. Forcément, ils ont répondu, donc ça a bastonné... Les petits sont aussi touchés que les grands, ça les suit! C'est un peu comme un casier judiciaire. »

La contribution des médias à la construction de la réalité a deux types de conséquences : d'une part, ils mettent au jour les difficultés liées aux conditions de vie dans les banlieues et peuvent être utilisés par les jeunes et par les habitants pour communiquer et exercer une sorte de pression sur les institutions; d'autre part, en donnant à voir la violence juvénile, ils contribuent à construire une image négative de la banlieue, à l'origine d'une stigmatisation ultérieure, entraînant elle-même la colère des jeunes et parfois des personnels et responsables des institutions.

Les jeunes de Vaulx-en-Velin ou de Vénissieux se plaignent souvent de vivre dans des « villes transparentes », où tout ce qui advient dans les quartiers est systématiquement évoqué par les médias. Mais, en même temps, l'intérêt de ceux-ci pour les banlieues et leurs jeunes suscite un traitement politique : les banlieues sont présentes dans l'agenda de tous les partis, ainsi que dans l'action gouvernementale.

Les premiers rodéos ont coïncidé avec la montée au pouvoir de la gauche (1981), qui a considéré la violence urbaine comme une priorité appelant une politique de prévention. Dans un contexte politique « favorable », la médiatisation, surtout s'agissant d'émeutes, a attiré l'attention des hommes politiques et permis de faire aboutir des demandes d'intervention sociales qui souvent n'étaient pas entendues. L'attention que les médias portent aux banlieues reflète aussi de fortes attentes s'adressant à l'État, de la part des citoyens en général, des habitants de ces banlieues, et en particulier des jeunes.

Du point de vue symbolique, la médiatisation des violences produit ou renforce chez ces derniers l'impression d'être les acteurs d'événements « qui comptent ». Pendant les émeutes en particulier, ils ont le sentiment d'être les personnages d'une pièce dont la mise en scène et l'épilogue sont déjà connus, ils jouent exactement les rôles que l'imaginaire collectif leur a imposés. La médiatisation confère une importance historique et sociale au protagoniste du moment; elle procure aux acteurs de la



violence la sensation que, après l'oubli, tout le pays les regarde et prend connaissance de leur existence.

Ajoutons ici un aspect souvent méconnu : la médiatisation des Minguettes ou de Vaulx-en-Velin est allée de pair avec une mobilisation importante de la part des chercheurs en sciences sociales, eux-mêmes encouragés par une politique de financements publics pour leurs travaux sur les banlieues. Les chercheurs, pour mener à bien études et recherches, ont noué des relations parfois difficiles avec les acteurs sur le terrain et ont alimenté, chez certains d'entre eux, des dynamiques dans lesquelles ceux-ci ont utilisé et amélioré leur capacité d'autoanalyse. Les jeunes ont alors

fréquemment témoigné d'un grand talent discursif et d'une capacité critique très articulée, parlant de « problèmes personnels et psychologiques », de « culture de la violence ». Ils sont au courant du taux de chômage de leur ville, ils connaissent et utilisent tous les services sociaux à leur disposition, ils évoquent les « responsabilités de l'État », ils connaissent l'histoire de la colonisation. La participation forcée au débat sur les banlieues et le contact parfois prolongé avec des chercheurs leur ont fourni, au moins, des outils pour analyser leur situation.

Poussée du Front national et sentiment d'insécurité



La situation politique des trois villes ici considérées est emblématique du paysage plus général de l'est de Lyon. Rappelons que Vénissieux et Vaulx-en-Velin sont deux villes ouvrières, alors que Rillieux-la-Pape est une banlieue-dortoir sans histoire et coupée des traditions ouvrières, syndicales et politiques. Vaulx et Vénissieux sont des fiefs du PCF depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, même si les maires actuels ont progressivement infléchi leur politique pour s'attirer les votes des couches moyennes. Rillieux, à l'inverse, a été dirigée pendant trente ans par le même maire RPR et n'a basculé à gauche que le jour où le patriarche de la ville a décidé de ne pas se présenter aux élections municipales de 1995 : le nouveau maire, M. Jacky Darne, a été élu avec 41 % des suffrages, tandis que le FN obtenait 25 % des voix en moyenne. La montée du Front national constitue l'élément politique le plus caractéristique de l'agglomération. En effet, ce parti a su utiliser la médiatisation des violences urbaines et les difficultés d'intégration sociale des jeunes pour émerger et se consolider dans l'échiquier politique du département. La rhétorique contre les immigrés et le thème même du « déclin culturel » de la France se soudent aux discours populistes sur le chômage et l'insécurité. Depuis 1992, l'escalade et

l'implantation du FN dans le département du Rhône s'accélérent rapidement : 21 % aux élections régionales de 1992, de 25 % à 35 % dans les communes de la banlieue est en 1995 (33 % à Vaulx-en-Velin, 21 % au Mas du Taureau et 44 % à Vaulx-Village).

Le sentiment d'insécurité a été au cœur de la campagne pour les élections municipales de 1995 dans toute la banlieue lyonnaise. En traduisant la peur de la chute sociale, la sensation, pour de nombreuses personnes, de n'être pas écoutées par les institutions et d'être méprisées, il constitue un terrain d'autant plus favorable au discours d'extrême droite que, longtemps, la gauche a refusé de reconnaître un lien de causalité entre montée du sentiment d'insécurité et montée de la violence urbaine. Et la région de l'Est lyonnais est de ce point de vue un espace d'autant plus sensible au Front national que la violence urbaine y est une réalité spectaculaire et pas seulement une menace dont les manifestations concrètes se joueraient ailleurs.

Le sentiment d'insécurité renvoie aussi à un imaginaire et à des représentations qui varient suivant la position sociale occupée par la personne interrogée. Les personnes âgées ainsi qu'une partie des adultes (les copropriétaires et les commerçants notamment, surtout s'ils habitent ou travaillent dans des quartiers démunis) associent l'idée

de violence à la présence de « bandes » de jeunes (essentiellement d'origine étrangère) coupables d'actes de vandalisme, d'incivilités, de vols et d'agressions. Certains établissent un lien direct entre la violence et la présence des « immigrés » localisés dans les ZUP.

Quant aux jeunes eux-mêmes, ils ne sont pas à l'abri de ce sentiment. Ils mettent en cause les institutions, souvent perçues comme responsables de violences physiques et symboliques qui s'exercent à travers des mécanismes d'exclusion ou de domination culturelle, à l'école, à l'occasion de la recherche d'un emploi, ou lorsque l'accès à certains lieux de consommation - pubs et discothèques - leur est interdit. Aussi bien la violence des jeunes est-elle, pour partie au moins, directement liée au ressentiment et à la souffrance engendrés par des mécanismes de violence symbolique.

Or, si désormais, dans la banlieue lyonnaise comme dans le reste de la France, les « problématiques de sécurité » sont une préoccupation majeure des politiques publiques, et si l'État semble investi non plus de la responsabilité du maintien de l'ordre, mais de celle d'assurer la sécurité, un décalage persiste entre ce que proposent les institutions et ce qu'attendent les citoyens. Le changement sémantique (de la référence à l'« ordre » à celle de la « sécurité ») traduit une modification dans l'approche du problème - qui reste, au fond, celui de l'ordre et du contrôle -, mais ne lève pas l'ambiguïté de la relation entre violence réelle et représentation de la violence.

Le lien implicite entre sécurité, ordre et contrôle est bien montré par la multiplication des « audits » sur la sécurité des villes de la banlieue lyonnaise, et notamment sur la question des « caméras vidéo » telle qu'elle se pose à Vaulx-en-Velin. En 1996, un schéma directeur de la sécurité-sûreté de la ville a été proposé par une société de conseil qui a suggéré l'installation de caméras vidéo aux « points stratégiques de la ville ». Ce plan a été approuvé par la mairie, qui a commencé à installer ces appareils - la commune fait partie des villes retenues dans le cadre des politiques de la ville pour figurer dans les programmes GPU (grand projet urbain), et ne peut de ce fait en négliger l'aspect sécuritaire: il lui faut en effet encourager la venue de nouveaux commerces et satisfaire les classes moyennes qu'elle entend attirer. L'installation de caméras vidéo a été fortement contestée par les jeunes ainsi que par une partie des habitants de la ZUP, qui se sont sentis criminalisés et placés sous contrôle. Les associations de quartier, et en particulier les associations de jeunes, ont proposé de valoriser la mobilisation citoyenne plutôt que d'opter pour une surveillance privée : une vie de quartier active, la solidarité associative ont été alors évoquées comme les meilleurs antidotes à l'insécurité. La politique du maire a été d'autant plus contestée qu'elle est le fait d'un homme de gauche, lui-même en porte-à-faux car disposé à reconnaître une certaine légitimité au refus des caméras vidéo, qui n'en ont pas moins été mises en place.



Action associative, action politique

L'expérience des banlieues de l'Est lyonnais a ceci d'important qu'elle présente deux faces indissociables : la violence ne doit pas masquer des formes d'action auxquelles elle est souvent liée et dont les protagonistes principaux dessinent un tissu associatif susceptible de lui substituer des modalités de participation accrue à la vie politique,

sociale et culturelle locale; animé par des militants majoritairement issus de l'immigration, ce tissu associatif, pour l'essentiel soucieux d'intégration politique et culturelle, est en même temps susceptible d'entrer en conflit tendu avec les pouvoirs locaux

L'affirmation culturelle

A travers le tissu associatif qu'ils fréquentent et font vivre, les jeunes expriment leur volonté d'être reconnus individuellement et collectivement, non seulement en tant qu'objets auxquels s'appliquent des politiques, mais aussi en tant que véritables sujets; non seulement comme consommateurs trouvant dans la formule même de l'association l'accès à des ressources publiques, mais aussi comme auteurs autonomes de leur trajectoire, comme producteurs de leur propre existence. Cette demande de reconnaissance peut revêtir un tour politique, que nous examinerons plus loin; elle peut aussi transiter par diverses modalités d'affirmation identitaire.

Les unes relèvent de la production culturelle, au sens classique du mot. Tournée vers les notions de respect, de dignité et d'identité, la quête de sens, pour bien des animateurs ou simples membres d'associations de la banlieue est de Lyon, a pour principal objet de leur permettre de se doter d'une image revalorisée d'eux-mêmes. Alors qu'ils sont en proie à une forte stigmatisation - spatiale, sociale et ethnique -, ils entendent se définir positivement, de manière à la fois individuelle et collective, et trouvent dans l'art, la danse, la chanson, le sport et autres activités cultu-

relles le moyen d'afficher une spécificité tout en affirmant leur attachement aux valeurs universelles. L'effervescence de la « culture de banlieue », notamment musicale ou d'expression corporelle, traduit la vitalité de cette orientation, dont témoigne le directeur d'une grande salle de concerts de Lyon : « Je pense que la communauté maghrébine, par le rap, par le hip-hop, par la danse, ça faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu de mouvement aussi inventif et une place aussi forte dans la société [...]. Tous ces jeunes qu'on disait sans espoir dans les banlieues, ils ont apporté une forme de création, leur pierre à l'édifice. » La reconnaissance par la « culture officielle » de ces formes d'expression culturelle ne va cependant pas sans peine: aucune salle d'envergure ne programme les concerts de rap que les groupes locaux sont contraints d'organiser dans les MJC de leurs quartiers; et à Lyon, lors de la Biennale de la danse de septembre 1996, l'idée de convier des groupes de danse issus de cette culture des banlieues à se produire aux côtés des troupes brésiliennes invitées s'est heurtée à de nombreuses et fortes réticences, au prétexte, notamment, qu'une telle initiative risquait de donner aux jeunes de faux espoirs de réussite.



La tentation islamique

Contrairement aux fantasmes qui circulent d'ordinaire dès qu'il est question de l'islam, les associations musulmanes de la région lyonnaise sont, de par leurs pratiques sociales, les formes de solidarité qu'elles mettent en œuvre et leur engagement en faveur de la citoyenneté, assez comparables à d'autres types d'associations. Leur impact, comme le note Farhad Khosrokhavar, doit beaucoup à la retombée des marches de 1983 et 1984, mais aussi au refus de la violence et à la quête d'un sens qui s'accommode pour l'essentiel des valeurs de la démocratie: « Ce n'est pas un hasard si les banlieues lyonnaises sont des lieux privilégiés de l'islamisation des jeunes. On y assiste, sur fond d'échec et de pourrissement des mouvements pour l'égalité des

années 80, à des revendications identitaires qui intègrent le fiasco de ces mouvements et le transcrivent dans un registre islamiste ». Ajoutons que la crise puis la guerre du Golfe ont été pour elles un moment important: les jeunes issus de l'immigration ont subi à l'époque un avatar nouveau du racisme et de la disqualification, sous la forme de soupçons et d'accusations à peine voilées qui en faisaient des « ennemis de l'intérieur », des traîtres en puissance, hostiles à l'intervention française aux côtés des Américains et des Britanniques, et favorables à Saddam Hussein. Les mesures antiterroristes de l'époque - notamment le plan Vigipirate, réactivé ensuite à l'occasion des attentats de l'été 1995 - ont renforcé la stigmatisation et encouragé de nombreux jeunes à intérieo-

riser le stigmate en le renversant sous la forme d'une identification à l'islam.

Les associations islamiques ne se situent pas, loin s'en faut, aux marges du paysage associatif de l'Est lyonnais, elles en sont au contraire des acteurs centraux et ont acquis une forte visibilité. Elles participent activement aux débats publics consacrés à l'intégration et à la citoyenneté, avec une capacité de mobilisation impressionnante: elles sont parmi les rares organisations à pouvoir rassembler en région lyonnaise plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de personnes, en dehors de l'exercice du culte, pour un meeting, un colloque, une série de conférences. Les attentats islamistes, à partir de l'été 1995, ont été pour elles une occasion, et presque une obligation, de rompre avec la discrétion. En effet, elles ont été alors presque sommées de donner des gages de transparence et de clarté : dans une région d'où provenaient certains des protagonistes du terrorisme islamiste, à commencer par Khaled Kelkal, elles ont été amenées à exprimer nettement et fortement leurs choix, articulant une identification communautaire défensive, définie à partir de l'exclusion et de la discrimination raciste, à des demandes de participation démocratique qui en font des interlocuteurs obligés pour les pouvoirs publics locaux.

Véritables forums politiques, les associations à caractère islamique sont devenues les principales instances de socialisation pour nombre de jeunes issus de l'immigration. Elles apportent une identité culturelle autre que celle, territoriale, que mettent en avant beaucoup d'entre eux, et leur permettent de transcender le mépris social et de gérer dignement la marginalité. La conscience musulmane rend possibles fierté et estime de soi. Elle confère un sens à la situation, qui est dès lors moins subie ; avec elle, la prise en charge de la personne, dans son être à la fois individuel et collectif, autorise une affirmation du sujet qui s'écarte de

la rage ou de la tentation de la violence. **Contrairement à une idée reçue, les jeunes sont en effet d'autant moins actifs dans les émeutes, d'autant plus éloignés de la délinquance et des incivilités, qu'ils s'inscrivent dans la pratique du tissu associatif musulman. L'islam, sauf dérive radicale relativement rare, est en banlieue lyonnaise un barrage qui résiste et s'oppose à la violence.** Le passage au terrorisme, dont Khaled Kelkal fut la figure la plus connue, est l'aboutissement de processus qui ne concernent qu'une infime minorité des jeunes musulmans ; au contraire, pour la plupart, l'identification à l'islam est indissociable d'une revendication de participation, voire de représentation, politique, et s'il faut parler d'un début d'ethnisation, d'une distanciation, aussi, par rapport à la culture parentale, on doit y voir la contrepartie légitime d'un effort d'intégration, le fruit d'un apprentissage de la citoyenneté qui transite par un phénomène de « conscientisation » des origines. Les écarts par rapport à cette tendance majoritaire, la conviction d'être totalement exclus de la citoyenneté et de n'avoir rien à attendre de la société ou des institutions républicaines peuvent toutefois conduire à la dissidence des acteurs qui se radicalisent et oscillent alors entre islamisme et banditisme, sur fond de résonances étrangères, comme en témoigne l'« épopée » de Khaled Kelkal. Mais ces écarts ne doivent pas empêcher de constater que, dans sa majorité, l'islam de la région lyonnaise, au-delà de son insertion dans la vie locale ou municipale, a pour horizon l'intégration dans la laïcité française, quitte à en contester certaines formulations. « Jeune musulman, fais entendre ta voix », déclare l'UJM (Union des jeunes musulmans), puissant rassemblement d'associations islamiques qui encourage ses partisans à participer à la vie de la cité et à ses débats collectifs.



Face aux institutions

L'expérience des jeunes des grands ensembles de Vaulx-en-Velin et de Vénissieux les a habitués à ne pas se contenter de la passivité et à se tourner vers d'autres acteurs locaux, politiques et institutionnels, pour exprimer leurs doléances, notamment en matière d'urbanisme et de participation des habitants à la vie de la cité. Ils ont appris à se regrouper, dans des associations ou de façon encore moins formelle, pour tenter d'exercer une influence sur l'attribution et l'usage des subventions ou de locaux, ainsi que, plus largement, pour peser sur les orientations générales des politiques publiques à destination de leurs quartiers.

Ce comportement en fait parfois des opposants ou des concurrents aux structures en place. Revendiquant une réelle familiarité avec le terrain, les jeunes militants associatifs reprochent aux intervenants institutionnels de méconnaître les difficultés propres aux situations concrètes et de mépriser les solutions qu'eux-mêmes avancent pour y remédier. Il est vrai que, souvent, les salariés des institutions concernées par ces problèmes n'habitent pas les quartiers où ils officient, ignorent l'histoire particulière des zones où ils pratiquent, ainsi que les enjeux précis qui s'y dessinent, ce qui contribue à les y faire considérer comme des « colons » : « On n'habite pas là, reconnaît la directrice du centre médico-psychologique de Vaulx-en-Velin, on ne se promène pas là, et on ne mange pas là. On n'est pas très intégrés. »

Aussi bien certaines associations ont-elles clairement pour ambition de se substituer aux acteurs institutionnels en place. S'érigeant en porte-parole de leurs quartiers, elles tentent de s'imposer comme interlocuteurs des pouvoirs publics. Si l'offre de service représentait la vocation première du tissu associatif lyonnais, son champ d'intervention s'élargit désormais pour concerner l'ensemble des secteurs de la vie sociale et politique des quartiers. **Cette volonté d'auto-organisation - présente dans des associations telles que Agora, Itinéraire-Bis, Antidote - traduit un refus de la condition d'assistés qui est souvent la seule à être proposée ou imposée aux**

populations des quartiers en difficulté.

Elle met en cause le « juteux social business » dont sont parfois accusés les promoteurs des politiques sociales urbaines, soupçonnés d'entretenir à dessein la précarité dont souffre la population des grands ensembles de banlieue aux seules fins de recueillir les dividendes de l'aide publique.

Dans certains cas, la relation aux institutions est moins critique que soucieuse de créer une médiation. Il en est ainsi, par exemple, lorsque des mères de famille, parfois appelées « femmes-relais », s'engagent sur le terrain de la prévention de la délinquance. En effet, dans les banlieues lyonnaises comme dans d'autres, la délinquance juvénile et les « incivilités » sont de plus en plus souvent imputées à des préadolescents et à des adolescents qui échapperaient à l'autorité de leurs aînés. Le très jeune âge de ces « petits frères », dans le langage courant, est associé aux images de la démission des parents et de la déstructuration de la cellule familiale. **Or, regroupées au sein d'associations comme Myla, Sables d'Or, l'Association des femmes du Mas, des mères de famille se mobilisent, offrant des structures de médiation qui les éloignent du discours stéréotypé concernant la démission des parents ou leur incapacité à éduquer leur progéniture.**

La légitimité que les jeunes reconnaissent à ce type d'associations dépend étroitement de leur ancrage dans un territoire, réduit le plus souvent à l'échelle d'un micro-quartier. La territorialisation comporte des avantages - proximité vis-à-vis des réalités du terrain, relations interpersonnelles, forte légitimité des leaders -, mais elle induit aussi des inconvénients, à commencer par la difficulté à transcender des objectifs purement locaux. Malgré la faiblesse de leur représentativité réelle, les associations ancrées dans un territoire limité et spécialisées dans des domaines étroits et bien précis proposent des repères collectifs permettant à des individus de se construire, d'élaborer des projets et même, pour certains, d'entrevoir des perspectives tangibles d'ascension ou de reconnaissance. Elles sont parfois aussi à l'origine de quelques emplois, ceux que peuvent offrir par exemple des régies de



quartier - l'embauche, ici, peut avoir, du point de vue de ceux qui l'offrent, la fonction instrumentale de désamorcer ou de neutraliser les conflits que seraient sinon susceptibles d'animer certaines associations. De façon plus générale, les associations jouent un rôle de structuration de la vie sociale, mais leurs limites apparaissent vite: enlisement dans les questions d'ordre uniquement local, faible représentation de certaines catégories, sociales ou autres (notamment des filles), défaut de reconnaissance officielle. C'est pourquoi l'engagement associatif débouche pour certains sur une réflexion critique qui prépare ou accompagne, bien souvent, le passage au politique.

Cette réflexion, à Vaulx-en-Velin notamment, met en cause les politiques de la ville et la philosophie qui semble les inspirer, surtout depuis les mesures de 1997 prévues par le pacte pour la ville du gouvernement Juppé. C'est ainsi que les animateurs d'associations parmi les plus politisées se disent hostiles à tout dispositif qui aurait pour effet d'enfermer davantage encore les banlieues dans leurs spécificités les plus dévalorisantes, de les disqualifier au nom du principe d'équité qui anime les pratiques dites de « discrimination positive » : mettre en place pour certains quartiers ou certaines communes des mesures, même transitoires ou de simple compensation, afin de pallier des inégalités criantes, n'est-ce pas désigner des espaces et les marquer d'infamie, renforcer la stigmatisation dont ces villes et quartiers font déjà l'objet, et interdire toute perspective de mobilité spatiales. « Vous naissez à Vaulx, constate un responsable de l'association Léo-Lagrange de Vaulx-en-Velin, vous grandissez

à Vaulx, vous allez à l'école à Vaulx, vous travaillez à Vaulx, vous allez vous marier à Vaulx et vous allez finir vos jours à Vaulx. La banlieue, on est en train de l'isoler [...]. Ça veut dire que le gamin de Vaulx, au pire, il ira aux Minguettes, mais il n'ira pas à Charbonnières. On ne veut pas de lui, vous me direz. »

Ou bien encore, la critique s'en prend à la désignation de médiateurs originaires des quartiers en difficulté et recrutés en fonction de critères quasi ethniques, par exemple pour assurer des tâches de surveillance dans les équipements commerciaux ou éviter les dérapages et la violence dans les transports publics: n'y a-t-il pas là un modèle colonialiste de « fixation » et de contrôle des populations des grands ensembles ? « La médiation, dit un militant d'Antidote, une association de Vaulx-en-Velin, c'est fait uniquement pour qu'on se bouffe la gueule entre nous. Dans les quartiers, on les appelle les "cerbères", les "gilets pareballes". »

Dans la conjoncture de la fin des années 90, et alors que le bilan des politiques de la ville est mitigé, comme l'indique notamment le rapport Sueur, le mouvement associatif issu des marches de 1983 et de la violence fondatrice des émeutes apparaît comme un espace de vigilance et de critique. Celle-ci trouve aisément son objet, ou son adversaire politique: le pouvoir municipal, avec lequel quelques associations sont dans un conflit particulièrement novateur. La ville de Vaulx-en-Velin, de ce point de vue, est emblématique d'un modèle conflictuel qui, paradoxalement, constitue une des modalités les plus tangibles de sortie de la violence.



Le passage au politique

Puisque les formes les plus courantes de participation à la démocratie locale peinent à franchir les frontières de l'animation socioculturelle, confinant les associations dans des rôles d'« auxiliaires du social » même si elles affichent une vocation à être les promoteurs d'une véritable citoyenneté, et puisque les politiques de la ville semblent dans l'impasse, incapables de résoudre les problèmes pour lesquelles elles ont été

mises en place dans les années 80, ne faut-il pas investir le champ politique à partir de l'expérience associative, s'y constituer en acteur capable de peser localement sur les décisions, sur l'affectation des ressources, et, par là, sur la vie politique en général? Cette idée n'est présente que chez certains militants, dans quelques associations, et il ne faudrait pas déduire de son importance sociologique qu'elle est incarnée massivement sur le terrain.

Pourtant, elle mérite examen, car elle est au cœur d'une formule qui s'esquisse, elle ouvre des perspectives intéressantes en ébauchant ce qu'on peut appeler un « modèle d'intégration conflictuelle ».

Les jeunes issus de l'immigration, et plus précisément de l'immigration maghrébine, ont longtemps été considérés comme un électorat captif de la gauche et leur faible taux d'inscription sur les listes électorales a fait qu'ils n'ont guère joué de rôle significatif dans les échéances politiques locales. Mais, depuis le milieu des années 90, un mouvement d'inscription sur les listes électorales dont il ne faudrait pourtant pas exagérer l'ampleur ainsi que la constitution de listes manifestement liées à l'immigration ont commencé à modifier la situation.

Se définissant comme des « déçus de la gauche » eu égard aux promesses, jugées non tenues, du second septennat de François Mitterrand, des leaders associatifs de l'Est lyonnais affirment leur autonomie politique en se démarquant des acteurs politiques installés, mais aussi de l'organisation qui a pendant un temps fédéré les espoirs politiques de certains jeunes des banlieues, SOS Racisme. « SOS Racisme, explique un responsable d'association de Vaulx-en-Velin, a fini par ne faire que des grands concerts de cinquante mille personnes. Quand tu as cinquante mille personnes derrière toi, tu peux faire autre chose que des grandes incantations, des grands discours sur la République. Les grands concerts, c'est sympathique, mais après, tout le monde rentre chez soi! »

Pour certains animateurs du tissu associatif, la situation autoriserait le refus d'allégeance à tel ou tel camp politique et un pragmatisme consistant, à chaque échéance électorale, à choisir le plus offrant. « Ensemble, entre associations de différentes communes, explique un dirigeant d'une association islamique de Rillieux-la-Pape, on peut faire évoluer la politique sur les quartiers sensibles. Les politiques ne voulaient pas entendre car ils croyaient

qu'on représentait un électorat qui ne votait pas, qui ne s'inscrivait même pas sur les listes. Or les dernières élections municipales nous ont montré qu'il y a un électorat potentiel. Tout le monde doit s'impliquer politiquement, mais cela ne doit pas être un mouvement, cela doit se faire à partir des partis politiques, en y adhérant. On ne s'improvise pas en politique, il faut des convictions, avoir plusieurs années de pratique et, à un moment, on voit comment ça se passe dans l'échiquier politique. »

En fait, pour les jeunes issus de l'immigration, trois modèles de participation politique se dessinent en région lyonnaise, qui n'excluent pas des passages de l'un à l'autre. Le premier consiste à intégrer purement et simplement une équipe locale. Déjà emprunté dans les années 80, il fait l'objet d'âpres critiques car, pour nombre de jeunes, la présence d'une ou de quelques figures issues de l'immigration au sein d'une équipe municipale n'est pas une garantie : faisant souvent office d'« alibi », presque toujours confiné dans des rôles subalternes, l'« Arabe de service » n'aurait guère la possibilité de prendre la moindre initiative importante. Une deuxième modalité de la participation politique consiste à se positionner sur l'échiquier politique en adhérant à un parti, mais en conservant ses distances : de ce point de vue, la gauche, au fil des deux septennats de François Mitterrand, semble avoir perdu les faveurs des jeunes issus de l'immigration. Enfin, le dernier modèle de participation politique consiste à créer sa propre force : c'est le cas du « Choix vaudais » à Vaulx-en-Velin, rassemblement sur une même liste de jeunes leaders associatifs qui se sont présentés aux élections municipales de 1995 en riposte à la politique urbaine de l'équipe municipale en place, et en opposition tranchée avec elle. Cette logique ne mobilise pas exclusivement des jeunes issus de l'immigration ; elle est surtout une extension politique de l'action associative.



Le Choix vaudais

« On ne veut pas de nous, ni en tant qu'individus ni dans les formes qu'on s'est données. C'est clair, il y a maintenant un conflit ouvert entre la municipalité et certaines associations. On n'est pas reconnus, on ne veut pas de nous, alors, quelles sont les armes dont nous disposons pour nous faire entendre? Si on met de côté les actions violentes, il reste la revendication et sa retranscription sur le terrain des élections. C'est donc une démarche relativement naturelle, logique. Avec qui et pour qui construit-on la ville de Vaulx ? Le terme qui est utilisé dans les contrats de ville ou les DSQ, c'était "la mutation de la ville". C'est quoi, la mutation de la ville? C'est avec qui? On a le sentiment, dans tout ce qui a été fait autour de la politique de la ville, qu'il y a une population qui n'est pas à sa place. Rien n'a été fait pour rassurer ces gens. Il y a une fragilisation de la population. Au-delà du problème de l'immigration, la question de ces gens c'est : "Quelle est notre place"? »

Les promoteurs du Choix vaudais sont, pour l'essentiel, issus d'associations elles-mêmes nées du refus de la spirale de la violence et s'efforçant de construire une action collective portant les espoirs de la jeunesse. Agora, Itinéraire-Bis ou ODC, qui sont les plus emblématiques de cette orientation, n'ont cessé, depuis leur création, de déployer des activités sociales et culturelles ayant souvent pour résultat de concurrencer les initiatives « officielles » et de mettre en cause le fonctionnement plus ou moins bureaucratique des institutions publiques, à commencer par celles qui ont en charge la prévention de la délinquance. Ces associations entretiennent des rapports tendus, parfois jusqu'à l'extrême, avec l'équipe municipale: elles considèrent qu'elles jouent un rôle essentiel dans le maintien de la paix sociale, elles critiquent la façon dont sont gérées et utilisées les ressources de la commune - en particulier celles qui procèdent de la politique de la ville et elles ont le sentiment de ne pas être entendues par le pouvoir local.

Il est vrai que les, élus n'ont pas toujours une connaissance approfondie de la situation, comme le reconnaît un conseiller du

maire de Vaulx-en-Velin: «Les élus ont besoin d'une profonde remise à jour concernant leurs relations avec la jeunesse [...]. Ils sont ringards, complètement largués. Pour un élu de 50 ans aujourd'hui, vous savez, un jeune qui ne travaille pas à 20 ans, c'est déjà un mec bizarre. » Propos sans nuance, excessif ? Toujours est-il que le passage au politique, à partir de l'action associative, repose, chez ses promoteurs, sur la conviction d'un fossé séparant le pouvoir politique local, dont nous savons qu'il est de gauche, aux populations issues de l'immigration : **« Je travaille sur Vaulx depuis 1987, explique un candidat du Choix vaudais, et je me suis aperçu, de fil en aiguille, qu'il y a un problème qui est celui de la représentation des gens de banlieue, et en particulier des gens issus de l'immigration. Même dans une municipalité qui se targue d'être de gauche, qui se targue de vouloir refonder un projet politique, on s'aperçoit qu'il y a une distance énorme entre la parole et les actes. Et que les prises de position, les déclarations d'intention à propos de la démocratie locale et du principe de participation de tous à la vie de la cité n'empêchent pas que dans les faits, concernant le mode de reconnaissance des acteurs de la cité, les choses sont rigidifiées. C'est l'une des raisons de l'arrivée en politique. C'est une réponse à l'absence de reconnaissance et de représentation des habitants de Vaulx ou de ceux qui œuvrent dans la ville. »**

On peut ainsi justifier le passage au politique par le déficit de représentation dont pâtiraient les habitants, et surtout les jeunes; ce que confirme une des têtes de liste du Choix vaudois : «A Vaulx, il y a environ 30 % d'étrangers. Le poids des jeunes issus de l'immigration est important. Mais sur la liste de l'équipe municipale, il n'y avait que des Blancs, et un Arabe de service. On peut s'interroger, dans la ville la plus jeune du département, sur une liste blanche dont la moyenne d'âge est de 50 ans. » Mais, du point de vue qui nous intéresse, l'essentiel est dans le cheminement qui fait passer des acteurs du tissu associatif à un engagement explicitement politique.



Les jeunes militants d'Agora, d'itinéraire-Bis ou d'ODC ont contribué à dégager la jeunesse de Vaulx-en-Velin des logiques de la violence en inventant une action qui a été à bien des égards constructive, ils ont joué, avec d'autres, un rôle non négligeable dans les sympathies parfois décisives dont a pu bénéficier la ville - avec par exemple l'intervention de la fondation Agir dans les domaines culturel (soutien à une création théâtrale) et économique (ouverture sous son égide, en particulier, d'un hypermarché Casino). En conflictualisant leurs demandes, ils se sont heurtés de plus en plus nettement à un pouvoir municipal avec qui les relations, qui furent dès l'origine marquées du sceau de la méfiance réciproque et de l'antagonisme, sont devenues difficiles, presque haineuses. Et certains d'entre eux s'engagent dans une action politique dont les premiers résultats sont médiocres (le Choix vaudais a obtenu, selon les quartiers, entre 7 et 18 % des voix aux élections municipales de 1995).

L'avenir est donc ici très incertain. Ce passage au politique peut-il être un prolongement pour l'action associative, un renforcement de celle-ci, une politisation maintenant l'autonomie des associations tout en leur assurant une plus grande capacité de pression sur les institutions ? Ou bien, plutôt, dans une conjoncture de difficultés et d'affaiblissement de ces associations, un déplacement de la conflictualité risquant de déboucher sur la dissociation croissante entre une nouvelle élite politique issue des grands ensembles, aux effectifs limités, et les attentes des populations qu'il s'agit de représenter ? L'enthousiasme de quelques-uns ne doit pas masquer le désintérêt fondamental de la grande majorité des plus jeunes à l'égard de la politique. Ainsi, lors des élections législatives de 1997, il était possible de constater que rares étaient les jeunes à s'être déplacés dans les bureaux de vote pour participer au scrutin, alors qu'ils étaient nombreux à vouloir assister au dépouillement : peu soucieux d'exprimer leurs opinions et de choisir, ils souhaitaient néanmoins connaître ceux auxquels ils allaient désormais avoir affaire.

Un avenir est donc ici très incertain. Ce passage au politique peut-il être un prolongement pour l'action associative, un renforcement de celle-ci, une politisation maintenant l'autonomie des associations tout en leur assurant une plus grande capacité de pression sur les institutions ? Ou bien, plutôt, dans une conjoncture de difficultés et d'affaiblissement de ces associations, un déplacement de la conflictualité risquant de déboucher sur la dissociation croissante entre une nouvelle élite politique issue des grands ensembles, aux effectifs limités, et les attentes des populations qu'il s'agit de représenter ? L'enthousiasme de quelques-uns ne doit pas masquer le désintérêt fondamental de la grande majorité des plus jeunes à l'égard de la politique. Ainsi, lors des élections législatives de 1997, il était possible de constater que rares étaient les jeunes à s'être déplacés dans les bureaux de vote pour participer au scrutin, alors qu'ils étaient nombreux à vouloir assister au dépouillement : peu soucieux d'exprimer leurs opinions et de choisir, ils souhaitaient néanmoins connaître ceux auxquels ils allaient désormais avoir affaire.



Un modèle d'intégration conflictuelle ?

A Vaulx-en-Velin, l'action associative dans ce qu'elle présente de plus conflictuel et les tentatives politiques qui la prolongent ne doivent pas faire illusion : elles sont faibles, limitées, et ne mobilisent, en dehors de conjonctures très particulières, que des réseaux actifs composés de quelques dizaines de personnes. Pourtant, leur aura demeure indéniable auprès des habitants, et aussi bien leur portée symbolique que les significations qu'elles mettent en jeu méritent notre attention ; elles ont d'ailleurs contribué, ces dernières années, à une médiatisation nationale, voire internationale, de la commune, qui ne doit donc pas tout aux émeutes, à son rôle de « vitrine » des politiques de la ville ou à la figure terroriste de Khaled Kelkal.

Le couple hautement conflictuel constitué de quelques associations et du pouvoir municipal est peut-être encore plus important que l'action de ces seules associations et de leurs éventuels prolongements poli-

tiques. Lorsqu'il fonctionne, en effet, lorsqu'il y a échange d'arguments, débat public, il crée un espace au sein duquel peuvent être traités certains des problèmes qui alimentent la violence urbaine, qu'elle soit collective ou individuelle. Le passage au politique, de ce point de vue, n'est pas nécessairement la meilleure option car il risque d'affaiblir les associations pour déboucher sur un affrontement purement politique entre quelques leaders issus de quelques associations et le pouvoir local. En revanche, la conflictualisation transforme les populations concernées en acteurs et donne la possibilité de négocier sur des enjeux liés à la vie locale et, par là, de réduire la violence.

Le modèle d'intégration conflictuelle que dessinent les militants associatifs de Vaulx-en-Velin en pointillés très légers s'ébauche dans des conditions difficiles. Entre ces militants et l'équipe municipale, la relation conflictuelle qui met aux prises deux acteurs

vaut bien mieux qu'une violence qui a elle-même joué dans le passé un rôle fondateur et qui est toujours prête à surgir. De la qualité et de la densité de leurs échanges et débats dépend, au moins en partie, la sortie de la violence, mais aussi la capacité de la commune à se projeter avec plus de confiance vers l'avenir.

A Rillieux-la-Pape, nous le savons, le paradoxe est que la violence collective n'est pas un problème: la déréliction, la faiblesse du tissu associatif sont la contrepartie d'une situation où l'émeute ou le rodéo n'ont jamais eu véritablement leur place. A Vénissieux, le tissu associatif qui avait surgi à la suite des émeutes des Minguettes s'est progressivement essoufflé, et ses leaders se sont souvent coupés d'une base leur reprochant leurs « compromissions ». Entre le maire et les associations les plus tentées d'en contester les orientations en matière, notamment, de politique urbaine, le

dialogue est moins orageux qu'à Vaulx-en-Velin, et un rapport d'instrumentalisation réciproque semble à bien des égards commander la relation: tandis que le maire entend « maintenir le calme » dans les cités, les leaders associatifs espèrent obtenir un poste au sein des services sociaux municipaux. Cette formule d'intégration peut fort bien, effectivement, limiter la violence et en restreindre l'espace, mais elle a pour prix de ne pas encourager la mobilisation citoyenne, elle oppose la violence à l'ordre et à la paix sociale, bien plus qu'à la capacité des acteurs à se constituer en sujets et à construire leur avenir. L'expérience fragile et limitée de Vaulx-en-Velin nous permet d'imaginer une sortie de la violence par le conflit, c'est-à-dire, précisément, par la formation d'acteurs et l'affirmation de sujets politiques capables de s'affronter en adversaires, en lieu et place d'oppositions où il n'y a que des ennemis.

